

**KONINKLIJKE ACADEMIE
VOOR OVERZEESSE
WETENSCHAPPEN**

Onder de Hoge Bescherming van de Koning

**MEDEDELINGEN
DER ZITTINGEN**

Driemaandelijkse publikatie

**ACADÉMIE ROYALE
DES SCIENCES
D'OUTRE-MER**

Sous la Haute Protection du Roi

**BULLETIN
DES SÉANCES**

Publication trimestrielle

1978 - 4

750 F

De Academie publiceert de studies waarvan de wetenschappelijke waarde door de betrokken Klasse erkend werd, op verslag van één of meerdere harer leden (zie het Algemeen Reglement in het Jaarboek, afl. 1 van elk jaargang van de *Mededelingen der Zittingen*).

De werken die minder dan 32 bladzijden beslaan worden in de *Mededelingen* gepubliceerd, terwijl omvangrijker werken in de verzameling der *Verbandelingen* opgenomen worden.

De handschriften dienen ingestuurd naar de Secretarie, Defacqzstraat, 1, 1050 Brussel. Ze zullen rekening houden met de richtlijnen samengevat in de „Richtlijnen voor de indiening van handschriften” (zie *Meded.* 1964, 1467-1469, 1475), waarvan een overdruk op eenvoudige aanvraag bij de Secretarie kan bekomen worden.

L'Académie publie les études dont la valeur scientifique a été reconnue par la Classe intéressée sur rapport d'un ou plusieurs de ses membres (voir Règlement général dans l'Annuaire, fasc. 1 de chaque année du *Bulletin des Séances*).

Les travaux de moins de 32 pages sont publiés dans le *Bulletin*, tandis que les travaux plus importants prennent place dans la collection des *Mémoires*.

Les manuscrits doivent être adressés au Secrétariat, rue Defacqz, 1, 1050 Bruxelles. Ils seront conformes aux instructions consignées dans les « Directives pour la présentation des manuscrits » (voir *Bull.* 1964, 1466-1468, 1474), dont un tirage à part peut être obtenu au Secrétariat sur simple demande.

Abonnement 1978 (4 num.): 2 500 F

Defacqzstraat 1
1050 Brussel
Postrekening 000-0024401-54
van de Academie
1050 BRUSSEL (België)

Rue Defacqz 1
1050 Bruxelles
C.c.p. 000-0024401-54
de l'Académie
1050 BRUXELLES (Belgique)

**KLASSE VOOR MORELE
EN POLITIEKE WETENSCHAPPEN**

**CLASSE DES SCIENCES MORALES
ET POLITIQUES**

Zitting van 21 november 1978

De H. J. Jacobs, directeur van de Klasse voor 1978, zit de vergadering voor.

Zijn bovendien aanwezig: De HH. A. Duchesne, F. Grévisse, A. Huybrechts, M. Luwel, A. Rubbens, J. Sohier, E.P. M. Storme, leden; de HH. A. Baptist, A. Coupez, R.P. A. De Rop, Mevr. A. Dorsinfang-Smets, de H. J. Pauwels, geassocieerden, alsook de H. F. Evens, vaste secretaris en P. Staner, ere-vaste secretaris.

Nam eveneens aan de vergadering deel de H. A. Lederer van de Klasse voor Technische Wetenschappen.

Afwezig en verontschuldigd: De HH. E. Bourgeois, A. Burssens, E. Coppieters, N. De Cleene, V. Drachoussoff, A. Maesen, S. Plasschaert, R. Rezsohazy, J. Ryckmans, P. Salmon, E. Stols, L. Vanden Gerghe, E. Van der Straeten, R. Yakemtchouk.

De *Directeur* dankt de H. A. Lederer voor zijn aanwezigheid.

Nieuwe benoemingen

De *Directeur* deelt mede dat E.P. J. Denis tot titelvoerend lid van de Klasse benoemd werd (K.B. van 9.5.1978).

De HH. M. d'Hertefeldt, S. Plasschaert, L. Vanden Berghe (M.B. van 3.8.1978) en J. Ryckmans (M.B. van 26.9.1978) werden tot geassocieerde benoemd.

Hij wenst E.P. J. Denis van harte geluk.

Door een samenloop van omstandigheden is geen der nieuwe geassocieerden aanwezig op de zitting.

De *Directeur* deelt aan de Klasse nog mede dat de H. E. de Vries en EE. PP. K. Bulcke en G. Hulstaert tot het erelidmaatschap verheven werden (M.B. van 10.5.1978) en de Klasse 6 nieuwe correspondenten telt, te weten de HH. M. Kane (Senegal), G. Kouassigan (Togo), E. Lihau (Zaire), V.I. Mudimbe (Zaire), F.A. Irele (Nigeria) en A. Teixeira da Mota (Portugal) (M.B. van 3.8.1978).

Om enerzijds, de activiteiten der Klasse te bevorderen, en, anderzijds, de nieuwe Collega's beter te kunnen leren kennen, nodigt hij er

Séance du 21 novembre 1978

M. J. Jacobs, directeur de la Classe pour 1978, préside la séance.

Sont en outre présents: MM. A. Duchesne, F. Grévisse, A. Huybrechts, M. Luwel, A. Rubbens, J. Sohier, le R.P. M. Storme, membres; MM. A. Baptist, A. Coupez, R.P. A. De Rop, Mme A. Dorsinfang-Smets, M. J. Pauwels, associés, ainsi que MM. F. Evens, secrétaire perpétuel et P. Staner, secrétaire perpétuel honoraire.

Assistait également à la séance M. A. Lederer de la Classe des Sciences techniques.

Absents et excusés: MM. E. Bourgeois, A. Burssens, E. Coppie-
ters, N. De Cleene, V. Drachousoff, A. Maesen, S. Plasschaert, R. Rezsohazy, J. Ryckmans, P. Salmon, E. Stols, L. Vanden Berghe, E. Van der Straeten, R. Yakemtchouk.

Le *Directeur* remercie M. A. Lederer de sa présence.

Nouvelles nominations

Le *Directeur* signale que le R.P. J. Denis a été nommé membre titulaire de la Classe (A.R. du 9.5.1978).

MM. M. d'Hertefeldt, S. Plasschaert, L. Vanden Berghe (A.M. du 3.8.1978) et J. Ryckmans (A.M. du 26.9.1978) ont été nommés associés.

Il félicite chaleureusement le R.P. J. Denis.

Par un concours de circonstances aucun des nouveaux membres n'est présent à la séance.

Le *Directeur* informe encore la Classe que M. E. de Vries et les RR. PP. K. Bulcke et G. Hulstaert ont été promus à l'honorariat (A.M. du 10.5.1978) et que la Classe compte 6 nouveaux correspondants à savoir: MM. M. Kane (Sénégal), G. Kouassigan (Togo), E. Lihau (Zaïre), V.-I. Mudimbe (Zaïre), F.-A. Irele (Nigéria) et A. Teixeira de Mota (Portugal) (A.M. du 3.8.1978).

En vue, d'une part, d'augmenter les activités de la Classe, et d'autre part, d'être à même de mieux connaître les nouveaux collègues, il invite l'associé élevé au rang de titulaire, de présenter au

de geassocieerde, die tot titelvoerend lid verheven werd, toe uit, binnen een periode van twee jaar, minstens één mededeling voor te leggen, en de nieuwe geassocieerden, er twee voor te leggen, de eerste om in het algemeen hun activiteiten te beschrijven en de wetenschappelijke organisatorische aspecten, waaraan ze meer speciaal hun aandacht wijden, en een tweede die hun wetenschappelijke beroepsactiviteiten betreft.

De *Vaste Secretaris* deelt mede dat de directeur, de H. J. Jacobs, bevorderd werd tot de graad van commandeur in de Leopoldsorde. Hij wenst hem van harte geluk.

Erelidmaatschap

De H. A. Rubbens, die reeds op de zitting van 18 januari 1977, gevraagd had tot het erelidmaatschap verheven te worden, maar die, ingaande op de eenparig door de leden uitgedrukte wens, op zijn beslissing teruggekomen was, hernieuwt zijn wens en vraagt aan de Klasse, door zijn brief van 23 oktober, aan Z.M. de Koning voor te stellen zijn benoeming tot erelid te aanvaarden.

De Klasse legt zich neer bij dit besluit en brengt een gunstig advies uit over het verzoek van de H. A. Rubbens.

„Éléments pour l'Histoire Mongo ancienne”

De H. J. Jacobs, legt aan de Klasse een studie voor van E.P. G. Hulstaert, correspondent van de Academie te Mbandaka (Zaïre), getiteld als hierboven.

Hij beantwoordt de vragen die hem gesteld worden door Mevr. A. Dorsin角度-Smets en de HH. A. Coupez, A. Duchesne en A. Rubbens.

De Klasse beslist deze studie te publiceren in de *verhandelingenreeks in-8°*.

Indrukken over een reis in Zuid-Afrika

De H. J. Pauwels legt aan zijn Confraters een nota voor, waarin hij zijn indrukken samenvat over een reis in Zuid-Afrika.

Hij beantwoordt de vragen die hem gesteld worden door de HH. A. Baptist, J.-P. Harroy, A. Lederer en J. Sohier.

De Klasse beslist een samenvatting van deze mededeling te publiceren in de *Mededelingen der zittingen* (blz. 428).

Commissie voor Geschiedenis

In haar zitting van 8 november heeft de Commissie voor Geschiedenis kennis genomen van volgende studies waarvan zij de publikatie

moins une communication, endéans une période de deux ans, et les nouveaux associés d'en présenter deux, l'une pour décrire leurs activités en général et les aspects scientifiques ou organisateurs, qui bénéficieront de leurs attentions particulières et une deuxième qui concernerait leurs activités scientifiques professionnelles.

Le *Secrétaire perpétuel* signale que le directeur, M. J. Jacobs vient d'être promu au grade de commandeur de l'Ordre de Léopold. Il le félicite chaleureusement.

Honorariat

M. A. Rubbens qui déjà, en la séance du 18 janvier 1977 avait demandé son élévation à l'honorariat, mais qui, cédant au désir unanime des membres, était revenu sur sa décision, revient à la charge et demande à la Classe, par sa lettre du 23 octobre 1978, de proposer à S.M. le Roi d'accepter sa nomination en qualité de membre honoraire.

La Classe s'incline et émet un avis favorable à la demande de M. A. Rubbens.

Éléments pour l'Histoire Mongo ancienne

M. J. Jacobs présente à la Classe une étude du R.P. G. Hulstaert, correspondant de l'Académie à Mbandaka (Zaïre), intitulée comme ci-dessus.

Il répond aux questions que lui posent Mme A. Dorsinfang-Smets, MM. A. Coupez, A. Duchesne et A. Rubbens.

La Classe décide la publication de cette étude dans la collection des mémoires in-8°.

«Indrukken over een reis in Zuid-Afrika»

M. J. Pauwels présente à ses Confrères une note, résumant ses impressions recueillies à l'occasion d'un voyage en Afrique du Sud.

Il répond aux questions que lui posent MM. A. Baptist, J.-P. Harroy, A. Lederer et J. Sohier.

La Classe décide de publier un résumé de cette communication dans le *Bulletin des séances* (p. 428).

Commission d'Histoire

En sa séance du 8 novembre 1978, la Commission d'Histoire a pris connaissance des études suivantes, dont elle recommande la publication :

aanbeveelt :

1. *A. Lederer*: „La mission du commandant Wittamer en Chine (1898-1900)”.

2. *P. Salmon*: „La carrière africaine de Fernand Harroy (1900-1910)”.

De Klasse beslist de eerste studie te publiceren in de *Verhandelingenreeks* en de tweede in de *Mededelingen der zittingen* (blz. 435).

Vijftigjarig bestaan van de Academie

De *Vaste Secretaris* wijst er op dat het succes van de plechtige openingszitting, naar aanleiding van het vijftigjarig bestaan van de Academie, en vooral van het Symposium, geen reden mag zijn om het bij onze huidige activiteiten te laten.

Wel integendeel, moeten de leden er een aanmoediging in zien om nieuwe initiatieven te nemen, ten voordele van de wetenschap en de ontwikkelingslanden.

In dit verband herinnert hij aan het project *A. Dorsinfang-Smets* — *J. Vanderlinden* en suggereert de mogelijkheid elk jaar een Openbaar Colloquium van één dag in te richten, dat zou gewijd zijn aan een specifiek thema, en dat in samenwerking van de drie Klassen.

Er wordt beslist een beperkt comité op te richten, bestaande uit Mevr. *A. Dorsinfang-Smets*, de HH. *J. Vanderlinden*, *J.-P. Harroy*, *A. Rubbens* en de *Vaste Secretaris*, en dat het probleem zou bestuderen en voorstellen doen aan het Bureau van de Academie.

Varia

De *Directeur* deelt mede dat, op 12 juni 1978, op een vergadering van de directeurs der Klassen, en van deze van het jaar 1977, bijgegaan door de *H. F. Evens*, vaste secretaris, beslist werd :

1. Voor wat de *necrologische nota's* betreft, zal als volgt te werk worden gegaan :

A. *Leden van de Academie*

— Op de eerste zitting na het overlijden, brengt de *Directeur* hulde aan de nagedachtenis van het overleden lid ;

— De Klasse vraagt aan een van haar leden een *necrologische nota* op te stellen ;

— In tegenstelling tot wat gebruikelijk was, zal van deze *necrologische nota's* voor de Klasse lezing gegeven worden, in aanwezigheid van naastbestaanden van de overledene. Zoals voorheen, zullen deze *necrologische nota's* gepubliceerd worden in het *Jaarboek*.

B. *Niet-leden van de Academie*

1. *A. Lederer*: La mission du commandant Wittamer en Chine (1898-1900).

2. *P. Salmon*: La carrière africaine de Fernand Harroy (1900-1910).

La Classe décide l'impression de la première étude dans la *Collection des mémoires* et de la deuxième dans le *Bulletin des séances* (p. 435).

Cinquantenaire

Le *Secrétaire perpétuel* signale que le succès de la séance solennelle d'ouverture, à l'occasion du cinquantenaire de l'Académie, et surtout du Symposium, ne motiverait pas une stagnation de nos activités.

Bien au contraire, les membres doivent y trouver un encouragement à prendre de nouvelles initiatives, qui profiteront à la science et aux pays en voie de développement.

Dans cet ordre d'idées il évoque le projet *A. Dorsinfang-Smets* — *J. Vanderlinden* et évoque la possibilité d'organiser chaque année un colloque public d'un jour, qui serait consacré à un thème spécifique, et ce en collaboration entre les trois Classes.

Il est décidé de constituer un comité restreint, réunissant Mme *A. Dorsinfang-Smets*, MM. *J. Vanderlinden*, *J.-P. Harroy*, *A. Rubbens* et le *Secrétaire perpétuel*, qui étudierait le problème et ferait des propositions au Bureau de l'Académie.

Divers

Le *Président* signale qu'en date du 12 juin 1978, à l'occasion d'une réunion des directeurs des Classes, ainsi que de ceux de l'année 1977, assistés par *M. F. Evens*, secrétaire perpétuel, il a été décidé:

1. En ce qui concerne les *notices nécrologiques* il sera procédé de la façon suivante:

A. Membres de l'Académie

— A la première séance de la Classe après le décès, le Directeur rappelle le membre décédé au souvenir des membres de la Classe;

— La Classe demande à l'un de ses membres de rédiger une notice nécrologique;

— Ces notices nécrologiques, contrairement à l'usage, seront prononcées devant la Classe en présence des proches du défunt. La publication des notices nécrologiques se fera, comme par le passé, dans l'*Annuaire*.

B. Non-Membres de l'Académie

L'éloge nécrologique prononcé, concernant une personnalité qui

De voorgelezen necrologische nota, betreffende een personaliteit die geen lid is van de Academie, zal gepubliceerd worden in de *Belgische Overzeese Biografie*.

Een necrologische nota waarin de klemtoon zou gelegd worden op de activiteiten van de overledene zou, na een beslissing van de Klasse, in de *Mededelingen der zittingen* kunnen gepubliceerd worden.

2. Met het oog op de coördinatie van de werkzaamheden van de drie Klassen, zal een soort „*Bureau*” van de Academie opgericht worden. Van dit „*Bureau*” zouden deel uitmaken de *Voorzitter* en de *Directeurs* van het lopende jaar en deze van het voorbije jaar, en de *Vaste Secretaris*.

Geheim comité

De ere- en titelvoerende leden, vergaderd in geheim comité, wijzen de *H. J. Stengers* aan als vice-directeur voor 1979.

De zitting wordt geheven te 18 u. 15.

n'est pas membre de l'Académie, sera publié dans la *Biographie belge d'Outre-Mer*.

Une notice nécrologique dans laquelle l'accent serait mis sur les activités du défunt pourrait, après décision de la Classe, être publiée dans le *Bulletin des séances*.

2. En vue de la coordination des travaux des trois Classes, une sorte de «*Bureau*» de l'Académie sera constitué. Ce «*Bureau*» comprendrait le *Président* et les *Directeurs* de l'année en cours, ceux de l'année écoulée et le *Secrétaire perpétuel*.

Comité secret

Les membres honoraires et titulaires, réunis en comité secret, désignent M. J. Stengers en qualité de vice-directeur pour 1979.

La séance est levée à 18 h 15.

J.-M. Pauwels. — Reisindrukken uit Zuid-Afrika
(verkorte weergave)

1. INLEIDING

Einde maart - begin april 1978 was ik gedurende drie weken in Zuid-Afrika. Mijn bedoeling met die reis was niet een wetenschappelijk gefundeerd onderzoek te verrichten, maar kennis te maken met een land dat in het brandpunt van de belangstelling staat en dat ik tot nog toe nooit had bezocht. Tijdens de weken waarin ik Zuid-Afrika doorreisde verbleef ik de langste tijd in en rond Pretoria (Transvaal). Ik doorkruiste het land van het noorden naar het zuidwesten en bezocht er Kaapstad en omgeving. Ik reisde naar Durban (Natal), en maakte een kort bezoek aan Zoeloeland met als hoofddoel de universiteit van Zoeloeland te Empangeni. Een belangrijk deel van mijn tijd heb ik doorgebracht in diverse universiteiten van Transvaal en Natal. Met heel wat collega's van die universiteiten heb ik contacten en discussies gehad.

Een paar algemene indrukken:

Ik had niet verwacht dat Zuid-Afrika een zo georganiseerd land zou zijn als ik het ontdekte. Ik vond er West-Europa in een Afrikaanse context. Tot mijn verbazing kwam ik in een land terecht waar men leven kan als in West-Europa en in feite veel beter, gezien de voordelen die het Afrikaanse klimaat en de Afrikaanse ruimte bieden. Ik had me niet aan een dergelijke technische uitrusting verwacht.

Een tweede algemene indruk die ik u niet onthouden wil is mijn relatieve verwondering bij het lezen van de pers. Vanuit Europa vormt men zich van Zuid-Afrika het beeld van een autoritair, om niet te zeggen dictatoriaal regime, en daarbij denkt men o.m. aan een door de overheid gedirigeerde pers. Maar in de dagbladen, en zeker in de Engelstalige pers, heerst een grote maat van vrijheid. Blijkbaar kunnen een aantal mensen zich de weelde veroorloven te schrijven wat ze denken. Meningeën die totaal indruisen tegen het standpunt van de regering worden zwart op wit gedrukt en ongehinderd verspreid, tenminste door de Blanken.

2. DE UNIVERSITEITEN

Ik bezocht de twee universiteiten van Pretoria (de Afrikaans sprekende Universiteit van Pretoria en de Unisa, Universiteit van Zuid-Afrika, een tweetalige correspondentieuniversiteit), de Engels-sprekende universiteit van Durban, de Indische universiteit van Durban, en een universiteit voor Zwarten, de University of Zululand. Dit zijn slechts vijf van de zestien universiteiten die Zuid-Afrika rijk is: tien voor Blanken, drie voor Zwarten, één voor kleurlingen, één voor Indiërs, één multiraciale — de Unisa nl.); mijn conclusies moeten dus met het nodige voorbehoud aanhoord worden.

Ik kwam sterk onder de indruk van de uitbouw en de middelen waarover de Blanke universiteiten beschikken, en van het hoge peil dat de Indische universiteit lijkt bereikt te hebben, en van de geraffineerde sfeer die er heerst. Wat de ene Zwarte universiteit betreft die ik heb bezocht, deed ze me denken aan de Lovanium-universiteit, zoals ik die in 1962 heb leren kennen. Er heerst veel goede wil (ik mag niet zeggen enthousiasme, want men bleef onder de indruk van een studentenopstand het jaar voordien). Men was er volop aan het bouwen, maar die universiteit was niet echt vergelijkbaar met de eerstgenoemde universiteiten: een enorme achterstand moet worden ingehaald. Ik beschik niet over voldoende background om dit punt verder uit te werken. De rector van die Zwarte universiteit is een Zwarte; in de beperkte rechtsfaculteit ontmoette ik naast de Blanke professoren en lesgevers drie jonge zwarte docenten. Afrikanisering is duidelijk een doelstelling. Maar men is verre van het einddoel, als dit betekent voor de Zwarte universiteiten een zelfde niveau te verwezenlijken als dat waarover de Blanke universiteiten beschikken.

De sfeer die in de Blanke universiteiten heerst verschilt onderling sterk. In de Engelssprekende universiteit van Durban komt de afkeuring van het apartheidsbeleid van de regering zeer sterk tot uiting. Ik voelde er om zo te zeggen aan den lijve de onmacht van de academici die weten dat ze een toekomst gerichte visie hebben tegenover de machthebbers.

Een bijzondere melding verdient de universiteit per correspondentie, de Unisa, die veruit de grootste Zuidafrikaanse universiteit is (1), en die trouwens, tenminste wat de studenten betreft, ook voor niet-

(1) In 1975: 30 936 Blanke studenten op een geheel van 102 659 Blanke universiteitsstudenten.

In 1976 waren er in Zuid-Afrika 10 975 Zwarte universiteitsstudenten, waaronder 5 417 aan de Unisa (*Suid-Afrika 1977, Amptelijke Jaarboek van die Republiek van Suid-Afrika*, Pretoria, Departement van Inligting, 2de uitg., blz. 689-691 en 710).

Blanken openstaat. Ik vond er o.m. een prachtige rechtsfaculteit met een merkwaardige staf van professoren en medewerkers. Een universiteit zonder studenten: het ideaal van een universiteit! Maar, boutades terzijde, de staf staat ter beschikking van studenten die op bezoek komen en reist ook op bepaalde tijden het land en enkele buurlanden af om met groepen studenten contact op te nemen. Veel zorg wordt besteed, uiteraard, aan de studieboeken die de studenten in staat moeten stellen het programma te verwerken zonder dagelijks contact met hun leermeesters. Wanneer men straks in België meer aandacht vragen zal voor vormen van de „open universiteit”, zal ik het voorbeeld van de Universiteit van Zuid-Afrika indachtig zijn.

3. RECHT EN RECHTSWETENSCHAP

Uit de gesprekken met collega's leerde ik heel wat over een instelling waarover Zuid-Afrika beschikt, en die we in België best kunnen gebruiken, nl. de Regscommissie (Law Commission) (2). Het is een commissie die wetgeving voorbereidt. Deze commissie had zopas een ontwerp echtscheidingswet uitgewerkt, en is thans bezig met het wetsontwerp op het huwelijksvermogensrecht. Ik heb de indruk dat de Engelse Law Commission als voorbeeld voor Zuid-Afrika heeft gediend. De voorbereiding van de wetgeving door technici, al dan niet in nauwe verbinding met politieke verantwoordelijken, lijkt me noodzakelijk om het wetgevend werk op gebieden die voor de bewindslieden niet direct prioritair zijn, toch door te voeren. Thans staan we in België voor een situatie waarin alle aandacht van de politieke verantwoordelijken gaat naar financiële, economische en communautaire problemen. De vraagstukken van iedere dag, de problemen van burgerlijk recht, handelsrechts en strafrecht, waar de nood aan rechtshervorming zeer reëel is, komen nauwelijks aan bod of hun behandeling sleept aan. Het is de hoogste tijd dat wij in het buitenland ons licht gaan opsteken om het behoud van een democratische procedure van wetgevingsopbouw te verzoenen met efficiënte en tijdige aanpassing van de wetgeving.

Een heel andere opmerking in verband met de rechtswetenschap. De Zuid-Afrikaanse rechtswetenschap wordt beheerst door de beoefenaars van het Romeins-Hollands recht, het recht dat zijn ontstaan te danken heeft aan de receptie van het recht van de provincie Holland in de 17de eeuw, een recht dat beruiste op een vermenging van gewoonten en ontleningen aan het Romeinse recht. Tot op de dag

(2) Wet nr. 19 van 27 maart 1973, gewijzigd bij wet nr. 29 van 15 maart 1974.

van heden worden 17de- en 18de-eeuwse Hollandse rechtsgeleerden — GROTIUS, VOET, HUBER, enz. in de rechtsliteratuur geciteerd.

Wat mij wegens mijn persoonlijke interesse het meest is opgevalen, is de relatief kleine plaats die wordt voorbehouden aan het inheems recht (tot voor kort Bantoerecht genoemd). De geringe belangstelling voor die tak van het Zuid-Afrikaanse recht valt op. Weliswaar vindt men professoren en onderzoekers van volksrecht in de meeste universiteiten, en is het een vak op alle rechtsfaculteiten. Toch stel ik me voor dat gezien het stijgend belang van de bevolkingsgroep van twintig miljoen zwarte Zuid-Afrikanen én meer geld én meer mankracht aan de studie van dat recht zou kunnen worden besteed. Terwijl men in andere Afrikaanse landen volop denkt in termen van eenmaking van het recht, eventueel *via* restatement, is men thans nauwelijks begonnen met een project van codificatie van inlandse gewoonten. De universiteit van Pretoria o.m. heeft een project van studie van stadsgewoonten. Er werd me ook gesproken over de nakende oprichting van een tijdschrift voor volksrecht.

4. DE VERHOUDING TUSSEN BEVOLKINGSGROEPEN

AFRIKANERS EN ENGELSPREKENDEN

U verwacht van mij allicht bedenkingen over rassenverhoudingen. Ik wou u eerder iets melden over de indrukken die ik heb opgedaan omtrent de verhoudingen tussen de twee grote groepen van Blanken, die van de Engelssprekenden, afkomstig van Britse 'settelaats' en aan de andere kant van de Afrikaners, de Boeren.

Reizen door Zuid-Afrika is voor een Vlaming een zeer ongewone belevenis. We zijn gewoon onze ideeën in één van de wereldtalen te vertalen. Communiceren op het vlak van onze wetenschap impliceert vertalen. Die vermoeiende tussenschakel in de wetenschappelijke communicatie hebben we alleen niet in Nederland. En plots komt men dan zo ver van huis, in Zuid-Afrika, en bemerkt men dat men begrepen wordt en aangesproken om zo te zeggen in zijn eigen taal.

Als men uit een land komt dat gonst van de discussies over communautaire problemen, staat men natuurlijk vol belangstelling voor de verhouding tussen de twee talen, het Afrikaans en het Engels. Te meer als men weet dat de Afrikaners strijd hebben moeten leveren voor het behoud van hun taal tegen de overrompeling van het Engels, en men een grote gelijkenis ziet tussen de sterkte van het Nederlands en het Frans, resp. van het Afrikaans en het Engels. Ik werd getroffen door grote gelijknissen maar ook door aanzienlijke verschillen in de twee situaties. Gelijkenis: zoals in Vlaanderen zijn de Afrika-

ners in Zuid-Afrika trots op hun taal, meer, ze vereren ze. In de Kaapprovincie zag ik een taalmonument, een monument ter ere van de Afrikaanse taal.

Maar persoonlijk werd ik eerder getroffen door de verschillen. Ik had sterk het gevoel dat indien we in België een paar tientallen Afrikaners op verantwoordelijke posten hadden, iets als het Egmontpact ondenkbaar en onnodig zou zijn. De Afrikaanssprekende Blanken van Zuid-Afrika hebben, vertrekkend vanuit een zeer zwakke positie, maar met een enorm sterk besef van hun eigenwaarde en van de mogelijkheden van hun eigen cultuur, de Engelssprekenden verplicht hun taal te aanvaarden, aan te leren en te spreken. De veralgemeende tweetaligheid in Zuid-Afrika heb ik als iets enorm positiefs ervaren. Het hele land is tweetalig. Van een taalgrens is geen sprake. De administratie is tweetalig op alle niveaus. Het valt op hoe Engelssprekende academici perfect Afrikaans verstaan én spreken.

De kracht van het Afrikaans in Zuid-Afrika heeft ongetwijfeld te maken met de vitaliteit van het Afrikaner-nationalisme. Over dat in de historie, vooral in de negentiende eeuwse geschiedenis gewortelde nationalisme, beschikken wij natuurlijk niet. Er is in ons land — gelukkig maar — geen bloed gevloeid om de eigenheid van de culturen te beveiligen.

BLANKEN EN NIET-BLANKEN

Aan het Afrikaner-nationalisme is het o.m. toe te schrijven dat de apartheid, de rassenscheiding, zo sterk geworteld zit in de mentaliteit van de Zuidafrikaner. De rasvooroordelen lijken zelfs sterker dan de zorg voor de beveiliging en de uitstraling van de taal. Inderdaad, de drie miljoen kleurlingen (halfbloeden) spreken hoofdzakelijk (voor 90 %) Afrikaans, niet Engels. Ze worden als een afzonderlijke groep behandeld en hebben zoals alle niet-Blanken een inferieur politiek statuut in Zuid-Afrika. Als reactie daarop stellen nu sommigen onder hen voor het Afrikaans, dat voorkomt als een symbool van de apartheid, want de taal van de racistisch meest uitgesproken Blanke bevolkingsgroep, te verwerpen ten voordele van het Engels. Ik heb niet de indruk dat de Afrikaners zich aan die dreiging gelegen laten. Ten gunste van de apartheid roept men historische argumenten in om de huidige houding van de Blanke Zuid-Afrikanen te verantwoorden. Ze leven geïsoleerd van wat in de wereld omgaat. Ook al horen ze wat elders gebeurt, toch zetten ze hun eigen levenswijze voort en lijken erg overtuigd van de gegrondheid van hun houding. Evolutie, vooruitgang, is er. Maar er is duidelijk een achterstand van naar ik schat een kwarteeuw op het stuk van de mentaliteit en de opvatting inzake

rassenverhoudingen. Men ziet en hoort in Zuid-Afrika dingen die veronderstel ik in Belgisch-Kongo de laatste jaren van het koloniaal regime gebeurden.

Persoonlijk zou ik het in Zuid-Afrika niet kunnen wennen. Ik voelde me onwennig tussen die massa Blanken en Zwartten die in Pretoria door de straten wandelen of hollen en duidelijk met elkaar geen enkel contact hebben. Ik zou er niet gewoon aan kunnen worden, als ik een bus neem, erop te letten of ik een rode of een groene bus neem, m.a.w. een bus voor Blanken of voor niet-Blanken. Ik vind het gewoon ergerlijk te moeten nagaan vóór ik in een taxi stap of die bestemd is voor Blanken of voor niet-Blanken (de chauffeur is weliswaar meestal een zwarte).

De Zuid-Afrikanen met wie men contact heeft spreken veel over het rassenprobleem: dit kan men als normaal beschouwen aangezien ze waarschijnlijk verwachten dat buitenlandse bezoekers zich daarvoor interesseren. Maar daarenboven staan de lokale dagbladen vol met discussies en commentaren omtrent de rassenverhoudingen. Dit bewijst wel dat de sterke druk die van alle kanten op Zuid-Afrika wordt uitgeoefend niet zonder effect blijft. De Blanke Zuid-Afrikanen worden zich bewust dat er een probleem is, dat het niet zo verder gaan kan. En tegenover de buitenwereld doen ze het onmogelijke om te bewijzen dat er vooruitgang is op dit terrein.

De 'kleine apartheid' wordt gradueel afgebouwd. Maar ook de 'grote apartheid', die in het perspectief van de toekomst het essentiële aspect van de gescheiden ontwikkeling uitmaakt, wordt zowel in kleine kring als in de pers in vraag gesteld.

Ik kan me vergissen, maar ik heb niet de indruk dat die vooruitgang erg snel op dreef komt. Ik vrees dat men naar een oplossing zoekt die niet tijdig komt. Wel constateer ik dat wij bij het beoordelen van de Zuidafrikaanse politiek twee maten en twee gewichten gebruiken, met vooroordelen die in zekere zin racistisch zijn. We verwachten namelijk een edeler, een meer volmaakte gedragswijze van de Blanke Zuid-Afrikanen dan van de Zwarte leiders van de jonge Afrikaanse staten. Het is me opgevallen bij de lectuur van bedenkingen in een Zuidafrikaans dagblad over de houding van bepaalde Zwarte Afrikaanse leiders; de conclusie luidde dat die houding door het westen nauwelijks veroordeeld wordt als een inbreuk op de mensenrechten, op de democratie. Inderdaad zijn we strenger voor de republiek Zuid-Afrika dan voor een aantal zwarte Afrikaanse staten. We kunnen gelijk hebben de houding van Zuid-Afrika te veroordelen, maar we moeten bewust zijn van de dubbele standaard waarmee we meten.

TOT BESLUIT

Mij is het relatieve isolement van de Blanke Zuidafrikaanse intellectuelen opgevallen. Zij leven op hun eentje in een prachtig land, maar evolueren niet mee met de mentaliteit die heerst in het westen. (Of dit op de gehele lijn een nadeel is, laat ik in het midden.)

Laat ons het nodige doen opdat de Blanke intelligentsia van Zuid-Afrika in contact blijven met onze geestelijke evolutie. Dit kunnen we o.m., op ons specifiek terrein, door persoonlijke contacten tussen wetenschappers. Daarom vind ik het absoluut verkeerd eventuele economische blokkades te combineren met een culturele blokkade. De opschorting van het culturele akkoord met Zuid-Afrika, *a fortiori* de opzegging ervan is een grandioze vergissing. We doen er beter aan de Zuidafrikanen naar ons toe te laten komen (en naar hen toe te gaan) om discussie mogelijk te maken. Door de mogelijkheid tot gedachtenwisseling uit te schakelen bereiken we enkel dat de koppige Zuidafrikanen zich verder in hun isolement opsluiten en tot ter dood verder hun standpunt verdedigen.

Dit zou tot een catastrofe leiden; ieder zinnig mens zal toegeven dat we er het onze toe behoren bij te dragen om een dergelijke catastrofe te vermijden. Als Belgen, als Vlamingen in het bijzonder, zijn we goed geplaatst om een poging in die zin te doen. Een dialoog kan voor ons nuttig zijn en kan ook de Zuid-Afrikanen nut opleveren. En op die manier wordt misschien een ineenstorting van Zuidelijk Afrika vermeden. Een afrikanisering naar het model van de 'kongolisering' is wel het laatste wat men dit land toewensen kan.

21 november 1978.

Pierre Salmon. — La carrière africaine de Fernand Harroy (1900-1910)

RÉSUMÉ

Cette étude est fondée sur des mémoires inédits de Fernand HARROY relatifs à ses séjours au Congo de 1900 à 1910. D'abord agent commercial à la Société Anonyme Belge pour le Commerce du Haut-Congo à Kinshasa, à Inkongo et à Chibango (1900-1901), Fernand HARROY passe à la Compagnie du Kasai et prend la direction de la factorerie de Batempa (1902-1903). Après un séjour en Europe, il regagne Batempa (1904). Nommé chef de secteur à Bolombo en 1905, il rentre en Europe à la fin de l'année suivante. En 1907, il repart au Congo pour le compte de la Société commerciale et financière africaine (Comfina) et assume la direction de l'établissement de Kinshasa. Après un bref séjour en Europe en 1909, il retrouve son poste de Kinshasa qu'il quittera définitivement à la fin de 1910.

Son témoignage toujours exact et sincère nous fournit d'intéressantes précisions sur la vie menée au Congo par les agents commerciaux des grandes Sociétés au début du XX^e siècle.

* * *

SAMENVATTING

Deze studie steunt op de onuitgegeven memoires van Fernand HARROY, over zijn verblijven in Kongo van 1900 tot 1910. Eerst handelsagent bij de „Société Anonyme Belge pour le Commerce du Haut-Congo” te Kinshasa, te Inkongo en te Chibango (1900-1901), gaat Fernand HARROY over naar de „Compagnie du Kasai” en neemt hij de leiding van de factorij te Batempa (1902-1903). Na een verblijf in Europa, keert hij terug naar Batempa (1904). Tot sectiehoofd benoemd te Bolombo in 1905, keert hij eind van volgend jaar terug naar Europa. In 1907 vertrekt hij terug naar Kongo in opdracht van de „Société commerciale et financière africaine (Comfina)” en neemt hij de leiding waar van de instelling te Kinshasa. Na een kort verblijf in Europa, hervat hij zijn taak te Kinshasa dat hij definitief zal verlaten einde 1910.

Zijn getuigenis, dat altijd precies en eerlijk is, verstrekt ons boeiende gegevens over het leven dat de handelsagenten der grote Maatschappijen, in het begin der 20ste eeuw in Kongo leidden.

Ces mémoires inédits, intitulés *Mon curriculum africain (1900-1910)* et comprenant 43 pages dactylographiées, ont été rédigés en 1943 par Fernand HARROY (1) pour son fils Jean-Paul d'après ses notes et ses souvenirs personnels. Ils n'ont pas été écrits au jour le jour, mais ils n'étaient pas destinés à être publiés. L'auteur ne cherche jamais à se mettre en valeur et donne un témoignage toujours exact — dans les limites de sa mémoire, bien entendu — et sincère. Son style est familier, coloré et vivant. Des détails pittoresques et des anecdotes prises sur le vif révèlent ses qualités de bon observateur et donnent souvent au récit un tour réaliste ou plaisant.

Fernand HARROY décrit sous tous ses aspects la vie quotidienne d'un agent commercial au Congo. Il présente les méthodes utilisées en Afrique par les agents commerciaux des grandes Sociétés coloniales chargées de la récolte de l'ivoire et du caoutchouc, les problèmes d'approvisionnement des factoreries, les tournées harassantes en brousse dans les villages africains, la description des échanges, les relations avec les directions des Sociétés en Europe et le milieu colonial disparate où évoluent colonisateurs et colonisés.

Au fil des pages, on découvre un homme d'action d'une grande intégrité morale qui traite les Noirs dans le respect de la personne humaine — Léo FROBENIUS (2) le considérait comme le Belge le mieux «aimé» des Africains —, un homme intelligent, doué d'un esprit très critique, pacifique et compréhensif, un artiste qui joue du violon pour vaincre la solitude de la brousse africaine et un collectionneur passionné qui découvre de remarquables objets d'art africain actuellement conservés au Musée royal de Tervuren. Son récit permet de retrouver la mentalité du pionnier lancé dans l'aventure africaine au début du XX^e siècle.

* * *

En ce qui concerne le texte, j'ai corrigé systématiquement les noms mal orthographiés et parfois rétabli la ponctuation.

* * *

Fernand Jacques Honoré HARROY, fils d'Elisée HARROY et de Laure DECOUSSOURT, est né à Péruwelz, en Hainaut, le 28 novembre 1870. Après des études à Verviers, où son père était directeur de

Cf HARROY (J.-P.): Harroy (Fernand-Jacques-Honoré) (dans *Biographie Belge d'Outre-Mer*, tome VI, Bruxelles, 1968, col. 458-460).

Cf COOSEMANS (M.): Frobenius (Léo) (dans *Biographie Coloniale Belge*, tome III, Bruxelles, 1952, col. 348-350).

l'École normale, il séjourne une dizaine d'années en Alsace (3), alors rattachée à l'Allemagne. A Strasbourg, il vend des courroies pour Léon LOBET, commerçant de Verviers. Il est un boute-en-train mondain très recherché et par surcroît violoniste dans le sextet dirigé par Jules SIGEL dont la pianiste était Elisa SIGEL (4)...

En 1900, il s'engage pour trois ans comme agent commercial de la Société Anonyme Belge pour le Commerce du Haut-Congo (S.A.B.) (5). Son traitement est fixé à 1 800 francs par an (6). Le 15 août 1900, Fernand HARROY s'embarque à Anvers sur l'*An versville*. Il arrive le 5 septembre à Boma, le 6 à Matadi et le 8 à Kinshasa. Il est parmi les premiers à avoir bénéficié de la possibilité de rejoindre cette dernière localité par le chemin de fer du Bas-Congo. Durant trois semaines, il aide le gérant de la S.A.B. dans ses écritures et s'occupe des transports de marchandises par train et par bateau.

Au début octobre 1900, il prend place à bord du *Stanley*, premier *Sternwheel* d'une vingtaine de tonnes à être mis en service après avoir été porté, en pièces détachées, à dos d'hommes, par la fameuse route des caravanes. Après avoir remonté le fleuve, il arrive, trois semaines plus tard, à Inkongo, sur le Sankuru. Il y est accueilli par Jules GANTY (7), gérant de la factorerie de la S.A.B., qui vient de perdre successivement deux adjoints, dont l'un tué et mangé par les *Lulua* (8). Fernand HARROY s'installe, néanmoins, sur le territoire de cette tribu, à Chibango, entre Luebo et Lusambo, à 150 kilomètres environ d'Inkongo. La population y est réservée et craintive après la «promenade militaire» que vient d'y effectuer la Force publique. Mais Fernand HARROY, qui a emporté avec lui une petite boîte de prestidigitation avec laquelle il fait des «tours» devant les Africains

(3) Au cours de ce séjour en Alsace, Fernand HARROY a publié une petite brochure de 29 pages intitulée *Une noce en Alsace. Compte rendu des fêtes données à Dambach à l'occasion de la noce Roth les 13, 14 et 15 mai 1895* et parue à Strasbourg, à l'Imprimerie alsacienne anciennement G. FISCHBACH, en 1895. Il y révèle ses réels talents de conteur.

(4) Cf HARROY (J.-P.): Sigel (Elisa, épouse Harroy Fernand) (dans *Biographie Belge d'Outre-Mer*, tome VI, Bruxelles, 1968, col. 919-921).

(5) Sur la Société Anonyme Belge pour le Commerce du Haut-Congo (S.A.B.) voir SALMON (P.): Un agent commercial belge au Congo français (1892-1894) (dans *Bulletin des Séances de l'Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer*, nouvelle série, t. XXII, fasc. 4, Bruxelles, 1976, p. 624-629 et p. 674-677).

(6) En 1892, le traitement d'un agent commercial de la S.A.B. était déjà fixé à 1 800 francs par an. Cf SALMON (P.) (*op. cit.*, p. 620).

(7) Cf VAN DER STRAETEN (E.): Ganty (Jules Félix) (dans *Biographie Coloniale Belge*, tome V, Bruxelles, 1958, col. 335-336).

(8) Sur les *Lulua*, voir MAES (J.) et BOONE (O.): Les peuplades du Congo Belge (vol. I, Bruxelles, 1935, p. 208-210). Les *Bena Lulua* (ou *Lulua*) habitent du Kasai au Sankuru, approximativement entre la *Lulua* au Nord et une ligne qui va du 6°40' de latitude Sud sur le Kasai au 6°30' de latitude Sud sur la *Lubi* au Sud.

ahuris, parvient à s'attirer la sympathie « respectueuse » des *Lulua* et le caoutchouc afflue ! Il passe à Chibango plusieurs séjours, dont un ininterrompu de six mois sans voir un Européen. A la fin de 1901, Jules GANTY rentre en Europe et Fernand HARROY est nommé à sa place gérant de la factorerie d'Inkongo.

Lors de la fusion des départements de diverses Sociétés commerciales opérant au Kasai et dans le Sankuru (S.A.B., N.A.H.V., Belgique, Plantations Lacourt, Comptoir Congolais Velde, Magasins Généraux, Nyengelé, etc.), Jules GANTY et Fernand HARROY décident de quitter la S.A.B. et d'entrer à la Compagnie du Kasai (9) nouvellement créée. Vers juillet 1902, le docteur DRYEPONDT (10) arrive à Inkongo pour procéder à la reprise officielle de la factorerie. Il nomme GANTY chef de secteur et HARROY gérant.

Peu de temps après, celui-ci fonde une nouvelle factorerie à Batempa, sur le Sankuru, à égale distance de Lusambo et de Paniamutombo. Il y construit maisons, magasins, séchoirs, et organise les relations d'échange dans la région située entre le Sankuru et le Lubefu où vivent les *Tetela* (11). Il y obtient de magnifiques résultats : 8 à 9 tonnes de caoutchouc par mois, chiffre de production jamais atteint par aucune factorerie de la Compagnie du Kasai ! Il paie 1,10 à 1,15 francs le kilo de caoutchouc (12) qui se vend à Anvers 11 à 12 francs.

En août 1903, Fernand HARROY, très anémié, quitte Batempa. Fin septembre, il s'embarque à Matadi et débarque en octobre à Anvers. Après avoir rétabli sa santé à Verviers, il gagne Strasbourg. Il y fait une exposition d'objets d'art africain rapportés du Kasai. Il s'y fiance avec Elisa SIGEL qu'il connaissait depuis 1890.

Après avoir signé un nouvel engagement de deux ans à la Compagnie du Kasai, il repart pour l'Afrique et arrive, fin juillet 1904, à Dima où il retrouve le directeur DRYEPONDT. Il rentre à sa factorerie de Batempa au début août. Il y reste environ un an et parvient à rétablir sa production moyenne de 8 à 9 tonnes de caoutchouc par mois — tombés à 6 tonnes durant son congé en Europe.

(9) La Compagnie du Kasai fut constituée à Bruxelles en 1901, au capital de 1 005 000 francs.

(10) Cf COOSEMANS (M.) : Dryepont (Gustave-Adolphe-Marie) (dans *Biographie Coloniale Belge*, tome III, Bruxelles, 1952, col. 265-268).

(11) Sur les *Tetela*, voir MAES (J.) et BOONE (O.) (*op. cit.*, p. 185-188).

(12) Cf COQUERY-VIDROVITCH (C.) : *Le Congo au temps des grandes compagnies concessionnaires (1898-1930)* (Paris, 1972, p. 166) :

« Il fallait, [au Congo Français, en 1911], pour « faire » un kilo de caoutchouc, 33 heures au moins, soit quatre journées de travail, à un ouvrier habile et minutieux travaillant sans relâche sur des lianes riches et situées à proximité du village ».

En 1905, il est nommé chef de secteur. A partir de Bolombo, son poste d'attache, il surveille les cinq factoreries installées dans la région des *Kuba* (13) et des *Luba* (14). «Travail très intéressant, écrit-il : on était toujours en route, avec mission de découvrir de nouveaux débouchés possibles». C'est à cette époque qu'il parvient à pénétrer chez les *Bindji* (15) et à dresser, avec le capitaine VAN HOUT (16), à bord du petit steamer en acier *La Lys* dirigé par ce dernier, le premier relevé de la rivière Lubudi. C'est également à cette époque qu'il accompagne la mission ethnographique allemande du professeur FROBENIUS. «Le roi Léopold II, souligne son fils Jean-Paul HARROY, a donné ordre que soit adjoint comme guide au professeur FROBENIUS l'homme entretenant les meilleures relations avec les populations locales : le choix est donc symptomatique» (17).

(13) Sur les *Kuba*, voir MAES (J.) et BOONE (O.) (*op. cit.*, p. 82-84). «Le territoire des *Bakuba*, selon ces auteurs (*op. cit.*, p. 83-84), est limité au N. par la rive droite du Sankuru, depuis son embouchure jusqu'à la Lukibu, puis par cette rivière et le 23° long. E.; à l'E., par ce méridien; au S., par le 5° lat. S.; à l'W., par la rive droite du Kasai entre l'embouchure de la Lulua et celle du Sankuru». Fernand HARROY a rédigé une excellente étude sur les *Kuba*. Cf HARROY (F.): Les *Bakuba* (dans *Bulletin de la Société Royale Belge de Géographie*, t. 31, Bruxelles, 1907, p. 170-192 et p. 234-251).

(14) Sur les *Luba*, voir MAES (J.) et BOONE (O.) (*op. cit.*, p. 107-113).

(15) Sur les *Bindji*, voir MAES (J.) et BOONE (O.) (*op. cit.*, p. 41-44). «Le groupe principal des *Babindji*, selon ces auteurs (*op. cit.*, p. 43-44), occupe la région de la haute Luebo, englobant tout le territoire du poste de Mboy; au N., ils s'étendent jusqu'à 6°30' lat. S. environ; à l'E., jusqu'à 22°30' long. E.; au S., jusqu'à 7°30' lat. S. environ; à l'W., jusqu'au Kasai. Un autre groupe de *Babindji* habite la rive gauche du Sankuru entre le 23° long. E. et la rivière Lukibu». — Cf aussi HARROY (F.): Une première entrevue avec un chef *babindji* (dans *Le Petit Bleu*, Bruxelles, 25, 26 et 27 mai 1907), où Fernand HARROY raconte sans forfanterie son arrivée sans armes et avec une petite escorte de serviteurs dans le village du chef *bindji* KABEMBA pour lui proposer des perles, des tissus, des vêtements, des couvertures, des casseroles, des gobelets, des bouteilles, des allumettes et du sel en échange de caoutchouc. Il donne dans cet article des détails intéressants concernant les transactions:

«Comment fixer, d'accord avec l'indigène, le prix en caoutchouc des différents articles que nous lui proposons? Rien ici ne peut être laissé à l'arbitraire. Il s'agit de bien évaluer chaque article, non pas d'après ce qu'il nous coûte en Europe, non pas d'après son prix de revient en Afrique, mais bien d'après la valeur qu'il a aux yeux de l'indigène lui-même. Exemple. Voici une chemise, un chapeau, une brassée de tissu blanc, un kilo de sel et une ceinture. Il se trouve que ces différents articles, d'un poids et d'un volume très différents, donc provoquant aussi des frais de transport très inégaux, nous reviennent là-bas à un même prix ou à peu près. En prenant comme base la poule, qui sert de monnaie aux indigènes entre eux, il se fait que la chemise ou le kilogramme de sel valent trois poules, la brassée de tissu deux poules, tandis que la ceinture ou le chapeau n'en représentent qu'une... Voilà donc trois estimations différentes pour trois catégories d'articles d'un même prix. Et comme nous sommes forcément astreints par notre administration d'Europe à ne pas dépasser une limite globale de prix d'achat, force nous est de nous livrer à une véritable gymnastique de combinaisons pour contenter l'indigène tout en observant les prescriptions de nos règlements, regagnant ici ce que l'on a dû perdre là».

(16) Je n'ai pas pu identifier cet agent commercial.

(17) HARROY (J.-P.) (*op. cit.*, col. 459).

En septembre 1906, la carrière de broussard de Fernand HARROY se termine. Il s'embarque à Matadi fin septembre et arrive en Belgique en octobre.

Un mois plus tard, le 20 novembre 1906, il épouse à Strasbourg Elisa SIGEL. L'année suivante, Victorien LACOURT (18), directeur de la Société commerciale et financière africaine (Comfina) (19), nouvellement créée, lui offre la direction de la station principale de cette Société à Kinshasa. Fernand HARROY l'accepte à condition que son épouse puisse l'y accompagner — avec un piano!

Le 24 octobre 1907, il repart avec sa femme pour un nouveau terme de deux ans au Congo. Il poursuit à Kinshasa une activité commerciale intense. En février 1909, il s'embarque avec son épouse à Matadi et rentre à Bruxelles le 21 mars.

Après la naissance de son fils Jean-Paul, le 4 mai 1909, il s'embarque avec son épouse pour un dernier terme à La Pallice le 29 août. Dès son arrivée au Congo, il effectue un séjour dans le Mayumbe où il visite tous les établissements commerciaux et étudie divers projets d'affaires à réaliser dans cette région par la Comfina.

De retour à Kinshasa, Fernand HARROY reprend la direction de la station. Toutefois, il doit faire face à de nombreuses difficultés. La Société ne lui envoie plus les marchandises demandées par les Africains — principalement les tissus —, mais bien des tonnes de poudre et des milliers de sacs de sel pour lesquels il n'a pas d'abri. Résultat : les sacs de 35 kilogs de sel sont réduits à 10 à 12 kilogs quand on peut les utiliser! Par ailleurs, la petite «poudrerie», proche de la maison d'habitation, regorge de poudre inutile. A chaque orage, tout le monde tremble de crainte!

En septembre 1910, Fernand HARROY décide de démissionner et de regagner l'Europe. Il débarque avec son épouse à La Pallice le 9 octobre 1910. Le Ministre des Colonies le récompense des services rendus au Congo en le nommant chevalier de l'Ordre royal du Lion le 1^{er} juillet 1911.

A partir de 1911, Fernand HARROY se consacre à une vie d'homme d'affaires en Belgique, mais il continue à s'intéresser à l'Afrique en publiant plusieurs études et en donnant, de concert avec son ami René DUBREUCQ (20), une série de conférences destinées à combattre

(18) Cf VAN DEN ABEELE (P.): Lacourt (Victorien-Joseph-Prosper) (dans *Biographie Coloniale Belge*, tome IV, Bruxelles, 1955, col. 467-472).

(19) La Société Commerciale et Financière Africaine (Comfina) fut constituée à Bruxelles le 5 septembre 1907, au capital de 2 millions de francs.

(20) Cf ENGELS (A.): Dubreucq (René-Elisée-Charles-Louis) (dans *Biographie Coloniale Belge*, t. 1, Bruxelles, 1948, col. 346-349).

la campagne de dénigrement en mettant l'accent sur les points positifs de l'œuvre africaine de la Belgique.

En 1912, René DUBREUCQ fonde l'Union Coloniale Belge; il charge Fernand HARROY de donner le cours d'Installation commerciale au Congo. Celui-ci assumera cette charge durant quinze ans.

En 1938, il est chargé par le Ministère de l'Instruction Publique et par le Ministère des Colonies de donner de façon permanente des conférences sur le Congo dans les établissements d'enseignement moyen du pays et à la Radio-Scolaire. La guerre de 1940 vient brusquement mettre fin à cette activité.

En 1952, à quatre-vingt-deux ans, Fernand HARROY donne encore, sans consulter une note, une conférence très écoutée au Cercle Africain où il s'estime heureux d'avoir connu «le rude Congo vierge, prenant générateur d'enthousiasme et de poésie, aimé pour ses dangers mêmes, comme la mer est aimée par le marin ou la montagne par l'alpiniste» (21).

Le 7 décembre 1958, il s'éteint à Bruxelles après avoir eu le bonheur de voir son fils Jean-Paul gravir avec succès les échelons d'une brillante carrière africaine.

* * *

(21) HARROY (J.-P.) (*op. cit.*, col. 460).

MON CURRICULUM AFRICAÏN (1900-1910)

par Fernand HARROY

1943

Pour mon fils

I. INTRODUCTION

Dès que fut décidé mon départ pour le Congo (22), aux premiers jours du mois d'août 1900, je m'adressai à la S.A.B. (Société Anonyme Belge pour le Commerce du Haut-Congo). Administrateur-Directeur : Alexandre DELCOMMUNE (23). Je m'adressai là, à tout hasard, parce que c'est là qu'avait été auparavant mon cousin Olympe RONVAUX (24).

Lors d'une première visite à ses bureaux de la rue Bréderode, je fus accepté d'emblée (Sous réserve d'un examen médical qui n'a été qu'une formalité) et on me dit : « Vous partirez dans huit jours, le jeudi 15 août. La veille, vous viendrez ici, à 5 heures, pour être reçu par le Directeur et signer votre contrat ».

Ma seconde et dernière visite fut donc le mercredi 14 août, à 5 h. Là, sans me questionner autrement au sujet de ma situation ou de mes aptitudes quelconques, le Directeur me fait signer (sans que j'aie

(22) Cf HARROY (F.) : Causerie du 20 novembre au Cercle Africain. A.M.R.A.C. (ARCHIVES DU MUSÉE ROYAL D'AFRIQUE CENTRALE). 53.107.4 2/1 (exemplaire dactylographié) (Bruxelles, 1952, p. 2) :

« En effet, à cette époque, lorsqu'un jeune homme annonçait à ses amis qu'il allait partir au Congo (et c'était toujours pour quelques jours plus tard), ils ne manquaient jamais de pousser de hauts cris : 'Bravo, mon cher, quel courage ! Tu sais pourtant bien que, sur quatre qui partent, il n'y en a que deux qui reviennent !'. Et un second d'ajouter : 'Dont un qui est complètement amoché et le dernier, partout où il va, ne fait que casser les assiettes !'. Et, dès que le jeune homme avait le dos tourné, les amis entre eux : 'Qu'est-ce qu'il a fait ? Il a volé ?' — Riposte : 'Non, non, il n'a pas volé, mais je crois qu'il y a un petit scandale à propos de la voisine'. Et un troisième : 'Non, non, moi je sais, c'est son père qui lui avait dit : si tu rates ton examen, tu iras au Congo !'. Aller au Congo, à ce moment-là, c'était l'argument suprême, le châtimement idéal pour les parents des mauvais sujets. Je ne parle pas des militaires, des missionnaires, de quelques comptables et mécaniciens qui, eux, ont un programme tout tracé et savent ce qu'ils vont faire au Congo. Je parle de cette grande quantité de jeunes gens qui allaient au Congo 'pour aller au Congo', sans savoir ce qu'ils allaient y faire. L'enrôlement était bien facile. Il suffisait de se présenter pour être accueilli tout de suite. »

(23) VAN DER STRAETEN (E.) : Delcommune (Alexandre-J.-P.) (dans *Biographie Coloniale Belge*, t. II, Bruxelles, 1951, col. 257-262).

(24) Régine HARROY, tante de Fernand HARROY, avait épousé le docteur RONVAUX, qui fut échevin de la ville de Namur et eut quelque notoriété politique vers 1900. Celui-ci avait un neveu, Olympe RONVAUX (1865? - 1930?), qui, après avoir été agent commercial à la S.A.B., devint homme d'affaires namurois.

le temps de le lire) un très long *factum*, stipulant que j'allais gagner 1 800 francs par an, plus, peut-être, des commissions; mais il était bien entendu que ces commissions se seraient jamais qu'une faveur, et non un dû, ce qui signifiait qu'à la moindre incartade, toutes ces commissions pouvaient m'être supprimées. Contrat de trois ans. Voyage en bateau, en seconde classe. Et, c'est tout (25).

Je fais entretemps de vagues préparatifs, me procurant un équipement tout ce qu'il y a de plus simple et de plus modeste, et le jeudi 15 août, j'arrive à Anvers, tout seul...

Arrivé à bord, on me désigne la cabine de seconde classe, au bateau l'*Anversville* (4 000 tonnes), où nous sommes parqués à quatre. Je suis seul de ma Compagnie.

Comme compagnons de cabine, j'ai des agents français allant à Brazzaville, dont l'un, nommé Raymond SYMBOSEL (26), garçon charmant et de beaucoup de talent comme chanteur, se lie plus particulièrement à moi.

Au moment où le bateau démarre du quai, la musique militaire qui venait de donner un concert pour donner du cœur au ventre des partants, joue «Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille...»

Je passe sur les incidents du voyage, ce genre de voyage ayant été cent fois écrit ou raconté; je signale seulement que, parce que je jouais du violon et que, avec Raymond SYMBOSEL, nous avions organisé au salon de deuxième classe un petit concert qui avait eu du succès, cela nous fit remarquer par les passagers de première classe, qui obtinrent du capitaine l'autorisation pour nous de venir de temps en

(25) Cf HARROY (F.) (*op. cit.*, p. 3-4):

«Ce contrat, évidemment, je l'ai signé sans avoir pu en lire une ligne. Heureusement! Si je l'avais lu, j'aurais sans doute hésité à partir! Ce contrat ne me permet rien et me défend tout; il me dit simplement que j'aurai 150 francs d'appointements [par mois] dont un tiers est réservé par la Société pour se garantir des frasques que je pourrai commettre, un tiers est mis à la disposition de mon mandataire et l'autre tiers à ma disposition en Afrique avec diminution de 3 % s'il est payé en argent... Il insiste sur le fait que l'on ne me doit absolument rien, que s'il m'arrive, par un naufrage ou pour toute autre raison, de perdre mon matériel ou mon équipement, la Société ne me doit aucune indemnité; elle ne me doit rien si je tombe malade, elle ne me doit rien si je meurs. Elle me défend de réunir des objets de collection. Elle s'autorise à me verser à une autre Société, tandis qu'elle précise que si moi je voulais aller dans une autre Société dans les cinq ans qui suivent la fin de mon terme, je lui devrai une somme de 25 000 francs! Vous voyez déjà les conséquences de ce bizarre système d'enrôlement. Au Congo, en fait de hiérarchie, il n'y avait que l'ancienneté: instruction, éducation, cela ne comptait pas. L'agent qui est arrivé six ou trois mois avant vous est votre chef et l'on verra souvent le cas de jeunes gens instruits, sous les ordres d'anciens agents complètement illettrés.»

(26) Je n'ai pas pu identifier cet agent commercial.

temps les distraire au salon des premières (27).

Je dois dire qu'en cabines de secondes ce n'était pas drôle : cabines petites où on s'écrasait l'un l'autre, et où, dès Ténériffe, il faisait une chaleur atroce...

Un seul épisode tragique du voyage. A l'arrivée à Sierra Leone. On était en pleine guerre des Boers ; les indigènes de Sierra Leone qu'on voulait embarquer de force pour le Transvaal, venaient essayer de se cacher dans les soutes à charbon du bateau, pour échapper aux enrôlements, après qu'ils avaient fait le chargement des sacs de charbon. Alors, au moment du départ, on leur faisait une chasse furieuse, à coups de bâtons et de chicotte, et ce spectacle était plutôt pénible, car les autorités noires de Sierra Leone les flagellaient comme des brutes.

Après vingt et un jours de traversée, nous arrivons à Banana, le lendemain à Boma (arrêt, visite) et le lendemain enfin, à midi, par 60 degrés au soleil, nous débarquons à Matadi. Quel Enfer ! Après, vient immédiatement la visite de la Douane, dépôt des armes (j'ai un petit revolver et six cartouches !), et nous assistons, sous le soleil torride, aux formalités douanières. Cela nous vaut un moment de franche rigolade : un des passagers, un brave Ardennais, avait dans ses bagages trois énormes caisses dont il ne nous avait jamais divulgué le contenu. On décloue les couvercles, faits de planches solides, et on constate que ces trois caisses ne contiennent que du charbon de bois ! Notre Ardennais avait appris qu'on doit emporter avec soi un fer à repasser, que l'on chauffe au charbon de bois, et, né malin, il avait emporté des provisions de son village !

Un agent des Magasins Généraux est chargé de recevoir les passagers et de s'occuper de leurs bagages ; il nous fait grimper à ce qui lui sert de factorerie, une boîte en bois peu propre, où nous passons la nuit après un souper infect.

Le lendemain, dès six heures du matin, départ en chemin de fer pour Kinshasa, siège de notre Direction d'Afrique.

Le trajet se fait en deux jours ; nous voyageons en première classe, ce qui ne m'empêche pas d'y pincer, dès le début, ma première fièvre, voyageant à reculons. Un voyageur compatissant m'offre de changer de place avec lui ; cela va mieux, mais, quand même, on n'a pas l'esprit à observer et à admirer le paysage. Bref, dans un assez piteux état, on arrive vers 5 h du soir à Tumba, soit à l'étape. (A cette époque Thysville n'existait pas encore.)

A Tumba, après un souper au manioc, on nous indique nos logements ; à huit, nous couchons sur des paillasses, par terre, sur terre

(27) Raymond SYMBOSEL, qui se rendait dans la Haute-Sangha, y est mort, dès son arrivée. (Note de F. HARROY.)

battue, en un *chimbeck* (28), où je n'exagère pas en disant que comme couvertures nous n'avons, toute la nuit, que des rats, et quels rats !

Le lendemain, à six heures, on reprend sa place dans le train, et la seconde journée de voyage en chemin de fer s'effectue semblable à la première. (Le trajet, en première classe, coûtait 500 francs.) En seconde classe ne voyageaient que des Noirs ou des Missionnaires, ou, à la descente, que les révoqués. Là, les voitures ne comportent que des bancs de bois, des murs à claire-voie, ce qui fait que les voyageurs sortaient de là aussi noirs les uns que les autres, vu les poussières de fumée de la locomotive.

Prix du trajet, en seconde: 20 francs. Le train est conduit et chauffé par des Noirs de la Côte.

Kinshasa était le dernier arrêt avant Léopoldville. On y arrive vers 5 h du soir. Il y a, à l'arrêt, une petite cabane en bois, qui sert d'habitation au chef de gare; et, c'est tout. Tout autour, pas une seule habitation. Je descends péniblement et obtiens que l'on retire du fourgon mes quatre malles, que l'on jette tout simplement dans la brousse.

Je demande au chef de gare: «Où est la S.A.B.?» Il me répond: «Vous voyez là-bas, au loin ce bouquet de grands arbres, et bien, c'est là. — Et mes bagages? — Laissez-les là, la S.A.B. les fera prendre. — Il y a-t-il une route pour gagner la factorerie? — Vous voyez bien cet espèce de sentier qui se perd dans la brousse... Suivez-le...».

Et, tout seul, portant ma lourde valise de cuir, et un paquet de divers *bilokos*, abandonnant mes bagages dans un terrain vague, je me dirige vers le bouquet de grands arbres. Après dix minutes de marche, me voici aux abords de vastes bâtiments en tôles ondulées dans un vague terrain où ne poussent que de gigantesques baobabs.

J'avise un Blanc qui traverse cette espèce de cour: il me désigne le bâtiment où je trouverai le bureau du gérant, M. POELMANS (29). Celui-ci, un tout jeune homme, blond, teint diaphane, semble avoir vingt ans. Il me dit: «Vous venez d'Europe? C'est bien! Je vais envoyer chercher vos bagages. Pour vous loger, je vais voir... Pour souper, venez au mess, à la suite». (Je dois signaler ici que le courrier d'Europe, qui avait voyagé avec moi, allait jusqu'à Léopoldville, d'où il devait être apporté le lendemain. J'arrivais donc *avant* le courrier m'annonçant.)

(28) Grande mesure en torchis, couverte d'un toit de chaume.

(29) Je n'ai pas pu identifier cet agent commercial.

II. MON ARRIVÉE ET MON SÉJOUR À KINSHASA

Me voici donc au siège de la Direction de la S.A.B.

Il y a là: la Direction. Deux directeurs, MM. THIERRY (30) et le Docteur BRIART (31) s'y succèdent annuellement. En ce moment, ils s'y trouvent tous les deux.

Le Secrétariat: MM. PENY (32) et Joseph DE BURLET (33).

La Comptabilité: un comptable chef et deux adjoints.

Le Gérant: M. POELMANS et un adjoint.

Les Transports: le Marquis DE LOYNES et G. CONIN (deux Français) (34). Ce dernier, pour le trafic avec Brazzaville, qui est en face.

La Marine: ateliers de réparation des bateaux. Un chef mécanicien et deux ou trois aides, plus le personnel des bateaux de passage.

Au total, une quinzaine de Blancs plus les passagers occasionnels.

C'est le gros de toute la population de Kinshasa, qui comprend en outre: le Chef de Poste, agent à tout faire (M. J. FIVÉ (35)), plus deux agents blancs de la Citas (MM. VITTA (36) et HAUZEUR (37)), plus un Portugais (M. DINIZ (38)) qui a une petite factorerie non loin de la gare.

A quelques kilomètres de là: N'Dolo, où il y a une petite factorerie des Magasins Généraux. C'est là le seul but de promenade des agents, le dimanche après-midi. Et c'est tout. (J'oubliais le Chef de Gare. Donc, au total: pour tout Kinshasa, 22 ou 23 blancs: c'est aujourd'hui Léopoldville!)

Je reprends la scène de mon arrivée. Le gérant se gratte le front, se disant: «Où vais-je le mettre? Il n'y a de place nulle part! Ah, oui! L'ancienne comptabilité, allez-y!» Qu'est-ce que l'ancienne comptabilité? Un vieux bâtiment écarté et abandonné depuis longtemps,

(30) Cf VAN DER STRAETEN (E.): Thierry (Léon-Constant) (dans *Biographie Coloniale Belge*, tome III, Bruxelles, 1952, col. 841-842).

(31) Cf GÉRARD (A.-S.): Briart (Paul) (dans *Biographie Coloniale Belge*, tome I, Bruxelles, 1948, col. 171-173).

(32) Je n'ai pas pu identifier cet agent commercial.

(33) Joseph DE BURLET était le fils de Jules DE BURLET, qui fut Premier Ministre d'un Cabinet catholique homogène du 26 mars 1894 au 25 février 1896. Je n'ai trouvé aucun renseignement concernant la carrière coloniale de Joseph DE BURLET.

(34) Je n'ai pas pu identifier ces deux agents commerciaux.

(35) Je n'ai pas pu identifier cet agent commercial.

(36) Cf COOSEMANS (M.): Vitta (Guido) (dans *Biographie Coloniale Belge*, tome III, Bruxelles, 1952, col. 895-896).

(37) Cf JADOT (J.M.): Hauzeur (Paul-Joseph-Oscar-Emile) (dans *Biographie Coloniale Belge*, tome IV, Bruxelles, 1955, col. 378-380). Paul HAUZEUR était déjà au service de la Compagnie Industrielle et de Transports au Stanley-Pool (Citas) en 1900 contrairement à ce qu'affirme l'auteur de sa biographie qui date son arrivée au Congo du 12 février 1904.

(38) Je n'ai pas pu identifier cet agent commercial.

quatre murs en torchis, un sol en terre battue, une toiture en chaume vermoulu, pas de plafond. On me donne un Noir pour aller ouvrir.

Au moment où nous arrivons à enfoncer la porte, je pénètre, fais ouvrir un volet pour y voir clair, et vois « s'enfuir une nuée de rats », gros comme des chats, qui grignotaient des fruits de baobabs dont le sol était recouvert.

« On va vous apporter une carcasse de lit. Je suppose que vous avez tout ce qu'il faut pour le couvrir ? des draps, une moustiquaire ? » Je réponds : « Oui, dans mes malles qui traînent encore à la gare... ».

Mes malles arrivent, je déballe, ne trouve rien et dois me hâter pour être prêt à me présenter au mess à 6 h 1/4. Mais, pas d'eau !

Le Noir va me chercher une bouteille d'eau, une assiette, et voilà comment je fais ma toilette pour me présenter au mess.

Comble de ridicule, j'endosse mon plus beau costume d'Europe, je mets des gants (!!) et j'arrive.

A l'entrée du mess, des Blancs attendent que le gérant arrive, car il doit toujours pénétrer le premier. Je me place auprès d'eux, mais nul ne fait attention à moi. Enfin, le gérant arrive, me voit et me dit : « Mettez-vous à la suite ». Je me mets à la suite.

On entre, tous les Blancs s'installent à leur place, chacun d'eux ayant, derrière lui, son boy. Heureusement, la place d'un Blanc reste inoccupée ; le gérant me fait signe : « Asseyez-vous là ! Le boy de votre voisin vous servira... ».

Je m'installe et examine mes deux voisins. A ma gauche, un jeune homme très distingué, vêtu avec recherche, costume blanc impeccable, col et cravate ; à côté de lui : son couvert en argent, et son rond de serviette en argent avec armoiries. c'est le fils du Premier Ministre, Joseph DE BURLET.

A ma droite, une sorte d'anarchiste italien dépoitraillé, figure, barbe noires et sales, la chemise d'ouvrier largement ouverte sur une poitrine velue. J'ai oublié son nom, mais il était très sympathique à tout le monde, parce que très adroit mécanicien, et c'est lui qui réparait toutes les montres (GALLOTTI (39)?).

(39) Cf A.E./A.A.R.M. (Affaires Étrangères/Affaires Africaines. Registre Matricule) 3028 (870). Lazzaro GALLOTTI, fils de Angelo et de Cristina DAVERIO, est né à Mombaruzzo (Alessandria) en Italie le 17 octobre 1873. Il avait épousé Teresa REZZANI et était mécanicien de 1^e classe de la marine marchande italienne. Le 21 septembre 1899, il s'engage à l'É.I.C. pour trois ans en qualité de mécanicien de 2^e classe au traitement de 3 500 francs et s'embarque à Anvers sur le steamer *Léopoldville*. Il arrive à Boma le 12 octobre et démissionne pour cause de maladie (grande hystérie) le 7 novembre. Il s'embarque à Boma sur l'*Anversville* le 31 décembre 1899 et rentre en Europe le 22 janvier 1900. Quelques mois plus tard, il retourne au Congo comme agent commercial de la S.A.B. Je n'ai malheureusement pu trouver aucun renseignement concernant la suite de la carrière coloniale de Lazzaro GALLOTTI.

Je dois rappeler ici que je venais d'arriver *avant* le courrier, qu'à cette époque n'existaient ni T.S.F., ni télégrammes, et que, par conséquent, on ne savait absolument rien des nouvelles d'Europe.

Donc, mon voisin de droite, remarquant ma tenue ridicule d'Européen endimanché s'adresse à moi : « Vous venez d'Europe, Monsieur ? — Oui, Monsieur, je viens d'arriver. — Ah ! Et quelles nouvelles, là-bas ?

— Eh bien, répondis-je, il y a comme nouvelle que, la veille de mon départ, on a assassiné le Roi d'Italie (40). — Qu'est-ce que vous dites ?

Je répète qu'on a assassiné le Roi d'Italie ».

A ces mots, mon voisin monte sur sa chaise, met un pied sur la table et hurle « Bravo ! Bravo ! Bravissimo ! » et il témoigne d'une joie excessive. Mon voisin de gauche, M. DE BURLET, est consterné,

Et voilà la première impression que cette prise de contact m'a donnée sur le personnel d'Afrique...

Le repas terminé, il fait noir. Tous les Blancs se retirent, accompagnés par leur boy qui porte une lanterne ou un photophore.

Moi, je peux aller à tâtons dans mon trou à rats, essayer de trouver mon photophore, une bougie, et de dresser mon lit ; mais je me trouve bien embarrassé pour fixer ma moustiquaire...

Enfin, tant bien que mal, je suis en état de m'allonger et je suis littéralement rompu de fatigue. Je cherche en vain le sommeil, d'autant plus qu'à chaque instant, j'entends le roulement d'un rat qui traverse la pièce. Aussi, une idée géniale me vient : je vais coucher à l'intérieur de ma moustiquaire avec ma canne, ainsi, s'il en vient un sur mon lit, je pourrai le bâtonner. J'éteins et me couche.

Au bout de quelques minutes, je perçois le contact d'une grosse bête qui grimpe sur le lit, un rat. Je saisis mon bâton, flanque un coup terrible dans la direction du monstre, et... je brise en mille morceaux mon photophore qui était au dehors, tout près, sur une malle. Qu'on juge de ma consternation et de mon embarras. En frappant sur mon photophore et en brisant le verre, j'ai fait un potin de tous les diables, et cela me vaut d'entendre crier au loin : « N. de D. ! Il n'y a pas moyen d'être tranquille ici ! Qui fait un boucan pareil ? ».

Je réponds : « Excusez-moi, je n'y vois pas clair. — Qui êtes-vous ? ». Je bredouille que je viens d'arriver d'Europe et que, et que...

« Où êtes-vous ? — Dans la vieille comptabilité. — Attendez, un moment, j'arrive ». Et, je respire.

(40) Umberto I^{er}, roi d'Italie, fut assassiné le 29 juillet 1900.

Entre peu après chez moi un agent qui s'empresse fort aimablement : « Vous venez d'arriver ? — Oui. — Avez-vous une spécialité ? — Que voulez-vous dire ? — Êtes-vous mécanicien, ou capitaine de steamer, ou comptable ? — Non, je suis engagé comme simple agent. — Alors, venez donc boire une goutte chez moi, cela vous fera du bien ! ».

Je ne me le fais pas dire deux fois, confus que je suis devant tant d'amabilité. Nous arrivons dans un petit *chimbeck*, composé de deux petites places. Il cherche deux coquetiers, dans lesquels il verse une goutte de péquet et on cause. J'ai vite compris l'empressement de ce brave type (M. VAN DER STRAETEN (41), de Molenbeek) quand il m'a expliqué ceci : « J'ai fini mon terme, je dois rentrer en Europe par le premier bateau. On n'attend, pour me laisser partir, que l'arrivée d'un agent qui doit me remplacer ; cet agent sauveur, c'est vous ! A votre santé ! Et d'abord, que faisiez-vous en Europe ? — Mon Dieu, différentes choses. — Mais quoi ? — Un peu de commerce, du journalisme. — Du journalisme ? C'est parfait ! Mais quel genre de journalisme ? » — Et moi, gros bête, je réponds : « Je faisais surtout de la critique artistique. — Mais cela tombe admirablement, me dit l'autre, vous serez tout-à-fait à votre place ici ».

Vainement, j'essaie de le questionner, de savoir en quoi consistera ma besogne de demain : il ne veut pas me renseigner de suite : il se borne à me dire : « Je suis l'adjoint du gérant ; demain, mais demain seulement, je vous mettrai au courant ». J'insiste, peine perdue.

Et M. VAN DER STRAETEN me reconduit en me prêtant une bougie.

Je me recouche, craintif devant les assauts des rats, et naturellement, je ne dors pas, pendant cette nuit qui me parut un siècle.

Il faisait encore très noir lorsque j'entends ma porte s'ouvrir ; un Noir, porteur d'une lanterne, m'appelle. Comme j'avais essayé de dormir tout habillé, je saute du lit et demande : « Qu'y a-t-il ? ».

Le Noir s'avance vers moi, me tend un petit paquet de fiches, grandes comme une carte de visite, et dit : « Voilà pour toi... les *moukantes*... — Qu'est-ce que c'est que cela, des *moukantes* ?

— Des *moukantes* ? C'est les *moukantes* ».

Et je regarde : « Kilomètre 380, 1 Kilogr. ; Kilomètre 342, la langue ; Kilomètre 362, 2 Kilogr., etc. etc. Qu'est-ce cela signifie ? » Le Noir, qui bredouille un peu de français, m'explique qu'il s'agit de dépecer une vache que l'on a tuée la veille, de la découper, de préparer les rations suivant les demandes des divers clients.

« Il faut surtout aller vite, car le train passe ici à 6 h 10, et tout doit

(41) Je n'ai pas pu identifier cet agent commercial.

être prêt à son passage, à la gare... C'est toi qui doit faire cela, mon Blanc l'a dit.» Ce Blanc, c'était M. VAN DER STRAETEN.

Je suis le boy et arrive en un enclos où déjà des Noirs sont occupés à dépecer une bête; ils font cela très vite, en gens qui en ont l'habitude, au mépris des règles les plus élémentaires de la propreté, et l'arrivée d'un clerc me permet de faire, avec lui, les répartitions de viande, conformément aux *moukantes*. Pendant ce temps, M. VAN DER STRAETEN dormait, s'en remettant déjà aux bons soins de son successeur, pour faire sa besogne.

Boucher!! J'allais être boucher! Grâce à mes aptitudes de critique d'art!

Je passe, pour aller plus vite, sur les incidents qui suivirent: je m'en fus à l'appel de 6 h; là le gérant me dit: «En attendant que la Direction ait pris une décision à votre sujet, vous travaillerez avec moi».

Et ce travail est celui de l'adjoint *Mondele Sollicitor*, c'est-à-dire: aider le gérant dans ses écritures, rédaction de son journal quotidien, faire les besognes relatives au mess, et, deux fois par semaine, tuer et répartir une tête de bétail.

Quelques jours s'écoulaient; la Direction continue à m'ignorer; le gérant a pitié de moi et oblige un autre agent, qui a une petite maison danoise, à partager avec moi sa petite habitation (un M. DUBOIS (42), un fou, qui examinait toutes les crottes de poule pour voir s'il n'y trouverait pas de l'or).

Un beau matin, le gérant me dit: «Voici un ordre de la Direction: répondre à cette question: étant donné que nous payons nos têtes de bétail à 3,50 francs sur pied, et que nous vendons la viande à 5 francs le kg, quel est le rapport d'une bête? Il faut aller vite, car lorsque la Direction donne un ordre, cela ne doit jamais traîner... Choisissez votre bête, pesez, et faites le nécessaire! Il me faut votre rapport demain».

Amener une vache sur une bascule! Quel problème!

Et, allez donc! Je me mets à l'ouvrage, minutieusement, très attentivement, du mieux que je peux, et j'arrive à cette conclusion: la bête a rapporté 12 francs.

Le gérant est stupéfait: «Ce n'est pas possible, vous avez dû vous tromper. Je n'oserais jamais remettre ce rapport à la Direction. Recommencez ce même travail après-demain».

Le surlendemain, je refais le même travail, avec plus d'attention encore, et j'arrive au même résultat, à 1 ou 2 francs près. Le gérant

(42) Je n'ai pas pu identifier cet agent commercial.

est abasourdi, me fait *signer* ma déclaration et remet mon rapport à la Direction. La Direction, également stupéfaite, répond : « Faites monter en grade l'agent qui a établi ce rapport. Mettez-le aux Transports, mais *il doit garder la boucherie* ». (souligné dans le texte.)

L'explication de tout cela, la voici : mon prédécesseur, qui venait de s'embarquer déjà, aimait beaucoup l'absinthe et les Vénus noires ; il payait ses fraudeurs, ses concubines et son coiffeur avec de la viande : total, chaque opération de la boucherie était déficitaire et... cela m'a fait passer pour un agent absolument remarquable...

Me voici aux Transports, sous les ordres du Marquis DE LOYNES ; j'ai à prendre livraison des chargements venus par chemin de fer ou des produits arrivés par bateau.

Sitôt un bateau arrivé avec des centaines de paniers de caoutchouc, ouvrir tous ces paniers, faire sécher, les réemballer, etc. etc.

Surveiller et diriger le travail des Noirs.

Mais à peine suis-je installé en ce nouveau service qu'un beau matin, à 7 h, je vois venir à moi le gérant, qui me dit : « M. HARROY, vous avez deux heures pour faire vos préparatifs de départ : vers 9 h arrivera ici le steamer *Stanley*. Vous vous embarquerez. Dépêchez-vous.

— Pour aller où, S.V.P. ? — A Inkongo. — Où est-cela ? — Sur le Haut-Sankuru. — Pour quoi y faire ? — Nous avons là-bas une de nos bonnes factoreries, qui est dirigée par M. Jules GANTY ».

M. GANTY travaille avec deux adjoints, mais l'un de ceux-ci, M. LEMMENS (43), vient d'être assassiné par les indigènes, en cours de mission. La Direction vient de vous désigner pour aller le remplacer. Avant de partir, vous viendrez à mon bureau prendre le courrier à remettre à notre agent principal du Kasai, M. FUMIÈRE (44), qui a son siège à Manghay.

Vous serez nourri à bord. Allez vite et bonne chance ! ».

Et voilà tout mon séjour à Kinshasa, où je n'ai résidé qu'à peine trois semaines.

III. LE VOYAGE ET MON ARRIVÉE À INKONGO

C'est donc aux tout premiers jours d'octobre 1900 que j'entreprends le voyage vers le Kasai et le Sankuru, voyage, qui durera 22 jours. Voyage merveilleux et infernal à la fois.

Le steamer *Stanley* est le tout premier petit *Sternwheel*, apporté

(43) Je n'ai pas pu identifier cet agent commercial.

(44) Cf COOSEMANS (M.) : Fumière (Edgar-Joseph-Marie) (dans *Biographie Coloniale Belge*, tome V, Bruxelles, 1958, col. 328-330).

pièces par pièces, à dos d'hommes, sur la fameuse route des caravanes. Il jauge une vingtaine de tonnes.

Sur la plate-forme inférieure: le chargement de bois, la chaudière, et tout le personnel noir. Sur l'unique pont supérieur, à l'avant, la petite cabine du capitaine et la plate-forme où trône le gouvernail; à l'arrière de cette cabine, quelques mètres carrés de plancher; derrière, un bloc comprenant quatre minuscules cabines.

Il y a donc place pour quatre passagers, mais lorsque le bateau vient me prendre à Kinshasa, il y a déjà dix passagers à bord. Je serai le onzième, et, de plus, un tout menu fretin, étant le plus jeune Congolais et n'ayant aucun grade.

Donc, pas de cabine, ma chaise-longue. C'est là que je passerai mes jours et toutes mes nuits.

Les jours sont affreux parce qu'il faut à chaque instant se garer des escarilles de bois brûlant dévalant de la cheminée (tout le monde a ses vêtements brûlés). La nuit, c'est inimaginable: on essaie de s'allonger dans sa chaise-longue et de s'entourer la tête dans des bouts de moustiquaire, car, précisément à cause du bateau et du voisinage de la chaudière, les moustiques sont légion.

Le lendemain du départ, m'étant enfin assoupi, je suis réveillé vers 4 h 1/2 du matin par une mangouste qui me grimpe dans la jambe du pantalon. C'est la mangouste du capitaine en second, lequel fait laver le pont par les Noirs du bord. Je proteste, en montrant ma montre qui ne marque que 4 h 1/2, et, méchamment, ce type repousse violemment mon bras, ce qui projette ma montre à l'eau. Après, palabre, menace de plainte, et finalement ce pauvre bougre vient me supplier de retirer ma plainte et d'accepter sa montre à lui, un vieux navet de famille. Je l'accepte, mais la lui rendrai à la fin du voyage.

Il faut quatre jours pour remonter le fleuve, depuis le Stanley-Pool jusqu'à Kwamouth, c'est-à-dire la partie du fleuve dite le Chenal. Pendant ce trajet, il y a encore à boire et à manger.

Mais, arrivés à Kwamouth, le Capitaine et son second ont déjà bu à eux deux toutes les dames-jeannes de vin qui devaient constituer la boisson des passagers pour tout le voyage aller et retour.

A partir de Kwamouth, il n'y aura donc plus que de l'eau.

Notre arrivée à Kwamouth est marquée pour moi par un incident pittoresque. On y passe la douane, pour entrer en région exclusivement État Indépendant. Jusqu'ici, nous longions aussi bien la côte du Congo Français. Donc, la Douane.

Deux heures avant d'arriver au poste, un des passagers, qui, lui, disposait d'une cabine, se plaint d'une subite et très vive atteinte de fièvre. « Cela ne fait rien, dit-il, je connais le vrai remède. Vite, ma

malle-bain, et qu'on me prépare de suite un bain de pieds, avec beaucoup de savon. »

Le voilà installé au bord de sa couchette, les pieds au fond de sa malle-bain à l'eau savonneuse. Les douaniers viennent et questionnent tout le monde : « Rien à déclarer ? C'est bon ! ».

On fait le plein chargement de bois ; pendant ce temps notre malade reste immuablement les pieds dans son bain. Mais, sitôt le steamer remis en route, il nous appelle, triomphant, et nous montre que, au fond de sa malle-bain, bien remplie d'une eau bien savonneuse, il avait, entre ses pieds, dissimulé quatre bouteilles d'absinthe, dont il nous fit instantanément les honneurs.

Il faut savoir que l'absinthe nous était absolument défendue.

Autre incident, deux jours après avoir passé Kwamouth.

A un moment donné, on entend tous les Noirs de l'équipage crier : « *Tchiboko, Tchiboko* » ! On voit au loin, émergeant du fleuve, un énorme ballon qui flotte.

C'est la panse gonflée d'un hippo mort.

On se dirige vers cette masse informe ; avec des chaînes, on l'attache à l'arrière du bateau, et on la remorque jusqu'au soir.

Le soir, après la corvée du bois, faite la nuit, à la lueur des falots, on permet aux Noirs de commencer le dépeçage de l'énorme bête. Rien ne peut donner une idée de la peste épouvantable qui se dégageait tandis qu'on désentripaillait l'hippo. Mais, cela ne fait rien. Le Noir ne mange pas les odeurs. Il n'aime que la viande. Voilà donc une belle provision de viande pourrie pour les Noirs du bord, et même pour Messieurs les Blancs, car le *Cook* du bord a reçu l'ordre de recueillir et de découper, pour en faire des boulettes, tout ce qu'il fut possible de réunir.

Et c'est ainsi que, pendant tant de jours, nous n'avons été nourris que de boulettes d'hippo crevé.

Inutile de dire ici que devant pareils incidents, devant pareilles circonstances de vie, surtout pour un bleu, on n'avait pas l'âme nécessaire pour jouir des beautés du voyage et du pittoresque des événements. On était trop sous l'empire des privations et des accès de fièvre journalière.

Faire ce voyage aujourd'hui, en de bonnes conditions de confort et de ravitaillement, quelle merveille cela serait ! La traversée des « trois journées des îles » avec ces innombrables bancs d'oiseaux de toutes sortes et de toutes beautés, ces innombrables bancs d'hippos, cette quantité inouïe d'énormes crocodiles (*N'Gndu*) que l'on rencontrait sur les bancs de sable et près desquels on passait sans que cela les dérange ; ces lointains troupeaux de buffles, ces milliers de singes, ces cris de perroquets, de *bolikokos*, de toucans, autant de choses dignes

d'être admirées, auxquelles je songe, quarante ans après, comme au travers d'un rêve, mais qui, au moment même, étaient mal observées et mal appréciées.

Comme je regrette de ne pas avoir eu, à cette époque-là, l'état d'esprit nécessaire à la bonne compréhension et à la bonne relation de tout ce qui s'offrait journellement à l'observateur attentif.

Après 12 jours de navigation, nous arrivons à Manghay, où réside notre Inspecteur, l'Agent Principal M. FUMIÈRE.

Je me présente à lui, porteur du courrier que l'on m'avait confié. C'est un homme charmant, mais il a l'air positivement effaré de voir arriver d'Europe un agent aussi mal fichu, déjà amaigri par ces douze jours d'une traversée impossible, crevant littéralement de faim. Et puis, il a une nouvelle à me communiquer, qui n'était rien moins que sinistre.

Il venait de recevoir un courrier descendant d'Inkongo, et M. GANTY lui faisait savoir que son second adjoint venait aussi de mourir. Donc : moi, déjà à moitié croqué, je partais pour aller remplacer deux cadavres... Réjouissante perspective!!

Je fais un bon dîner à la table de M. FUMIÈRE, qui, le lendemain, au moment du départ du *Stanley*, fait remettre à bord une magnifique bourriche de légumes divers. Du coup, je n'étais plus, aux yeux des passagers, un vulgaire menu fretin, mais un Monsieur, pour lequel on daigne avoir quelques attentions.

Le voyage se poursuit ; nous avons quitté le Kasai pour entrer dans le Sankuru, et 10 jours après, nous voici à Inkongo.

IV. INKONGO. MON ARRIVÉE ET MA MISE AU TRAVAIL

Inkongo est donc, de l'avis de la Direction, ce qu'on appelle une bonne factorerie ; ce qui veut dire qu'on y fait de bonnes récoltes de C.T.C.

Le gérant est un tout jeune homme, aux cheveux déjà blancs. Il s'appelle Jules GANTY et est actuellement Administrateur-Directeur en Belgique de la Compagnie du Kasai.

Quand le steamer aborde, vers 4 heures, au *beach* de sa factorerie, montant à bord, j'observe ce sauvageon, culotte trouée où le genou dépasse, chapeau de brigand calabrais : c'est mon chef.

Je me présente à lui, il me considère avec stupéfaction : songez donc ! Je viens de passer 22 jours sans voir un matelas, on crève de faim depuis plus de quinze jours, j'ai évidemment la mine d'un candidat moribond. Or, il sort d'en prendre, des moribonds... et dissimule à peine sa consternation. N'importe !

On décharge les colis qui composaient le chargement, on emmaga-

sine tout cela ; le gérant prend avidement connaissance du courrier, tandis que je reste les bras ballants ; enfin, pouvant s'occuper de moi, il me présente ainsi ma future tâche.

A quelques mètres du *beach*, se trouve une petite maisonnette en torchis : quatre murs de terre, un toit de chaume, un sol en terre battue où traînent quelques nattes indigènes. Trois mètres sur trois. Pas de fenêtre. Une porte branlante : « C'est votre habitation. Enfermez-y vos affaires ». Le lit est composé de quatre sticks figés en terre, réunis par des planches latérales sous lesquelles s'entrelacent, en guise de sommier, des lianes indigènes (*codys*). Un semblant de matelas bourré de feuilles de bananes le recouvre ; c'est à mon équipement à faire le reste.

Après mon installation et une rapide toilette (j'ai fait chercher de l'eau du fleuve), je me rends sur la barza du bâtiment principal, lequel comprend la chambre du gérant, le mess et le bureau. Sur la *barza*, Jules GANTY a fait préparer un apéritif. Il a entretemps donné des ordres pour qu'il y ait une poule de plus au souper du soir.

La conversation se résume ainsi :

« Il était grand temps que vous arriviez ; je viens de perdre mes deux adjoints et la besogne en souffre.

M. LEMMENS avait son travail dans la région des *Lulua* ; c'est une très bonne région au point de vue des produits à récolter, mais M. LEMMENS y a été attaqué et tué par les indigènes.

Entretemps, la Force Publique y a fait ce que l'on appelle une « promenade militaire » (on sait ce que cela veut dire) ; il est grand temps d'y retourner car la région est sans sel et sans croissettes (ces croissettes sont pour le paiement de l'impôt), donc, beaucoup de caoutchouc à récolter. Il faut partir de suite ».

J'objecte timidement que je ne connais encore absolument rien du genre de commerce que l'on fait avec les Noirs ; la nature et le prix en caoutchouc de toutes les marchandises ; ne conviendrait-il pas que je sois un peu au courant avant de m'aventurer ?

« Vous avez raison, et pour vous mettre au courant, rien ne vaut mieux que d'assister pendant un jour à un marché déjà installé. Nous avons un petit marché sur la Lubi, tenu par un Noir de la côte, nommé KAMOROTO. L'endroit s'appelle Bakon-Kott, ce n'est pas loin de Lusambo. (La Lubi se jette dans le Sankuru à Lusambo.) Je vous donnerai demain une pirogue et quelques hommes, qui vous conduiront chez KAMOROTO. Là, vous passerez une journée entière, pour voir comment il procède, et puis vous reviendrez de suite, pour vous apprêter à partir à Chibango (chez les *Lulua*, entre Luebo et Lusambo). »

Comme on le voit, j'ai beau être en marmelade, on ne peut me laisser le temps de souffler.

Parti en pirogue, avec six hommes, à 6 heures du matin, je passe, en cours de route, en y faisant une visite rapide de présentation, d'abord, à la Konduie (Plantations Lacourt) (45) et, plus loin, à Niengele, au siège de la Maison Hollandaise (N.A.H.V.) (46). On défile, sans s'arrêter devant Lusambo, pour remonter un peu la Lubi et arriver avant le coucher du soleil chez KAMOROTO.

Il faut grimper pas mal pour arriver, de la rive, à l'endroit où il a établi son petit marché. C'est la première fois depuis bien longtemps que mes jambes se dérouillent; cela va.

KAMOROTO, un Sénégalais, parle un peu un français tout petit nègre. C'est un très grand diable, très sec, étendu sur sa natte, abrité par un vieux morceau de toile de tente. Au moment où je l'aborde, il semble consulter avec attention un gros livre, qu'il parcourt à l'envers.

(45) Cf HARROY (F.) (*op. cit.*, p. 16-17):

«Effectivement, dès le lendemain matin à 6 heures, sans avoir dormi, naturellement, je m'installe dans une petite pirogue. C'était nouveau pour moi cela! Le gérant m'a dit: «En passant, vous allez vous arrêter à la Konduie, là où se trouvent les Plantations Lacourt. Je vous autorise à y descendre et d'aller saluer le Directeur, M. KONINGS, car il est bon que les Blancs d'une même région se connaissent. Effectivement, nous passions devant la Konduie vers midi. Je m'y arrête et je m'aventure dans un petit poste où je vois venir à moi un Monsieur, très pâle, roux, l'air malade en quelque sorte. C'était M. le Directeur KONINGS qui, très gentiment, m'invite à aller faire la causette dans ce qui lui servait de bureau. La conversation s'engage: je ne me rappelle plus du sujet, mais je sais qu'à un moment donné un mot manquait de clarté pour lui. La signification du mot l'intriguait et, comme je voyais un dictionnaire sur son bureau, je prends ce dictionnaire et je lui mets sous les yeux le sens de ce mot. Le Directeur me regarde stupéfait. Il crie: «Boy!». Un boy arrive. «Appelez vite M. LEDROUX!» Pendant ce temps-là, il ne souffle pas mot! M. LEDROUX, un tout jeune homme, apparaît. Alors, me désignant, M. KONINGS lui dit: «Figurez-vous, M. LEDROUX, que voilà un agent de M. le gérant d'Inkongo qui vient de chercher un mot dans le dictionnaire et qui l'a trouvé tout de suite! Est-ce que ce n'est pas extraordinaire? Est-ce que vous ne trouvez pas que M. GANTY a vraiment de la veine d'avoir un agent comme cela?». Et voilà! M. le Directeur était à peu près illettré! Je dois ajouter qu'à cette époque-là, les Plantations Lacourt ne s'occupaient pas encore de véritables plantations, mais avaient surtout comme travail le débroussement de la forêt.»

Cf aussi COMÉLIAU (M.-L.): Konings (Gilles-Mathieu-François) (dans *Biographie Coloniale Belge*, tome IV, Bruxelles, 1955, col. 464-465). — Je n'ai trouvé aucun renseignement sur la carrière de l'agent commercial LEDROUX.

(46) Cf BONTINCK (F.): Les archives de la Nieuwe Afrikaanse Handelsvennootschap conservées à Schaarsbergen (Pays-Bas) (dans *Bulletin des Séances de l'Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer*, nouvelle série, tome XVI, fasc. 2, Bruxelles, 1970, p. 178-180); FRANSENS (K.): Nederland na de Aardrijkskundige Conferentie van Brussel (1877-1879) (dans *La Conférence de Géographie de 1876. Recueil d'études*, Bruxelles, 1976, p. 504-513). — L'Afrikaanse Handels-Vereeniging (A.H.V.) avait été créée en 1869 à Rotterdam pour continuer les activités de la firme «Kerdijk et Pincoffs» fondée en 1857. Après la faillite de l'A.H.V. en 1879, plusieurs négociants d'Amsterdam créèrent en 1880 la Nieuwe Afrikaanse Handelsvennootschap (N.A.H.V.).

Il ne sait pas lire, mais... c'est le *Koran*.

KAMOROTO s'empresse, et me fait remarquer avec tristesse qu'il ne peut que me faire partager sa natte, et le vieux morceau de toile de tente qui l'abrite, lequel est tendu, par l'opération du St Esprit, à l'aide de bâtonnets crochus et de lianes.

Et c'est ainsi que je m'apprête à passer la nuit, couché par terre, contre KAMOROTO (le bien odorant), sur sa natte. Impossible naturellement de trouver le sommeil ou le repos. Mais, voici du nouveau : une tornade s'annonce. Elle arrive au galop, comme toutes les tornades. En un rien de temps, la toile de tente vole en l'air, la natte vole en l'air, le *Koran* est projeté au bas d'un monticule, ma petite cantine est éparpillée... Je laisse à penser comment nous avons passé la nuit, à nous secouer comme des barbets sortis de l'eau.

La journée du lendemain est consacrée à l'observation du marché (47). Je renvoie, pour ce chapitre, à la petite étude que j'ai publiée au Cercle Africain. Et, le surlendemain, dès la première heure, je remonte en pirogue, pour faire, en quatre heures, le trajet que j'avais mis onze heures à remonter.

Arrivée avant midi à la factorerie; un bref repos, puis, immédiatement, préparatifs pour le départ le lendemain à Chibango.

A partir de maintenant, plus de chemin de fer, plus de steamer, plus de pirogue. Le tout, à pied, par des terrains recouverts de savane, par des montagnes souvent très élevées, par des forêts immenses, par des vallées longeant des rivières où la végétation est tout simplement merveilleuse. Le palmier domine partout.

Le trajet d'Inkongo à Chibango comporte cinq étapes (environ 150 km).

J'ai, comme tout service personnel, un boy cuisinier; ma caravane se compose d'une vingtaine d'hommes; n'oublions pas que je n'ai pas encore eu le temps d'apprendre grand'chose de la langue indigène, à part les leçons de KAMOROTO.

Mais, en somme, le voyage se fait assez bien, mes hommes sont dociles, bien habitués à ce sentier-piste qui conduit d'un village à l'autre. Je n'ai à me plaindre de rien. Tout est nouveau pour moi.

A la première étape, dans un simple petit *chamba*, où n'habitent que quelques Noirs, je couche dans une hutte indigène.

Cf HARROY (F.) (*op. cit.*, p. 17):

« Je passe sur les incidents de la nuit et vous dirai seulement que j'ai passé toute la journée du lendemain à voir comment il s'y prenait pour donner une cuillerée de sel par-ci, une cuillerée de perles par-là ou quelques brasses de tissu en échange de caoutchouc. Au bout d'un jour j'en savais assez pour organiser mon propre marché. »

A la seconde étape, au village de Bakka-Kissagai, le tableau change. La renommée, assurée par le tam-tam, a déjà fait savoir aux indigènes qu'un Blanc est en route, qu'il a avec lui du sel, des croisettes, des perles, des tissus, etc., surtout du sel!

De tous les environs les Noirs sont déjà accourus à Bakka-Kissagai, et lorsque j'y arrive, il y a déjà là de quoi vendre tout le contenu de ma caravane.

Grâce à l'expérience de mon *capita*, je passe ma première journée à faire le marché, à faire fabriquer, avec des feuilles de palmier, des *moutètes* (paniers où se loge le caoutchouc) (48), et, dès le lendemain à la première heure, je renvoie à la factorerie toute ma caravane, abondamment chargée de C.T.C. (49).

Inutile de dire qu'elle fut agréablement accueillie par mon gérant, qui, de suite, recharge cette même caravane de nouveaux articles et me la renvoie. Pendant cette allée et venue, soit donc pendant ces quatre jours, je reste seul avec mon boy à Bakka-Kissagai. C'est là que, en flânant, j'ai pu enfin me reposer et prendre un peu contact avec des indigènes.

Mes hommes revenus, bien chargés, après ces quatre jours, nous nous remettons en route dès le lendemain de leur arrivée et filons en trois étapes jusqu'à Chibango.

Là évidemment, accueil très réservé, craintif: mon prédécesseur a été tué dans la région, la Force Publique est venue faire une promenade punitive, on est prudent, et... moi aussi (50).

(48) Cf HARROY (F.) (*op. cit.*, p. 18):

« Pour apporter ce caoutchouc, l'indigène fabriquait une sorte de panier avec une simple feuille de palmier. Il arrachait à un arbre une de ces longues feuilles qui avait deux à trois mètres de longueur, la coupait en deux par son milieu, disposait parallèlement les deux tiges l'une à côté de l'autre, à 25 à 30 cm l'une de l'autre, et avec les feuilles qu'il entrelaçait, il formait une fermeture; une feuille de bananier disposée au fond du panier suffisait pour assurer la sécurité ».

(49) Cf HARROY (F.) (*op. cit.*, p. 18-19):

« Voilà que, dès la fin de ma seconde étape, j'ai tout vendu et j'ai pu renvoyer en factorerie mes 20 hommes que je vais attendre pendant quatre jours, quatre jours pendant lesquels ils se rendront à Inkongo et me reviendront de nouveau chargés de marchandises. Enfin quatre jours de repos pour moi! Quatre jours de flemme! Je vais pouvoir dormir! Et j'ai bien dormi! J'ai passé deux bonnes nuits grâce à la grenouille! Vous vous demandez ce que la grenouille vient faire ici? Et bien voilà! Mon boy m'avait dit: 'Tu enfermes une grenouille dans ta hutte avant de souper et si, quand tu vas te coucher, la grenouille est encore là, tu peux être tranquille et bien dormir, il n'y a pas de serpent (car les serpents, souvent, se nichent dans le toit de chaume de ces huttes)' ».

(50) Cf HARROY (F.) (*op. cit.*, p. 19):

« J'appréhendais naturellement l'accueil qui devait m'être fait dans ce village, où mon prédécesseur, M. LEMMENS, avait été assassiné. Assassiné! Où? Comment? Quand? A-t-il été mangé? Où est-il enterré? Toutes choses que je n'ai jamais pu

Le village, assez important, perche au haut d'une montagne. Je m'installe dans une petite hutte qui était déjà occupée antérieurement, je fais construire à côté un petit hangar pour abriter mes marchandises et mon C.T.C., et voilà la résidence où je vais trôner près d'un an. J'y fais aussi creuser, tout près, un très grand trou, pour y jeter marchandises et C.T.C., en cas d'incendie.

Évidemment, dès le jour de mon arrivée, le C.T.C. afflue, et toute ma caravane va pouvoir retourner de suite, abondamment chargée du précieux *N'Dundu* (C.T.C.). Mon gérant va être bien heureux.

Et ainsi de suite. Sans jamais s'arrêter, une caravane fait route, m'apportant des marchandises, reportant des produits.

Le gérant est enchanté, et moi, je commence à m'y faire.

Tout seul, sans jamais voir un Blanc, j'y fête mes 30 ans et y passe la Noël 1900. Je ne me rendais guère compte alors que je me trouvais chez des anthropophages; un incident me l'apprit.

Pour un envoi important que j'avais à faire à la factorerie, j'avais demandé au chef CHIBANGO de me donner tous ses hommes. Comme je les payais bien, il m'avait répondu: «Tu les auras tous».

La caravane chargée et partie, je me promène dans le village, et rencontre un beau Noir, bien solide, bien gras, qui bayait aux cornilles. Je le questionne: «Qui es-tu? — Je suis un homme de CHIBANGO (un esclave, *mupica*). — Pourquoi n'es-tu pas parti? Et pourquoi ne travailles-tu pas? — Parce que, à la prochaine lune, on doit me manger...». Et le bonhomme me confiait cela comme s'il s'agissait d'une chose toute naturelle. C'est bien là un exemple de leur mépris de la mort.

savoir. Et comme le mot d'ordre était 'Prudence et méfiance', j'engageais d'autant moins de conservations à ce sujet, qu'à cette époque-là, je ne connaissais encore presque rien de la langue indigène. Tout se passa dans le calme et la méfiance réciproque. J'ajoute, cependant, dès maintenant, un détail à propos de ce qui se passa quatre ans plus tard. Me trouvant comme Chef de Secteur en voyage d'inspection dans la région des *Lulua*, je vis venir à moi un courrier porteur du petit bâtonnet classique en haut duquel est enfourchée la *moukante*, et je lus, avec stupéfaction, ce que contenait ce billet que m'adressait un de mes gérants, M. Félix WUILLEMAN. 'Je viens, écrivait-il, de découvrir et d'arrêter l'assassin de M. LEMMENS; il est ici avec moi sous bonne garde. Veuillez me faire savoir où je dois le diriger. Est-ce au poste de l'État de Bena-Dibebe, est-ce à Lusambo, est-ce à la factorerie?' J'étais très perplexe au sujet de la réponse à lui faire parvenir, mais, par le plus grand des hasards, je savais que notre Inspecteur général, M. LESCRAUWAET, était dans le voisinage. Je fis donc prendre l'avis de M. LESCRAUWAET, qui me répondit par le laconique billet: 'Mettez immédiatement en liberté l'assassin de M. LEMMENS. Nous n'avons pas qualité pour procéder à des arrestations et vous pourriez avoir de graves ennuis...'. Et voilà comment nous étions protégés!»

Cf aussi LACROIX (A.): Lescrauwaet (Edouard-Louis-Léon-Marie) (dans *Biographie Coloniale Belge*, tome III, Bruxelles, 1952, col. 550-551). — Je n'ai trouvé aucun renseignement sur la carrière de Félix WUILLEMAN.

Au début de mon séjour à Chibango, je parvenais assez facilement à me tirer d'affaire au point de vue de la nourriture. Le village me procurait des poules et des œufs, du manioc, et mon gérant m'envoyait régulièrement ce qu'il pouvait, en matière de ravitaillement d'Europe: vin, beurre, farine, huile, sucre, etc.

Mais, dès le début de 1901, plus rien n'arrivait. Les *chop-box* trimestriels furent interrompus, on ne savait pourquoi. Plus de beurre, plus de farine, plus de vin, plus de sucre, etc. etc.

Dès les premiers mois de l'année 1901, je me sentais atteint d'une anémie étrange, qui facilitait les accès de fièvre. Cela se manifestait par une sorte d'éruption de la peau: gros boutons sur tout le dos et sur la poitrine, que j'essayais de combattre en me faisant frictionner à l'eau bouillante par mon boy. Peine perdue.

Mon gérant m'écrivait: «Rentrez à la factorerie». Mais j'étais intransportable; j'étais trop faible pour entreprendre une si longue marche à pied, et il ne pouvait être question d'utiliser un *tippoye*.

Comme il n'y avait pas de route et que la plus grande partie des trajets devait se faire en forêts, la marche en *tippoye* devenait trop douloureuse en raison des coups qu'à chaque instant on recevait des aspérités des branches d'arbres.

Il n'y avait qu'à patienter, et à s'en remettre à la grâce de Dieu. Et c'est ainsi que j'ai fait à Chibango un séjour ininterrompu de six mois, sans voir un Blanc.

Entretemps, mon gérant, très inquiet, se donnait beaucoup de mal pour essayer de me trouver, soit une boîte de beurre, soit une dame-jeanne de vin, soit un peu de farine, mais vainement.

Un jour, il m'écrivit, triomphant, qu'en violation de tout règlement, il avait abandonné sa factorerie, avait pris une pirogue, et s'était rendu au poste de la Maison Hollandaise, où, en échange d'une vieille charnière, il avait obtenu pour moi un pot de confiture.

Ce petit fait caractérise bien le climat du moment.

Enfin, à la longue, je me suis tant soit peu retapé, et le désir de revoir un Blanc me donnant des ailes, j'ai entrepris le voyage du retour, avec courage et succès.

Et, le soir de mon arrivée à Inkongo, Jules GANTY a fait servir un souper de six plats, soit six poules préparées de six façons différentes.

Hélas, une nouvelle affreuse m'attendait à mon arrivée, nouvelle que mon gérant était consterné de devoir m'apprendre.

J'ai dit plus haut que mon habitation se trouvait au bas de la factorerie, à quelques mètres de la rive du Sankuru. La porte ne fermait que par un cadenas de traite. La plus élémentaire prudence aurait voulu que le gérant fit rentrer soit dans un magasin, soit dans sa

chambre, mes malles et mes *bilokos*. Évidemment, *tout* a été volé. Je n'en avais évidemment emporté avec moi à Chibango (comptant n'y faire d'abord qu'un court séjour) que le strict nécessaire. Un costume kaki, un peu de linge, quelques accessoires. Tout le reste était resté à Inkongo : mes vêtements d'Europe, mon équipement d'Afrique, mes chaussures, mon linge ; tout cela a été volé. Me voilà propre !

Timidement, j'ai risqué une réclamation auprès de la Direction qui a répondu que, « parce que j'étais un bon agent », on me permettait de me rééquiper au « fétiche », c'est-à-dire au magasin où se vendaient les articles pour Noirs : des costumes blancs complets à 3,50 francs le costume, quelques singlets à 0,80 francs, chemises de traite, etc.

Et voilà comment j'ai été nippé, dès ma première année de séjour africain.

Je suis retourné par la suite plusieurs fois à Chibango, toujours avec les mêmes bons résultats (bons résultats pour le gérant qui touchait les commissions).

La vie continuait à être difficile, non seulement faute de ravitaillement, mais encore et surtout faute des principales marchandises, car on ne recevait presque plus rien d'Europe. Mais, à force d'aller à l'école du stoïcisme, on était devenu adroit et je m'en fichiste...

Vers la fin de 1901, Jules GANTY avait accompli les trois années de son contrat ; il guettait donc sa rentrée en Europe.

Au moment venu, on reçoit de la Direction d'Afrique une lettre informant Jules GANTY qu'il peut rentrer en Europe, et que son Adjoint M. Fernand HARROY est nommé gérant à sa place.

Me voilà donc nommé gérant, après un an de service. J'en suis heureux et fier, mais, mais, mais, voici une autre histoire !

V. LA COMPAGNIE DU KASAI (C.K.)

Jusqu'à présent, je me suis complu, en écrivant ces mémoires, à relater de menus incidents, qui n'avaient d'autre but que de colorer mon récit et de caractériser la période des débuts. Ce n'est pas pour exciter une compassion quelconque que j'ai relaté ce qui du reste n'est que vérité, mais plutôt en raison du caractère pittoresque que j'ai cru pouvoir lui attribuer.

A partir de maintenant, j'irai à plus grands traits, sinon ce récit menacerait de devenir d'une longueur fastidieuse.

Nous sommes donc fin 1901, je viens de recevoir ma nomination de gérant de la factorerie d'Inkongo. On attend le courrier suivant. Mais le bateau qui arrive d'abord nous amène notre Agent principal M. FUMIÈRE (récemment vu à Manghay), et M. FUMIÈRE nous

apporte la nouvelle sensationnelle suivante.

Toutes les Sociétés qui exploitaient les diverses régions du Kasai et du Sankuru viennent de fusionner en Europe et de former la Compagnie du Kasai.

Je rappelle ici le nom de quelques-unes de ces Sociétés, exploitant le caoutchouc, l'ivoire et... rien d'autre. C'étaient :

La S.A.B.

La Maison Hollandaise (Nieuwe Afrikaansche Handelsvennootschap)

Le [Comptoir Colonial] Belgika

Les Plantations Lacourt

Le [Comptoir Congolais] Velde

Les Magasins Généraux

Le Nyengelé

Etc.

La Compagnie du Kasai a été officiellement créée le 1^{er} janvier 1902.

Les pourparlers duraient depuis un an, et c'est parce que ces pourparlers duraient depuis longtemps que, pendant aussi longtemps, on n'a pas cru devoir nous envoyer ni marchandises, ni ravitaillement. Ces pauvres bougres d'agents d'Afrique n'ont qu'à tirer leur plan !

Donc, M. FUMIÈRE vient nous annoncer la nouvelle et nous exposer les différentes combines :

« Nos factoreries du Kasai et du Sankuru font donc partie de la Compagnie du Kasai, à partir de 1902, à partir du moment où on viendra remplir les formalités de remise-reprise, inventaires, etc.

La C.K. reprend tous les agents, avec leurs contrats, mais en les faisant monter d'un grade : un bon adjoint deviendra gérant, un gérant deviendra Chef de Secteur, etc.

Nous n'obligeons pas nos agents de la S.A.B. à accepter, nous les engageons à le faire parce qu'il y va de leur intérêt.

A nos bons agents, tels que MM. GANTY et HARROY, nous disons : vous êtes libres d'accepter, mais, si vous préférez rester à la S.A.B. nous avons des places pour vous en nos établissements du Haut Congo, du Lomami... ».

On réfléchit, on discute, on soupèse ; M. FUMIÈRE souligne les avantages qu'il y a pour nous à rester à Inkongo. Bref, GANTY et moi, nous décidons d'entrer à la Compagnie du Kasai, et d'attendre son directeur, le Docteur DRYEPONDT.

Donc, GANTY renonce à rentrer de suite en Europe (bien lui en a pris, il est aujourd'hui grand chef en Europe).

Et on attend, on attend, on attend l'arrivée de la mission C.K. Cela va durer près de huit mois, car ce n'est que vers juillet 1902 que le

Docteur DRYEPONDT vient procéder à la reprise. Pendant tout ce temps, ne l'oublions pas : pas de marchandise et pas de ravitaillement (51). Pendant tout ce temps, GANTY continue à être gérant, et moi, gérant nommé, mais jouant adjoint.

Inutile aussi de rappeler que pendant ces longs mois d'attente nous continuions à crever de faim, et pourtant, comble des combles, nous avions au magasin un sac de 100 kilogs de farine et deux énormes jambons!!

Mais voilà : GANTY était l'esclave servile du Règlement, qui nous interdisait de consacrer plus de 1,35 francs de dépenses par jour et par agent pour nos achats en vivres d'Europe.

Mettre ces deux articles en consommation, c'était nous obliger, en comptabilité, à les distraire de l'inventaire, et ils auraient absorbé nos possibilités de plusieurs mois. Donc, irrégularité (52). Et le méticuleux GANTY, qui n'a jamais connu autre chose que le respect intégral des fameuses circulaires (c'est du reste ce qui lui a valu ses avances), n'aurait consenti pour rien au monde à déroger en quoi que ce soit aux instructions officielles. Que de palabres n'ai-je pas eues avec lui à ce sujet ?

Bref, on avait faim ? Rien à faire ! Et le dimanche, en guise de promenade, GANTY et moi faisons tout le tour de la factorerie et allions contempler les dégâts faits à nos jambons et à la farine par l'armée de

(51) Cf HARROY (F.) (*op. cit.*, p. 23):

« Commence alors une existence plutôt bizarre, qui se caractérise assez fâcheusement par une longue période de famine. Les derniers ravitaillements que nous avions attendus se trouvaient à bord d'un steamer, *Le Roi des Belges*, qui avait sombré dans le Kasai. Puis, plus rien n'arriva jamais. Pourquoi ? En Europe, les Sociétés qui savaient qu'à partir du 1^{er} janvier 1902, elles n'avaient plus à se préoccuper des agents, n'envoyaient plus rien. La Compagnie du Kasai, pas encore en exercice, n'envoyait rien non plus ! Et c'est ainsi que, durant près d'un an, on verra pourquoi plus tard, nous avons été privés de tout ravitaillement d'Europe. On ne meurt pas de faim dans un pays où on a des poules, des œufs, parfois même un canard, parfois aussi un bouc châtré, quand on a de l'huile de palme pour préparer ses sauces, quand on a du manioc pour remplacer la farine, quand on n'a que de l'huile de palme pour remplacer le vin, c'est entendu ! Mais lorsque, pendant près d'un an, on n'a pas une boîte de beurre, ni un morceau de sucre, ni un sac de farine, ni huile, ni vinaigre, ni vin, ni bougies, et bien on est profondément malheureux. »

(52) Cf HARROY (F.) (*op. cit.*, p. 24):

« Or que disaient ces circulaires ? Elles disaient que nous avions le droit, par tête de Blanc, à 1,35 francs par jour de vivres d'Europe. Comme nous n'étions plus que deux, cela ne faisait que 2,70 francs par jour, soit, à la fin du mois, 81 francs. Si nous avions été trois, comme c'était le cas précédemment lorsque le gérant avait deux adjoints, nous aurions pu dépenser par mois 120 francs. Or le jambon figurait à l'inventaire pour 90 francs et le sac de farine pour 100 francs. Si nous les avions mis en consommation, il aurait fallu sortir en comptabilité, pour le mois courant, 90 francs d'une part et 100 francs de l'autre, alors que nous n'avions droit qu'à 81 francs. Donc, nous n'avions pas le droit d'y toucher. »

vers qui les avaient envahis... *La Vie en Afrique* par Jérôme BECKER (53)!

Enfin, vers juillet 1902, arrive le fameux bateau tant attendu avec le Grand *Fumu* DRYEPONDT.

Le Docteur DRYEPONDT est un bon géant, déjà connu de tout le monde parce que tout le monde a en mains son *Traité d'Hygiène africaine*, qui est le Vade Mecum de tous les broussards.

Son arrivée est sensationnelle car, dès le premier soir, pour en imposer aux Noirs, il fait tirer un feu d'artifice, le premier feu d'artifice que l'on ait jamais vu dans la région.

Vient enfin mon tour d'être interrogé, et le moment pour mon sort de se décider. De suite, petit mais grand conflit : j'exhibe ma nomination de gérant, qui date de huit mois, et je demande à être considéré comme un gérant que l'on va reprendre (au moins pour les appointements).

DRYEPONDT m'objecte : « Pardon, je viens ici, où je trouve un gérant qui est M. GANTY, et un adjoint qui est M. HARROY.

M. GANTY, je le nomme Chef de Secteur, mais vous, je ne puis que vous nommer gérant. Mille regrets ». Ma veine continue...

Je passe sur divers avatars qui ont marqué les tâtonnements du début, et arrive de suite à ma désignation pour aller créer et diriger une factorerie à Batempa.

Batempa se trouve à mi-chemin entre Lusambo et Pania-Mutombo. (Ce dernier poste de Pania est le point terminus de la navigation possible sur le Sankuru. Les bateaux ne vont pas plus loin, et là s'amorce la voie de terre qui conduit au Katanga, où on fait en ce moment les premières études.)

Donc Batempa. J'y construis maisons, magasins, séchoirs, j'organise mes marchés, spécialement dans la région située entre le fleuve Sankuru et la rivière Lubefu, soit dans la fameuse région des *Bate-tela*. Dès le début, et toujours par la suite, j'y ai obtenu les plus beaux résultats : aucune factorerie de la C.K. n'a jamais atteint le chiffre de ma production : 8 à 9 tonnes par mois.

Je payais le C.T.C. 1,10 à 1,15 francs le Kilog et il se vendait à Anvers 11 à 12 francs le Kilog. Qu'on juge des bénéfices de la Compagnie. Aussi suis-je considéré comme un agent modèle ! Mais, on continue à crever de faim.

Dès son arrivée au Kasai, le Directeur DRYEPONDT a constaté avec

(53) Cf DESSY (E.) : Becker (Jérôme) (dans *Bibliographie Coloniale Belge*, tome I, Bruxelles, 1948, col. 93-98).

effroi dans quelles misérables conditions de ravitaillement vivaient tous les agents.

Son premier soin a été de commander des caisses de chop-box en Europe. Il a fallu pas mal de temps pour réunir les renseignements concernant toutes les factoreries de la C.K. vu la rareté des courriers, vu l'étendue de la région (grande comme la France).

Ce n'est donc que vers le milieu de 1902 qu'arrivent *en Europe* les réquisitions d'Afrique; puis on examine, on consulte des fournisseurs, et, finalement, c'est la Maison Van Someren d'Anvers qui a la commande des deux à trois cents caisses qu'il s'agit de faire partir au Congo.

Et lorsque après près de six mois ce fameux ravitaillement nous arrive, on constate que presque tout le contenu des caisses est pourri et bon à jeter au fleuve.

Moralité: nouvelle attente de six mois, avant que l'on ait le temps de rien remplacer.

La Compagnie, elle, a eu certainement le droit et l'avantage de se faire indemniser, mais nous, les agents, nous avons pu tout simplement, encore pendant six mois, mettre quelques crans de plus à la ceinture, et pas d'indemnité.

Conséquences: je suis anémié au possible, maigre comme un clou, et pour comble, je suis affligé, aux premiers jours de 1903, d'un ver solitaire d'une voracité effrayante. Un chef, venu en visite chez moi, m'apportait son cadeau d'usage. Ce cadeau, c'était une petite femme. Quoique gentille, je ne pouvais pas la refuser, mais je l'ai renvoyée quelques jours après, bien que je l'eusse payée généreusement.

Je la renvoyai, *pour rien*, ce que le chef ne comprenait pas, et ne voulant pas être en reste de civilités bien comprises, ce chef m'a donné à la place, un petit cochon... que j'ai mangé et qui m'a valu mon locataire vorace (54).

(54) Cf HARROY (F.) (*op. cit.*, p. 26):

« J'y reçus, un jour, la visite d'un chef important, qui, comme toujours, circulait avec sa Cour, un très nombreux personnel. Comme toujours aussi, il m'offrit d'abord son cadeau de bienvenue qui me permit de juger de l'importance de son village. Ce cadeau se composait notamment d'une demi-douzaine de poules, un canard, un régime de bananes, des paniers de pâte de manioc destinés à mon personnel et, comme pièce capitale, une jeune femme. J'étais évidemment quelque peu ahuri et, au premier moment, je ne trouvais pas, en langue indigène, les mots qu'il fallait pour lui faire comprendre que la dignité d'un Blanc ne lui permet pas d'accepter une femme comme cadeau. Je fis donc mine de l'accepter et la confiais de suite à la garde et à la surveillance d'un de mes *capita*. Lorsqu'un chef vous fait un cadeau, il n'hésite pas à le faire aussi beau que possible, puisqu'il sait très bien que ma riposte lui vaudra des présents supérieurs à ceux qu'il m'a offerts lui-même. Mais, le lendemain, je lui renvoyais cette jeune femme, bien que je l'eusse payée. Rassurez-vous, elle représentait quatre à cinq

Mon terme approche de la fin (55): en août 1903, je peux demander mon retour en Europe. C'est accordé, mais avec les lenteurs habituelles.

La Direction, entretemps, s'est installée à Dima, et là, le nouveau Directeur, M. DECLERCQ (56), qui a succédé à DRYEPONDT, rentré en Europe après son année de terme, me fait très bon accueil. Je consulte le médecin attaché à la Compagnie. Il me trouve trop faible pour supporter la médication nécessaire de mon ver solitaire, et me dit: «A bord du grand steamer vous ramenant en Europe vous pourrez, pendant le voyage du retour, bien vous reposer, et là, le médecin du bord fera le nécessaire».

Soit! La veille de mon départ, je dîne chez le Directeur DECLERCQ qui me remet un pli à remettre en mains propres au Grand Chef à Bruxelles, M. Victorien LACOURT.

Ce pli, avant de le fermer, il m'en donne connaissance: c'est la note de l'agent rentrant en Europe. Et je lis, sur une seule ligne, ces mots: «Fernand HARROY, excellent agent, à réengager le plus tôt possible. (Signé) DECLERCQ». C'est tout.

croisettes, soit à l'époque, 20 ou 30 francs. Le grand chef, qui lui aussi prétendait avoir de la dignité, ne pouvait concevoir que je lui renvoie le cadeau que j'avais bien payé et pour la ristourne duquel je ne demandais rien. Il trouva donc juste de m'envoyer quelque chose à la place et eut l'idée, très heureuse à mes yeux, de m'envoyer un petit cochon.»

(55) Cf HARROY (F.) (*op. cit.*, p. 27-28):

«Tout ce que je vous ai raconté jusqu'à présent m'a éloigné un peu des impressions qui frappent un Européen qui, pour la première fois, vient au Congo. Je n'ai pas encore eu l'occasion de vous dire ce qui a causé ma plus vive curiosité et mon plus grand étonnement: c'est de vivre parmi toutes ces populations, où tous les êtres, hommes et femmes de tous âges, sont complètement nus. La curiosité, contrairement à ce qu'on pourrait croire, n'a rien d'une curiosité malsaine; je suis surtout frappé à l'idée que des artistes sculpteurs pourraient faire là une ample moisson de modèles magnifiques, aussi bien dans le domaine de la beauté que de la décrépitude. L'observation journalière de ces populations m'a fait remarquer que chez les Nègres du Congo manquent complètement les manifestations extérieures des sentiments de tendresse et il faut croire que ceci est propre à tous les primitifs. Je n'ai, par exemple, jamais vu un tableau qui aurait représenté Adam et Eve échangeant un chaste baiser; je n'ai jamais vu un Nègre embrasser une Nègresse; je n'ai jamais vu une Nègresse embrasser son enfant. J'ai vu, par contre, un jour, une Nègresse, seule en pleine brousse, se livrer à des gestes d'épileptique, poussant de grands cris, se jetant par terre et se relevant, prenant des poignées de terre et d'herbe qu'elle se jetait sur la tête; cela a duré pendant plus d'une demi-heure, ainsi que j'ai eu l'occasion de l'observer de loin. Un homme de ma caravane m'expliqua: 'C'est une femme dont l'enfant vient de mourir'. Mais cette femme, je la revis une heure après, et elle dansait... Une autre fois, je rencontrais une Nègresse portant son bébé, qui pouvait avoir un an, un an et demi, un bébé véritablement adorable de joliesse. Ils sont splendides les petits Nègres! Ils ont les yeux brillants! Malheureusement, cette joliesse ne dure guère. Je ne puis m'empêcher de dire à cette Nègresse: 'Comme il est joli, ton enfant!'. Et la Nègresse me répondit: 'Kusumbicha?' (Veux-tu l'acheter?).»

(56) Cf COOSEMANS (M.): Declercq (Albert) (dans *Biographie Coloniale Belge*, tome IV, Bruxelles, 1955, col. 183).

Me voici enfin, fin septembre, à Matadi. Je m'embarque sur le grand steamer et consulte le médecin du bord.

Après examen le médecin du bord me dit : « Vous êtes trop faible pour supporter maintenant... etc. etc. Vous ferez beaucoup mieux d'attendre que vous soyez en Europe ».

Résultat, je débarque à Anvers, toujours avec mon ver tenace, et fais pleurer ma pauvre sœur Léonie, qui me voit déjà en miettes.

Nous sommes en octobre 1903.

Je me soigne à Verviers, avant de me rendre chez mes parents à Beez, puis enfin, à Strasbourg, où mes amis, qui m'ont beaucoup soutenu au Congo, par leurs lettres et par leurs envois, me ménagent une réception touchante. Trente-deux dîners en trente jours !

J'ai rapporté avec moi plusieurs caisses d'objets de collection ; j'en fais une exposition et une répartition à Strasbourg ; je donne à la *Ville de Paris* le fameux dîner de 22 couverts, où tous les plats ne comportaient que des poules, et... et... je me fiance.

Et voilà l'histoire de mon premier terme d'Afrique.

J'ajoute que, au moment où j'avais quitté le Directeur d'Afrique, M. DECLERCQ, celui-ci m'avait fait entrevoir son intention de me nommer son secrétaire, si je revenais.

Disons enfin un mot des règlements, lors de mon retour en Europe.

En ce qui concerne la C.K., je n'ai pas eu à me plaindre : la Société, qui désirait me réengager, m'a établi un compte de commissions qui échappait évidemment à tout contrôle de ma part, mais que j'ai accepté sans observations.

Mais il n'en a pas été de même avec la S.A.B.

Lorsque, rendant visite à Mons à Alexandre DELCOMMUNE, j'ai tenté de faire état de ma nomination de gérant et des dix mois que j'avais encore passés à son service alors que je détenais ce grade (ce qui semblait suffisant pour justifier une part des commissions), il m'a tout simplement répondu : « Nous avons payé les commissions à M. GANTY ; nous ne pouvons pas les payer deux fois ».

Et je n'ai rien touché.

Si on veut se souvenir de l'existence que j'ai menée en Afrique pendant près de deux ans au service de la S.A.B., autrement dit, si on veut se souvenir de tout ce qui est exposé dans les premiers chapitres du présent récit, et se dire que j'ai fait tout cela pour gagner moins de cinq francs par jour, on pourra se faire une idée du lamentable sort qui était parfois réservé aux pauvres diables qui étaient prêts à risquer leur peau, en cette période dite héroïque...

VI. MON SECOND TERME À LA C.K.

Comme j'étais fiancé, j'avais mis comme condition à mon engagement que je ne ferais qu'un terme de deux ans. Ce qui avait été admis.

Le Directeur DECLERCQ, rentré entretemps en Europe, m'avait confirmé que le Secrétariat me serait confié.

Mais, comme toutes les affectations d'Afrique ne relèvent que du Directeur en Afrique, en fonction sur place, rien n'était écrit.

Lorsque, fin juillet, j'arrive à la Direction à Dima, j'y trouve comme Directeur M. DRYEPONDT, qui me reçoit fort bien, et comme secrétaire Joseph DE BURLET, qui ne songeait nullement à céder sa place.

Je suis d'abord un peu décontenancé, mais le Directeur DRYEPONDT me tient bientôt ce langage :

« J'estimais que la factorerie *enviée* de Batempa vous revenait de droit. C'est pourquoi je n'y ai nommé personne, en vous attendant. C'est le Chef de Secteur, M. GANTY, qui dirige votre factorerie en attendant votre retour. Je suis d'autant plus désireux de vous y voir arriver que, depuis votre départ, la production en C.T.C. a sensiblement diminué. Même, avec M. GANTY, on ne fait que 6 tonnes en moyenne, alors que vous en faisiez 8 à 9. Dépêchez-vous d'aller me rétablir tout cela ».

Devant pareils arguments, je n'avais qu'à m'incliner, et me voilà reparti pour regagner ma factorerie de Batempa, où j'arrive aux premiers jours d'août 1904 (vers le 10 août).

J'y restai environ un an, jusqu'au moment où me parvint ma nomination de Chef de Secteur (57).

Rien de sensationnel à signaler au point de vue des affaires pendant cette période. J'avais, assez vite, rétabli ma production normale de 8 à 9 tonnes par mois. Donc, satisfaction générale (58).

(57) F. HARROY a écrit deux courtes nouvelles vécues concernant cette époque de sa vie. Cf HARROY (F.) : Un rude crâne de jeune Négresse, A.M.R.A.C. 53.107.2 2/2 (exemplaire dactylographié), où il dépeint la guérison rapide d'une jeune femme noire blessée à la tête par la chute d'un arbre. Cf aussi HARROY (F.) : Une séance au tribunal. A.M.R.A.C. 53.107.3 2/1 (exemplaire dactylographié), où il raconte comment il fut assigné à comparaître au tribunal de Lusambo parce qu'un ami verviétois lui avait envoyé d'Europe une bouteille d'absinthe qui fut saisie par la douane de Kinshasa. Comme F. HARROY n'était même pas au courant de cet envoi, il fut acquitté par les membres du tribunal qui, la veille, avaient bu ensemble la fameuse bouteille d'absinthe !

(58) Cf HARROY (F.) : Un fameux dîner (dans *Bulletin des Vétérans Coloniaux*, 18^e année, n° 2, Bruxelles, février 1966, p. 18-22), où l'auteur relate avec humour les péripéties qui accompagnèrent le dîner donné à Batempa, le 1^{er} juillet 1905, à l'occasion de l'anniversaire de la fondation de l'État Indépendant du Congo.

Par contre, deux événements pénibles à mentionner.

J'étais donc fiancé, et écrivais régulièrement de longues lettres à ma fiancée, lettres souvent accompagnées de photos. Or, il est arrivé que pendant plus de six mois toutes ces lettres ont disparu. A chaque courrier, je recevais régulièrement des nouvelles de Strasbourg, et chaque lettre de ma fiancée commençait par ces mots éplorés : « Le courrier ne m'a toujours rien apporté ! ».

Je laisse à penser dans quel état de désolation ce silence devait, par sa persistance, plonger ma fiancée et les siens. C'était d'autant plus navrant qu'une des lettres de Strasbourg m'avait appris la mort de M. SIGEL (59), que ma réponse n'était pas parvenue, et on pouvait me croire ou mort ou désintéressé. On comprendra quel effet pareille situation peut avoir sur le moral d'un Africain (60).

Autre événement, plus grave encore, qui est à signaler pour cette période passée à Batempa : la mort de mon père.

Mon père était mort le 15 août 1905. Un bateau nous arrivait vers le 16 ou 17 octobre, et, le Capitaine me remettant mon courrier, j'y vois une pile de lettres, et un faire-part mortuaire que j'ouvre précipitamment. C'était le faire-part de la mort de mon père !

Je renonce à dépeindre l'état dans lequel je me trouvais ; j'ai toujours professé pour mon père une vénération profonde, bien qu'il n'ait jamais pu rien faire pour moi. Et sa perte fut pour moi la source d'un immense chagrin.

Le bateau qui m'apportait la nouvelle avait à son bord l'inspecteur d'État M. MAHIEU (61); celui-ci avait lu, en cours de route, un très bel article consacré à mon père dans la *Tribune congolaise* mais il

(59) Jules SIGEL était le père d'Elisa, fiancée de Fernand HARROY.

(60) Cf HARROY (F.) (*Causerie...*, *op. cit.*, p. 29):

« Puisque j'en suis aux épisodes d'ordre sentimental, laissez-moi vous parler d'une épreuve pénible que nous avons eue à supporter. J'étais fiancé et, très régulièrement, j'écrivais à chaque courrier de longues lettres à ma fiancée, auxquelles j'ajoutais très souvent des photographies. Et bien, pendant six mois, ma fiancée n'a reçu aucune lettre ! Mystère ! Se rend-on compte de l'état dans lequel se trouve une fiancée qui, elle, écrivait des lettres que je recevais régulièrement et qui commençaient toujours par la même exclamation : 'Toujours pas de nouvelles !' Coïncidence curieuse : plus tard, j'apprenais la mort d'un camarade décédé en pleine brousse. Il était tout seul, sans soins ; lorsqu'on vint chez lui après son décès, on trouva, sous sa paillasse, toute une accumulation de courrier qu'il aurait eu mission de faire suivre, mais, dans sa fièvre, il le jetait sous son lit. Je m'empresse de dire que ce n'est pas mon voleur, parce qu'il se trouvait dans une toute autre direction. »

— D'après J.-P. HARROY, à Dima, un ivrogne interceptait les lettres et les cachait sous son lit. Fernand HARROY parvint finalement à faire passer une lettre cachée dans un échantillon de thé à sa fiancée. Plus tard, on retrouva les lettres de F. HARROY sous le lit de l'ivrogne, mort entretemps du delirium...

(61) Cf HEYSE (T.) : Mahieu (Adolphe-Alfred) (dans *Biographie Coloniale Belge*, tome I, Bruxelles, 1948, col. 635-640).

savait que j'ignorais tout. Il vint me tenir un instant compagnie, puis je passais toute la nuit seul, à arpenter ma véranda.

Mon adjoint TAYENNE (62), que j'avais fait prévenir, est venu le lendemain passer la journée avec moi et faire ma besogne.

Désarmé et ressentant le besoin de «faire quelque chose», je décidai d'envoyer à la prochaine mission, à St-Trudon, un cadeau assez sérieux en hommage à la mémoire de mon père (63).

Au retour de la petite caravane qui avait porté ce cadeau, je reçus du Père SENDEN (64), en réponse, une lettre, que j'ai pieusement conservée, parce qu'avec ses remerciements, auxquels il joignait trois bouteilles d'«Eau de la Lubi» (c'est-à-dire trois bouteilles de *schnick*), il ajoutait : «J'offrirai demain le sacrifice de la Messe pour le repos de l'âme de Monsieur votre Père».

Et c'est ainsi que mon père, qui avait eu à Namur, avec les honneurs militaires (65), un enterrement *civil*, a eu au Congo une *Messe* !

J'arrive à la plus belle période de ma carrière d'Afrique, ma carrière de Chef de Secteur.

Voir la petite carte de mon opuscule des *Bakuba*, la région comprenant surtout le pays des *Bakuba* et des *Baluba* où étaient réparties les cinq factoreries que j'avais à surveiller.

Travail très intéressant : on était toujours en route, avec mission de découvrir de nouveaux débouchés possibles (66).

(62) Cf A.E./A.A.R.M. 2525 (869). Alfred Ghislain TAYENNE, fils de Joachin et de Sylvie DEFRESNE, est né à Biesmes (Namur) le 16 février 1877. Il s'engage au 13^e Régiment de Ligne le 12 septembre 1894. Il devient caporal le 15 novembre 1894, sergent le 13 octobre 1896, et sergent-fourrier le 7 janvier 1898. Il s'engage pour trois ans à l'É.I.C. en qualité de sergent de la Force Publique (traitement : 1 500 francs) et s'embarque à Anvers sur l'*Albertville* le 6 septembre 1898. Arrivé à Boma le 25 septembre, il est désigné le lendemain pour le district des Cataractes. Il part de Boma le 27 septembre et y revient le 10 décembre 1898. Désigné pour le camp de Zambi le 20 janvier 1899, il rentre à Boma le 17 février. Il est mis à la disposition du Commandant de la F.P. le 20 février, puis attaché au district de Matadi le 18 mai. Parti de Boma le même jour, il y revient le 28 mai et démissionne le 29. Il embarque à Boma sur le *Bruxellesville* le 5 juin et rentre en Europe le 28 juin 1899. Je n'ai malheureusement pu trouver aucun renseignement concernant la suite de la carrière coloniale d'Alfred TAYENNE comme agent commercial à la S.A.B.

(63) Cf HARROY (F.) (*op. cit.*, p. 29):

«L'idée me vint cependant de faire un acte de charité et d'envoyer un cadeau à la plus prochaine mission en hommage à la mémoire de mon père. J'envoie donc une petite caravane, chargée de sel, de perles et de quelques tissus à la mission la plus proche, qui était la mission de St-Trudon. J'y joignais naturellement une lettre priant le Père Supérieur d'accepter cet envoi au profit de ses malades.»

(64) Cf COOSEMANS (M.): Senden (Alexis) (dans *Biographie Coloniale Belge*, tome V, Bruxelles, 1958, col. 754-755).

(65) A cette époque, tous les Chevaliers de l'Ordre de Léopold avaient droit, lors de leur enterrement, aux honneurs militaires.

(66) Cf HARROY (F.) (*op. cit.*, p. 30-31):

«Il y a évidemment de multiples précautions à prendre pour se faire accueillir, sur-

C'est l'époque de ma pénétration chez les *Babindji* ; c'est l'époque où j'ai été chargé, avec le Capitaine VAN HOUT, et son minuscule steamer en acier *La Lys*, de faire le premier relevé de la rivière Lubudi.

C'est l'époque où j'ai eu un long contact avec la mission du professeur FROBENIUS (67), notamment lors de mes séjours passagers à mon poste d'attache : Bolombo.

Et tout se passe assez bien, jusqu'à ce que, conformément aux conditions précédemment arrêtées, je reçoive, en septembre 1906, l'autorisation de rentrer en Europe.

Ma carrière de broussard va donc enfin prendre fin, et je vais me séparer, non sans regret et sans émotion, de deux braves sujets qui depuis les tous premiers débuts de cette carrière, ne m'ont jamais quitté et m'ont servi d'une façon tout-à-fait exemplaire.

tout là où on vous avait menacé de ne vous recevoir qu'à coups de flèches, pour la façon d'étudier les distances. Mais comme souvenir cuisant, je ne veux vous parler que de certains trajets, de passages de rivières et de certains ponts de singe. On arrive, sans s'y attendre, devant une rivière, mais nous n'avons évidemment pas de pirogue. La traversée à la nage n'est pas possible puisque tous mes hommes de la caravane sont chargés. Avant de voir si on peut la traverser à gué, il faut se faire rendre compte de la profondeur. Pour cela, je la fais traverser par les deux plus grands hommes de ma caravane et c'est ainsi qu'il m'arriva un jour de voir que mes deux plus grands hommes avaient de l'eau jusqu'au menton. J'aurais pu en risquer le passage à la nage, mais la vitesse du courant et la présence, toujours possible, de trop de crocodiles, fit que mon entourage s'y opposa. Représentez-vous donc le tableau ! Je suis assis sur le crâne d'un Nègre, qui a de l'eau jusqu'au menton. Mes deux pieds reposent sur le crâne de l'autre Nègre, qui a de l'eau jusqu'au menton également et qui tient une canne en même temps que l'autre, de façon à ne pas s'éloigner l'un de l'autre. A gauche et à droite, des hommes de bonne volonté pour venir à mon secours en cas de catastrophe. Je vous assure que c'est là une véritable gymnastique ! Parfois, il y avait des ponts de singe. Le plus souvent, des ponts de singe composés simplement de quelques lianes allant d'une rive à l'autre, entrelacées plus ou moins savamment. Je ne pouvais pas hésiter à y avoir recours, malgré les prodiges d'adresse d'équilibriste qu'il fallait dépenser. Mais, voyant mes hommes, porteurs de lourdes charges, ne pas hésiter à affronter le danger, je ne pouvais pas moi, qui n'avais à m'occuper que de moi-même, hésiter à faire les mêmes acrobaties. Lorsqu'on évoque ces souvenirs, il semblerait que nous voulions vous donner l'impression du courage et de l'audace que nous aurions montrés et que nous chercherions à exciter votre compassion. Eh bien, non, Mesdames, Messieurs ! Il faut savoir qu'à cette époque-là, il y avait au Congo (ce qui n'existe évidemment plus aujourd'hui), une sorte de climat psychologique, qui avait comme conséquence de nous voiler les dangers et d'anesthésier en nous l'instinct de la conservation. Il ne faut pas nous plaindre : nous étions courageux sans le savoir ! »

(67) Fernand HARROY était bon violoniste. Un goût partagé pour la musique est, d'ailleurs, à l'origine de son mariage avec Elisa SIGEL. Un jour, rapporte J.-P. HARROY, il voit arriver sur les bords du Sankuru deux anthropologues allemands, LÉO FROBENIUS et un de ses adjoints, son beau-frère, le peintre — connu — ERNST LEMME, qu'il est chargé d'escorter dans leur mission chez les *Kuba*. Tous deux portaient une boîte à violon, s'attendant visiblement à ce qu'il s'en étonne. Mais ils furent stupéfaits de le voir réagir en allant chercher dans sa tente sa propre boîte à violon !

Mon boy MIA (68) est à mon service depuis mon arrivée à Inkongo et mon cuisinier KATALEYE est avec moi depuis Chibango.

Le travail qu'ils ont fourni, surtout pendant la longue période où j'étais en route tous les jours, et où il fallait partir dès le lever du soleil, avoir tout rangé, tente, lit, cantine, faire en route les repas, le pain, réquisitionner bois et vivres, etc., tout cela tient du prodige, et j'estime qu'aucun serviteur blanc n'aurait pu s'acquitter de cette tâche avec le même dévouement aveugle.

Signalons encore, pour rappel, qu'à cette époque, tout se faisait encore par voie d'échanges, et que, de 1900 à 1906, je n'ai jamais vu, au Kasai, une seule pièce de monnaie.

Certes, d'autres incidents, pénibles ou joyeux (69), ont marqué cette longue période, mais je ne puis songer à les signaler ici, sans sortir du cadre que je me suis tracé; peut-être aurai-je plus tard l'occasion d'y revenir, et de les réunir.

Pour la pénétration chez les *Babindji*, qu'on se reporte à l'étude que j'ai publiée au journal *Le Petit Bleu* et dont un extrait a figuré dans la *Chrestomathie* de SLUYS (70); et pour les *Bakuba*, voir la monographie publiée à la Société Royale [Belge] de Géographie.

Embarqué à Matadi fin septembre 1906, lorsque je suis arrivé à Terneuzen, le pilote venu à bord m'apportait un télégramme, me faisant savoir que je me mariais quatre semaines plus tard...

VII. LA COMFINA

Avant d'aborder le récit de mon troisième terme, à la Comfina, il importe que je donne certaines explications, et que j'essaie d'exposer la genèse de la Comfina.

Rappelons tout d'abord que le Directeur Général à Bruxelles de la

(68) Cf HARROY (F.) (*op. cit.*, p. 28-29), qui relate l'anecdote suivante au sujet de son boy MIA :

« Nous nous trouvions alors à mon poste de Batempa. Un matin, vers 11 heures, il pénètre dans mon bureau, tout haletant : 'Blanc, me dit-il, la femme de ton cuisinier vient d'être assaillie par un léopard, ici tout près. Le léopard lui a sauté sur les épaules et lui a labouré toute la poitrine. Elle est en train de mourir'. Je fis le geste de prendre mon casque pour me rendre immédiatement au lieu du drame, mais mon boy, à mon grand étonnement, me saisit par les épaules en me criant, suppliant : '*Quenda nach mokelenge! Cana wé coutengela, muschiba na we kufa!*' ('Blanc, n'y va pas ! Si tu vois cela, ton cœur va mourir !'). Touchant ! »

(69) Quand la C.K. demandait à Fernand HARROY de construire un magasin, on lui envoyait les matériaux de Bruxelles : deux pitons, un cadenas et une clé !

(70) Cf JONCKHEERE (T.) et VERNIERS (L.) : Sluys (Alexis) (dans *Biographie Nationale*, tome XXX, Supplément, tome II, Bruxelles, 1959, col. 765-767) : Alexis SLUYS, célèbre pédagogue, est né à Saint-Gilles-Bruxelles le 25 septembre 1849 et est décédé à Ixelles le 27 octobre 1936.

C.K. est M. Victorien LACOURT, fondateur précédemment des Plantations Lacourt après avoir été, tout simplement, jardinier à l'État Indépendant.

M. LACOURT semble me témoigner d'un intérêt sincère; il apprécie les services que j'ai pu rendre, et, à MM. le Général WAHIS (71) et le Général FIVÉ (72), qui tous deux m'ont recommandé à lui en vue d'une situation en Europe, il a répondu en affirmant son désir de me donner satisfaction.

Du reste, lorsque, à mon retour, je suis allé faire mon rapport, il m'a fort bien reçu, et, à ma question très nette: «Puis-je me marier?», il a répondu non moins nettement: «Vous pouvez vous marier et venir me trouver après».

Me basant sur cette promesse formelle, nous nous marions, faisons notre voyage de noces (interrompu pour venir donner une conférence au Cercle Africain sur la demande du Général FIVÉ, conférence présidée par le Gouverneur Baron WAHIS).

De retour à Bruxelles, nous nous installons, louons une maison, 241, rue du Noyer, et attendons la situation promise par M. Victorien LACOURT. A chacune de mes demandes, on répond: «Attendez!» et comme je montre une certaine impatience à attendre, attendre toujours, alors que M. A. BOLLE (73) m'offrait d'entrer à l'Interfina, on me dit finalement: «Prenez entretemps du service au bureau des Plantations Lacourt, rue Gray». Me voilà gratte-papier, rue Gray.

Entretemps, il se manigançait des choses graves, que je vais essayer d'exposer.

M. Victorien LACOURT est donc le grand maître de la Compagnie du Kasai, laquelle Compagnie doit acheter, tous les ans, pour des millions et des millions de marchandises diverses. Il est donc aussi le grand maître de tous ces achats.

Et il a dû se dire: «Tout ce que la C.K. achète... si je le lui vendais moi-même... Et voilà le trait de génie!».

M. LACOURT envoie donc un agent à Matadi, M. DE VALERIOLA (74), qui, sous la firme des Plantations Lacourt ouvre un premier comptoir de vente. Cela prend tournure.

(71) Cf DELLICOUR (F.): Wahis (baron) (Théophile-Théodore-Joseph-Antoine) (dans *Biographie Coloniale Belge*, tome I, Bruxelles, 1948, col. 939-946).

(72) Cf CAMBIER (R.): Fivé (Gaspard-Edouard) (dans *Biographie Coloniale Belge*, tome I, Bruxelles, 1948, col. 377-383).

(73) Cf BERLEMONT (F.): Bolle (Arthur) (dans *Biographie Coloniale Belge*, tome V, Bruxelles, 1958, col. 91-92).

(74) Cf VERLINDEN (A.): Valeriola (De) (Theodoor-Daniel) (dans *Biographie Coloniale Belge*, tome III, Bruxelles, 1952, col. 871-872).

Il s'agit d'étendre les ramifications, de façon à devenir fournisseur important de la C.K., mais ce mot de Plantations Lacourt sonne mal; M. LACOURT ne peut pas déceimment vendre tout ce qu'achète le même M. LACOURT (C.K.).

On va donc créer une Société ayant les Plantations Lacourt comme point de départ; on va y grouper les principaux fournisseurs du Congo, notamment les DE HEMPTINNE (75) et VAN DER HAEGEN (76), de Gand, etc. Et voilà comment, un beau jour, paraît au *Moniteur* la création de la Société Commerciale et Financière [Africaine] (Comfina), dont M. Fernand HARROY est lui-même souscripteur pour une somme de dix mille francs.

Car un beau jour, M. LACOURT m'avait fait appeler, et, sur un ton aussi persuasif que confidentiel, il me dit :

«Voilà! J'ai besoin d'un homme de confiance et de mérite. J'ai pensé à vous.» Il m'expose ses projets d'organisation de la Comfina, et me propose la place de fondateur de la Station principale de Kinshasa.

Naturellement, je reste abasourdi, demande à consulter ma femme et à réfléchir, et je viens, quelques jours après, donner ma réponse :

«Nous sommes prêts à partir, à condition que je puisse emmener ma femme et que tous les frais de voyage et de séjour de Mme HARROY soient aux frais de la Société (77). Séjour de deux ans».

M. LACOURT réfléchit, se gratte le nez et finalement me répond : «Soit ! Vous pouvez emmener Mme HARROY et tous ses frais seront à notre charge, mais cela ne doit pas figurer à votre contrat».

Et voilà comment nous sommes partis, le 24 octobre 1907, après avoir pu résilier le bail de notre maison de la rue du Noyer et mis notre mobilier en garde-meuble (78). Voyage en cabine de luxe.

(75) Cf VAN DEN ABELE (P.): Hemptinne (de) (Jean-Baptiste-François-Marie-Joseph) (dans *Biographie Coloniale Belge*, tome IV, Bruxelles, 1955, col. 387-388).

(76) Je n'ai pas pu identifier ce commerçant gantois.

(77) Mme F. HARROY avait également obtenu la permission d'emmener avec elle son piano. Comme son mari avait son violon, ils firent entendre leurs premiers duos aux crocodiles et hippopotames du fleuve Congo. En 1910, lorsqu'elle quitta la colonie, Mme F. HARROY offrit le piano à Mme John HOWELL, femme d'un missionnaire protestant résidant à Kinshasa. Le piano se trouve aujourd'hui encore à la *Baptist Mission Society* à Kinshasa. Jean-Paul HARROY se souvient d'avoir joué sur ce piano en 1947. Cf WAKELIN COXILL (H.): Howell (John) (dans *Biographie Coloniale Belge*, tome V, Bruxelles, 1958, vol. 457).

(78) Lorsque Fernand HARROY partit pour l'Afrique en 1900, son père, Elisée HARROY, Directeur de l'École Normale de Verviers, fit passer dans plusieurs journaux un avis soulignant que c'était de son plein gré que son fils allait vivre au Congo et qu'il n'y était nullement amené par quelque déplaisant incident le forçant à s'éloigner de la Belgique. En 1907, lorsque Mme Fernand HARROY annonça à son épicière qu'elle allait vivre à Kinshasa avec son mari, celle-ci éclata en sanglots et lui dit : «Ma pauvre Madame ! Qui aurait cru que Monsieur HARROY, qui a l'air si honnête, allait avoir des ennuis avec la justice !».

La Comfina aura deux postes : l'un à *Matadi*, où continue à résider M. DE VALERIOLA, et *Kinshasa*, où la Compagnie a loué les beaux établissements de la Maison Hollandaise. Belle maison en briques, grands magasins en tôles, avec raccordement au chemin de fer.

Le programme de la Comfina comporte diverses branches : réception et manipulation de toutes les marchandises destinées à la C.K. ; groupement de marchandises diverses pour être vendues aux Sociétés installées n'importe où ; réception, hébergement des agents de toutes les Sociétés affiliées à la Comfina ; organisation bancaire, destinée à assurer le service financier de tous ces organismes.

On le voit, c'est un programme splendide et, dès le début, tout semble bien devoir marcher.

Grâce aux soins apportés par Mme HARROY à l'enjolivement de notre maison, qui a pris tournure de maison européenne, nous remportons un réel succès de sympathie, un peu partout, et notamment auprès de toutes les autorités de l'État.

DE VALERIOLA est toujours à Matadi, avec le grade de Directeur, tandis qu'on me considère comme le Directeur de Kinshasa.

L'échange des lettres avec Bruxelles est correct et cordial. Tout va assez normalement, lorsque la future naissance de M. Jean-Paul HARROY réclame impérieusement un retour rapide en Europe.

Au cours d'une visite faite à Brazzaville et d'une promenade en pousse-pousse, un accident était venu donner un avertissement très sérieux. Le médecin de Brazzaville, appelé en toute hâte, se déclarait incapable d'intervenir, n'ayant plus fait de gynécologie depuis l'Université. Le médecin de Léopoldville, consulté à son tour, faisait le même aveu. L'avis général était qu'il fallait essayer de rentrer en Europe.

Nous voilà donc partis : le Directeur de la Compagnie du Chemin de fer [du Congo], M. Fernand DE BACKER (79), a donné des ordres pour que, sur toute la ligne, des postes de secours soient en état d'intervenir, en cas de besoin. Heureusement, cet affreux voyage de deux jours se passe sans trop d'encombres.

Arrivés à Matadi, et embarqués à bord du grand steamer, nous nous présentons au médecin du bord, un jeune âne bête, qui ne sait rien et n'a jamais fait d'accouchements.

Le Capitaine, lui, a déjà pris ses dispositions pour remplir son rôle d'officier d'État-civil et préparé son acte de naissance : tous les matins, il vient demander si c'est un garçon ou une fille. Heureusement, on tient le coup jusqu'à Anvers.

(79) Cf COMHAIRE (E.) : Backer (De) (Fernand) (dans *Biographie Coloniale Belge*, tome I, Bruxelles, 1948, col. 52-53).

Rentrés à Bruxelles, le 21 mars 1909, nous louons une maison, 13 rue Victor Lefèvre; la future maman préside infatigablement à son installation et M. Jean-Paul fait son apparition, en très bon état, le 4 mai 1909.

Quelques mois de repos nous sont accordés, mais bientôt, la Comfina réclame. Il va falloir repartir et abandonner notre fils.

Le départ est fixé au 27 août. L'avant-veille, nous avons fait déposer nos bagages à Anvers, dans notre cabine déjà réservée, mais nous avons voulu revoir encore notre fieu qui se trouve au Hohwald. De là, nous retraverserons la France, pour aller rejoindre le bateau à son arrêt à La Pallice. Embarquement dramatique le 29 août 1909.

Lorsque nous arrivons à quai, le bateau a déjà pris le large, mais la vedette qui avait emmené l'agent de la Compagnie n'est pas encore rentrée au port. Courage! J'offre une pièce d'or à un marin pour aller, en mer, à bord de sa petite embarcation, à la rencontre de la vedette. Nous croisons celle-ci, faisons des signes désespérés à l'agent. Celui-ci, qui était prévenu à notre sujet, fait marcher une sirène, pour arrêter le bateau déjà en marche, au loin...

Nous grimpons dans la vedette, abordons au bas du grand steamer et, par des échelles de corde, atteignons le pont du grand bateau, sous les yeux de tous les passagers intrigués. Ouf!

Revenons aux affaires. Tout s'est bien passé à la Comfina, et le Directeur Victorien LACOURT s'est montré très satisfait et bienveillant. Il m'en donne une preuve en me chargeant d'une mission que j'aurai à remplir dès mon arrivée au Congo.

Il s'agit de parcourir tout le Mayumbe, de faire des visites à tous les établissements et d'étudier les possibilités d'affaires à traiter pour notre Société.

Nous avons donc rempli cette intéressante mission, avons été très bien reçus partout (on trouvera aux archives le brouillon de mon rapport). C'est là que nous avons commencé nos agréables relations avec l'Honorable Sir FIELDING (80), envoyé par le Roi LÉOPOLD II, pour choisir le domaine royal, lui accordé en vertu de sa cession de tous ses droits à la Belgique.

C'est alors que nous avons eu, à Boma, nos nouvelles entrevues avec nos amis TONDEUR (81).

(80) Lord FIELDING, de nationalité britannique, fut chargé par LÉOPOLD II vers 1907 d'aller délimiter au Congo les milliers d'hectares qui pouvaient devenir, selon les prévisions du moment, le «Domaine de la Couronne». Il logea longtemps à Kinshasa dans la maison des époux HARROY. En reconnaissance de cette généreuse hospitalité, Lord FIELDING offrit à Mme F. HARROY un service Queen Ann en argent que son fils et sa bru possèdent toujours.

(81) Cf. A.E./A.A.R.M. 176 (888); 15 (891). Félix Georges TONDEUR, fils de Arthur et de Elodie PARISSET, est né à Hougaerde le 10 juin 1879. Après avoir fait des

VIII. DERNIER TERME À LA COMFINA

Nous voici rentrés à Kinshasa, où le plus sympathique accueil nous est fait par tout le monde. Je reprends mes fonctions de « Directeur de la Comfina ». J'insiste sur ce mot Directeur, parce que toutes les lettres que je reçois de la Direction d'Europe, sont adressées à « M. le Directeur » à Kinshasa.

Les affaires ont pris beaucoup d'extension; plusieurs sociétés se sont affiliées à nous, ce qui augmente le mouvement des passagers et des marchandises. Les charges sont beaucoup plus lourdes, mais les moyens d'action sont restés les mêmes.

J'ai demandé à Bruxelles de quoi créer un mess, un hôtel, pour héberger mes passagers, pour lesquels on m'a recommandé les plus grands égards. Bref, j'ai besoin d'un tas de choses, et on m'a répondu, toujours sous la signature de M. LACOURT: « Vous allez recevoir tout ce que vous demandez ».

Catastrophe! M. LACOURT meurt subitement. Le très bon commerçant qu'il était est remplacé par le Colonel LIEBRECHTS (82),

études commerciales complètes, il devient commis-auxiliaire des Postes. Il s'engage pour un terme de trois ans à l'É.I.C. comme fonctionnaire des Postes (traitement: 2 500 francs) et quitte Anvers le 16 juin 1900 sur le *Stanleyville*. Son traitement est porté à 3 000 francs le 1^{er} juillet 1901. Il est nommé percepteur des Postes le 15 mai 1902. Son traitement est porté à 3 500 francs le 1^{er} juillet de la même année. Il quitte Boma le 14 mai 1903 et rentre en Europe le 4 juin. Il reçoit l'Étoile de Service le 27 juin. Il s'engage pour un deuxième terme de trois ans le 5 novembre 1903 (traitement: 4 500 francs). Son traitement est porté à 5 000 francs le 1^{er} janvier 1905 et à 5 500 francs le 1^{er} janvier 1906. Il est nommé contrôleur suppléant des Postes le 29 septembre 1906. Il quitte Boma le 2 octobre et rentre en Europe le 21 octobre 1906. Il reçoit l'Étoile de Service avec 2^e raie le 29 octobre 1906 et la Médaille d'Or de l'Ordre Royal du Lion le 23 janvier 1907. Il s'engage pour un troisième terme de deux ans au traitement de 6 000 francs le 9 mai 1907. Il est nommé contrôleur des Postes le 7 avril 1908. Son traitement est porté à 6 500 francs le 15 avril 1908 et à 7 000 francs le 1^{er} mai 1909. Il prolonge son terme d'un an à partir du 9 mai 1909. Il reçoit l'Étoile de Service avec 3^e raie le 8 octobre de la même année. Il rentre en Europe par expiration du terme de service le 15 mai 1910. Il est nommé Chevalier de l'Ordre Royal du Lion le 1^{er} juin 1911. — Félix TONDEUR avait fait en octobre 1906 le voyage de retour en bateau avec Fernand HARROY. A Anvers, sa fiancée, Marie-Henriette STOLS, avait fait connaissance avec Elisa SIGEL, fiancée de Fernand HARROY, en attendant l'arrivée du bateau. On y vit un signe du Destin et, les deux mariages ayant eu lieu pratiquement en même temps, il en résulta une solide amitié. Les deux ménages se retrouvèrent en Afrique en 1907. Après son retour en Belgique, Félix TONDEUR reprit du service aux Postes métropolitaines. En 1937, il représenta la Belgique à une conférence de l'Union Postale Universelle. Il mourut vers 1942 (?). Les familles HARROY et TONDEUR continuèrent leurs relations amicales. Georges TONDEUR, deuxième fils de Félix, resta toujours l'ami sincère de Jean-Paul HARROY (qui passa ses vacances d'été de 1915 à 1918 chez les TONDEUR à Daverdisse). Georges TONDEUR devint par la suite Directeur de la Mission Anti-Érosive du Kivu. Sa sœur Ghislaine épousa Jean TORDEUR, plus tard Premier Bourgmestre à Léopoldville, puis, en tant que Secrétaire Général du Ruanda-Urundi, adjoint de Jean-Paul HARROY à Usumbura!

(82) Cf MOULAERT (G.): Liebrechts (Charles-Adolphe-Marie) (dans *Biographie Coloniale Belge*, tome III, Bruxelles, 1952, col. 556-560).

lequel était auparavant le grand homme du Roi LÉOPOLD II, quand il s'agissait de conduire à la baguette les affaires de l'État Indépendant du Congo.

A partir de ce moment, tout change et rien n'ira plus.

On me fait des envois stupides : chaque bateau apporte des *milliers* de sacs de sel, pour lesquels je n'ai pas d'abri, des tonnes de poudre pour lesquelles je n'ai pas de poudrières, des marchandises dont je n'ai pas besoin, alors que les tissus réquisitionnés n'arrivent plus.

Chaque courrier amène aussi des listes de personnages à recevoir et à bien traiter, alors que je n'ai toujours pas de local.

Les montagnes de sel qui s'accumulent sont à la merci des tornades, et ces sacs de 35 kilogs, que je dois comptabiliser à ce poids, n'en pèsent plus que 10 à 12 kilogs lorsque je dois les mettre en consommation.

Naturellement, j'écris à Bruxelles lettres sur lettres pour signaler ces graves erreurs, et M. LIEBRECHTS, qui, à l'État Indépendant, a toujours donné des ordres secs, sans jamais permettre qu'on s'avise d'élever une remarque quelconque, ne comprend pas !

Il n'a jamais admis que c'est en *commerçants* que nous sommes là, bien placés pour connaître les besoins de la clientèle et de la situation.

Comme commerçants, avec M. LACOURT, on pouvait, *on devait*, donner des avis. Avec M. LIEBRECHTS, on doit se taire et obéir sans murmurer.

Ajoutons à cela qu'à partir du moment où les premiers échanges de correspondance reflétaient ces situations nouvelles, on ne m'écrivait plus « Monsieur le Directeur », on adressait mon courrier à « Monsieur l'Agent » et ceci était bien fait pour diminuer auprès de mon personnel blanc le prestige dont j'avais besoin pour remplir ma tâche.

Je n'en dirai pas plus long sur cette période qui fut réellement pénible, si pénible et si injuste que j'en suis arrivé à envoyer ma démission à la fin de 1910. (J'ajoute que si je n'ai pas fait long feu en Afrique avec la Direction LIEBRECHTS, celui-ci n'a pas fait plus long feu en Europe.)

Ne négligeons pas cependant de signaler ici quelques événements qui ont marqué ce dernier terme.

Tout d'abord, un voyage que nous avons pu faire à Dima, sur l'invitation pressante du Colonel CHALTIN (83), Directeur de la C.K. C'est ainsi que Madame HARROY a pu faire connaissance avec le fleuve et avec la brousse.

(83) Cf LOTAR (L.) et COOSEMANS (M.): Chaltin (Louis-Napoléon) (dans *Biographie Coloniale Belge*, tome I, Bruxelles, 1948, col. 229-232).

Autre événement : le premier mariage de Blancs qui se soit fait au Congo : c'est le Directeur de l'Équatoriale, à Coquilhatville, M. ROUMACHE (84), qui se mariait. Toute la cérémonie et le banquet, où toutes les autorités officielles étaient représentées, ont eu lieu chez nous.

En raison de ce que toutes les autorités de l'État de Léopoldville y étaient conviées (Commissaire de District, Juges, etc.), j'avais estimé que la Comfina pouvait retirer quelque prestige de cette cérémonie, et j'ai organisé le tout de mon mieux, allant même jusqu'à porter au Roi un toast que le Gouverneur lui a transmis... Eh bien, j'ai envoyé à Bruxelles un rapport détaillé de tout cela, et Bruxelles m'a répondu en me faisant savoir que les frais de la noce seraient à mon compte !!

Troisième incident, qui se situe à la même époque, et que je crois pouvoir signaler ici, à titre de souvenir marquant : mon rôle comme avocat.

Un agent de la C.K., M. Alfred TAYENNE, qui avait été mon adjoint en 1905, avait, en mission et au cours d'une échauffourée avec les Noirs, tué un indigène d'un coup de fusil. Il devait comparaître devant le tribunal de Léopoldville.

Il n'y avait pas d'avocats au Congo à cette époque. TAYENNE me supplia de le défendre, ce que je fis. Et je fus assez heureux pour enlever son acquittement. Ce fût là, la plus grande joie de ma carrière d'Afrique.

Signalons enfin, parmi les souvenirs de cette dernière période, les bons rapports amicaux entretenus à Brazzaville avec la Mission de Monseigneur AUGOUARD (85), ce grand missionnaire qui a sa statue à Poitiers.

Et pour finir, disons enfin que, lors de notre départ de Kinshasa, toute la colonie blanche de Kin, au grand complet, est venue nous faire de touchants adieux à la gare.

IX. ÉPILOGUE

Débarqués à La Pallice, le 9 octobre 1910, notre premier soin était de courir au plus tôt embrasser notre gosse à Strasbourg et de le ramener à Bruxelles, avec Titine, ma belle-sœur, qui lui avait servi de mère en notre absence.

Puis, visite et entrevue avec M. LIEBRECHTS.

Je dois dire que cette entrevue fut plutôt calme, alors que je m'attendais à une vraie bagarre.

(84) Cf COOSEMANS (M.): Roumache (Louis-Antoine-Joseph) (dans *Biographie Coloniale Belge*, tome IV, Bruxelles, 1955, col. 777-778).

(85) Cf COOSEMANS (M.) et DELLICOUR (F.): Augouard (Mgr) (Prosper-Philippe) (dans *Biographie Coloniale Belge*, tome I, Bruxelles, 1948, col. 42-45).

A la fin de notre longue conversation, M. LIEBRECHTS me dit textuellement : « Si c'est comme cela... ça change... ».

Et puis, on attendit...

Avant mon départ, j'avais désigné comme mandataire, chargé de payer la pension de notre fils et de conserver mon petit avoir, monsieur LUTENS (86), Directeur en Europe.

M. LUTENS avait commis la gaffe de confier mes fonds à la Société, qui les détenait et les *bloquait* jusqu'à ce qu'une solution intervienne. C'est incroyable mais vrai; cela a traîné pendant des années. Sous prétexte que certains renseignements devaient venir d'Afrique, on retardait toujours le règlement de mon compte. J'ai finalement assigné et confié mes intérêts au bâtonnier LEROY (87).

L'affaire allait enfin être plaidée, vers le mois de mai ou juin 1914 (lisez bien : 1914), lorsque je suis convoqué au bureau de Monsieur FRANCOU (88), le grand Directeur de la Société Générale et puissant financier, qui avait des influences à exercer à la Comfina.

J'ai eu une longue conférence avec M. FRANCOU, à la suite de laquelle M. FRANCOU a immédiatement ordonné à la Comfina de me rendre toute ma galette, ne voulant pas du procès!

Heureusement!... quelques semaines après, la guerre éclatait!

Ainsi prit donc fin ma carrière africaine. Tandis que j'étais si mal récompensé par ceux que j'avais servis de mon mieux, l'État, l'État que je n'avais jamais servi, me donnait une récompense en me nommant Chevalier de l'Ordre Royal du Lion, le 1^{er} juillet 1911.

Si ma carrière africaine était finie, j'étais loin de me douter que j'allais commencer une carrière coloniale en Belgique.

Après la conférence que j'avais donnée au Cercle Africain, en 1906, le Commandant René DUBREUCQ s'était intéressé à moi.

En 1912, c'est lui qui créa l'Union Coloniale Belge et il m'appela pour me charger d'un cours à donner à cette Union Coloniale, un cours d'installation commerciale, étudié et créé par moi sur les bases des possibilités existantes alors.

J'ai été professeur à l'Union Coloniale pendant quinze ans, abandonnant moi-même cette mission, lorsque j'ai compris qu'elle ne cadrerait plus avec les nouvelles situations entretemps acquises au Congo.

(86) Cf COMELIAU (M.-L.): Lutens (Robert) (dans *Biographie Coloniale Belge*, tome IV, Bruxelles, 1955, col. 550).

(87) Le Bâtonnier LEROY était un avocat très renommé à cette époque.

(88) Cf ANCIAUX (L.): Francoqui (Emile-Lucien-Joseph) (dans *Biographie Coloniale Belge*, tome IV, Bruxelles, 1955, col. 311-319).

Je n'ai pas cessé entretemps de donner des conférences un peu partout, toujours gracieusement.

Et cela m'a valu plus tard, lorsque la crise commerciale m'avait mis dans une situation assez difficile, de pouvoir solliciter et obtenir du Gouvernement des conférences à titre fixe, à donner dans les établissements de l'enseignement moyen du pays.

Ces conférences ont eu assez de succès pour que ce même Gouvernement me charge, sans que j'aie rien sollicité, de donner des conférences à la Radio-Scolaire.

La guerre est venue brusquement mettre fin à cette activité.

Et voilà toute mon histoire de Colonial ! Si dans son ensemble elle peut compter l'un ou l'autre enseignement, puisse mon fils en tirer parti !

Bruxelles, avril 1943.

Note additionnelle

Nous tenons à remercier M. H. MICHEL, Président de AGRICOM-AGRIGES, Société de Gestion et de Financement d'Entreprises Agricoles, Industrielles et Commerciales, S.A., qui s'est livré à des recherches dans les archives de la Société Anonyme Belge pour le Commerce du Haut-Congo. Il a eu le regret de constater l'absence des dossiers relatifs aux agents ayant exercé leurs activités à la S.A.B. depuis la date de création de celle-ci jusqu'en 1914.

A noter cependant que le répertoire du personnel de cette époque mentionne bien les agents ci-après : DE BURLET Joseph, DE LOYNES Jean, DUBOIS Raoul, GALLOTTI Lazzaro, HARROY Fernand, LEMMENS Félix, PENY Maurice, POELMANS Charles, THIERRY Léon et VAN DER STRAETEN Georges.

Par contre n'y sont pas repris les personnes suivantes : CONIN G., RONVAUX Olympe et SYMBOSEL Raymond.

**KLASSE VOOR NATUUR- EN
GENEESKUNDIGE WETENSCHAPPEN**

**CLASSE DES SCIENCES NATURELLES
ET MÉDICALES**

Zitting van 28 november 1978

In afwezigheid van de H. R. *Vanbreuseghem*, directeur van de Klasse en voorzitter van de Academie voor 1978, zit de H. J. *Mortelmans*, vice-directeur, de vergadering voor.

Zijn bovendien aanwezig: De HH. Bernard, F. Evens, F. Hendrickx, J. Jadin, J. Lebrun, J. Opsomer, P. Raucq, W. Robyns, P. Staner, J.-J. Symoens, J. Van Riel, leden; de HH. R. Devignat, R. Germain, M. Homès, L. Soyer, C. Sys, D. Thys van den Audenaerde, P. Van der Veken, H. Vis, geassocieerden; I. Beghin, correspondent.

Afwezig en verontschuldigd: De HH. L. Eyckmans, A. Fain, J.-M. Henry, P. Janssens, L. Peeters, R. Vanbreuseghem, M. Van den Abeele.

Overlijden van de H. Albert Lambrechts

Voor de rechtstaande vergadering, brengt de *Vice-Directeur* hulde aan de nagedachtenis van de H. *Albert Lambrechts*, overleden op 21 augustus 1978.

De Klasse wijst de H. H. *Vis* aan, die aanvaardt, om de necrologische nota op te stellen, die uitgesproken zal worden voor de Klasse, in aanwezigheid van naastbestaanden van de overledene, en die gepubliceerd zal worden in het volgende *Jaarboek*.

Nieuwe benoemingen

De *Vice-Directeur* deelt mede dat de HH. *L. Cahen* en *P. Raucq* tot titelvoerend lid van de Klasse benoemd werden (K.B. van 29.9.1978).

De HH. *J. Burke*, *R. Marsboom*, *S. Pattyn*, *D. Thys van den Audenaerde*, *P. Van der Veken* en *L. Eyckmans* werden tot geassocieerden benoemd (M.B. van 3.8.1978).

Hij wenst hen geluk en verwelkomt deze die voor het eerst aan de zittingen der Klasse deelnemen.

Hij deelt aan de leden nog mede dat de Klasse vier nieuwe correspondenten telt, te weten de HH. *F. Gatti*, *E. Medina*, *J.-A. Rioux* en *C. V. Subramanian* (M.B. van 28.9.1978).

Om, enerzijds, de activiteiten der Klasse te bevorderen, en, anderzijds, de nieuwe Collega's beter te kunnen leren kennen, nodigt hij er

Séance du 28 novembre 1978

En l'absence de M. R. *Vanbreuseghem*, directeur de la Classe et président de l'Académie pour 1978, M. J. *Mortelmans*, vice-directeur, préside la séance.

Sont en outre présents : MM. E. Bernard, F. Evens, F. Hendrickx, J. Jadin, J. Lebrun, J. Opsomer, P. Raucq, W. Robyns, P. Staner, J.-J. Symoens, J. Van Riel, membres ; MM. R. Devignat, R. Germain, M. Homès, L. Soyer, C. Sys, D. Thys van den Audenaerde, P. Van der Veken, H. Vis, associés ; I. Beghin, correspondant.

Absents et excusés : MM. L. Eyckmans, A. Fain, J.-M. Henry, P. Janssens, L. Peeters, R. Vanbreuseghem, M. Van den Abeele.

Décès de M. Albert Lambrechts

Devant l'assemblée debout, le *Vice-Directeur* évoque la mémoire de M. *Albert Lambrechts*, décédé le 21 août 1978.

La Classe désigne M. H. *Vis*, qui accepte, pour rédiger la notice nécrologique qui sera prononcée devant la Classe, en présence des proches du défunt, et qui sera publiée dans le prochain *Annuaire*.

Nouvelles nominations

Le *Directeur* signale que MM. L. *Cahen* et P. *Raucq* ont été nommés membre titulaire de la Classe (A.R. du 29.9.78).

MM. J. *Burke*, R. *Marsboom*, S. *Pattyn*, D. *Thys van den Audenaerde*, P. *Van der Veken* et L. *Eyckmans* ont été nommés associés (A.M. du 3.8.1978).

Il les félicite et souhaite la bienvenue à ceux qui assistent pour la première fois aux réunions de la Classe.

Il informe encore les membres que la Classe compte quatre nouveaux correspondants, à savoir MM. F. *Gatti*, E. *Medina*, J.-A. *Rioux* et C. V. *Subramanian* (A.M. du 28 septembre 1978).

En vue, d'une part, d'augmenter les activités de la Classe, et d'autre part, d'être à même de mieux connaître les nouveaux Collègues, il invite les associés élevés au rang de titulaires, de présenter au moins une communication, endéans une période de deux ans, et les nouveaux associés d'en présenter deux, l'une pour décrire leurs acti-

de geassocieerden, die tot titelvoerend lid verheven werden, toe uit, binnen een periode van twee jaar, minstens één mededeling voor te leggen, en de nieuwe geassocieerden, er twee voor te leggen, de eerste om in het algemeen hun activiteiten te beschrijven en de wetenschappelijke of organisatorische aspecten, waaraan ze meer speciaal hun aandacht wijden, en een tweede die hun wetenschappelijke beroepsactiviteiten betreft.

De *Vice-Directeur* deelt mede dat de H. R. *Vanbreuseghem* tot erelid benoemd werd van de „Japanese Society for Medical Mycology”, dat de HH. G. *Mortelmans* en A. *Fain* bevorderd werden tot de graad van Groot-Officier in de Kroonorde, dat de H. A. *Hoge* tot titelvoerend lid verkozen werd van de „Academia de Ciências do Estado de São Paulo” (Brazilië).

Hij wenst deze Confraters van harte geluk.

„Unité hospitalière de néphro-urologie de l'hôpital de Niamey”

De H. J. *Jadin* legt een nota voor van Dr J. DOCQUIER, getiteld als hierboven.

Hij beantwoordt de vragen die hem gesteld worden door de HH. P. *Raucq*, J.-J. *Symoens* en H. *Vis*.

De Klasse zal over de publikatie beslissen, na het herwerken en inkorten van de tekst.

Evolutie van het fysisch midden voor landbouwkundig gebruik in de tropen

De H. C. *Sys* legt aan zijn Confraters een studie voor getiteld als hierboven.

De Klasse beslist dit werk te publiceren in de *Mededelingen der zittingen* (blz. 490).

Vijftigjarig bestaan

De *Vaste Secretaris* wijst er op dat het succes van de plechtige openingszitting, naar aanleiding van het vijftigjarig bestaan van de Academie, en vooral van het Symposium, geen reden mag zijn om het bij onze huidige activiteiten te laten.

Wel integendeel, moeten de leden er een aanmoediging in zien om nieuwe initiatieven te nemen, ten voordele van de wetenschap en de ontwikkelingslanden.

In dit verband herinnert hij aan het project A. *Dorsinfang-Smets* — J. *Vanderlinden* en suggereert de mogelijkheid elk jaar een Openbaar Colloquium van één dag in te richten, dat zou gewijd zijn aan een specifiek thema, en dat in samenwerking van de drie Klassen.

vités en général et les aspects scientifiques ou organisateurs, qui bénéficient de leurs attentions particulières, et une deuxième qui concernerait leurs activités scientifiques professionnelles.

Le *Vice-Directeur* signale que M. R. *Vanbreuseghem* a été nommé membre d'honneur de la « Japanese Society for Medical Mycology », que MM. G. *Mortelmans* et A. *Fain* ont été promus au grade de Grand-Officier de l'Ordre de la Couronne, que M. A. *Hoge* a été élu membre titulaire de l'« Academia de Ciências do Estudo de São Paulo » (Brésil).

Il félicite chaleureusement ces Confrères.

Unité hospitalière de néphro-urologie de l'hôpital de Niamey

M. J. *Jadin* présente une note du Dr J. DOCQUIER intitulée comme ci-dessus.

Il répond aux questions que lui posent MM. P. *Raucq*, J.-J. *Symoens* et H. *Vis*.

La Classe prendra une décision en ce qui concerne la publication, après remaniement et réduction du texte.

«Evaluatie van het fysisch midden voor landbouwkundig gebruik in de tropen»

M. C. *Sys* présente à ses Confrères une étude intitulée comme ci-dessus.

La Classe décide la publication de cette étude dans le *Bulletin des séances* (p. 490).

Cinquantenaire

Le *Secrétaire perpétuel* signale que le succès de la séance solennelle d'ouverture, à l'occasion du cinquantenaire de l'Académie, et surtout du Symposium, ne motiverait pas une stagnation de nos activités.

Bien au contraire, les membres doivent y trouver un encouragement à prendre de nouvelles initiatives, qui profiteront à la science et aux pays en voie de développement.

Dans cet ordre d'idées il évoque le projet A. *Dorsinjang-Smets* — J. *Vanderlinden* et évoque la possibilité d'organiser chaque année un colloque public d'un jour, qui serait consacré à un thème spécifique, et ce en collaboration entre les trois Classes.

Geheim comité

De ere- en titelvoerende leden, vergaderd in geheim comité, wijzen de H. A. *Fain* aan als vice-directeur voor 1979.

De zitting wordt gegeven te 16 h 30.

Comité secret

Les membres honoraires et titulaires, réunis en comité secret, désignent M. A. *Fain* en qualité de vice-directeur pour 1979.

La séance est levée à 16 h 30.

C. Sys. — Evaluation of the physical environment for agricultural use in the humid tropics

SAMENVATTING: EVALUATIE VAN HET FYSISCH MIDDEN
VOOR LANDBOUWKUNDIG GEBRUIK IN DE TROPEN

Landkarakteristieken en landkwaliteiten, belangrijk voor de evaluatie van het tropisch midden, worden bepaald en een verband tussen beiden wordt vooropgesteld.

De belangrijkste karakteristieken zijn: klimaat, topografie, vochtigheidstoestand (drainage, overstroming), fysische bodemkenmerken (textuur, stenigheid, diepte), scheikundige kenmerken (sorptiecapaciteit, basenverzadiging, humusgehalte). De landkwaliteiten worden onderverdeeld in inwendige en uitwendige kwaliteiten.

Inwendige kwaliteiten zijn: beschikbaar water, beschikbare zuurstof, beschikbare ruimte voor wortelontwikkeling, beschikbare voedende elementen. Volgende externe kwaliteiten worden vooropgesteld: juiste temperatuur, resistentie tegen erosie, geschiktheid voor optimale percelering, en bewerkbaarheid.

De evaluatieperiode bestaat in het bepalen van vijf limitatieniveaus voor ieder van de landkenmerken en landkwaliteiten. Meteen wordt aan ieder limitatieniveau een waardecijfer toegekend.

De bepaling van de klassen S1, S2, S3 en N is gesteund op het aantal en de intensiteit van de limitaties gecombineerd met de waarde van het coëfficiënt berekend uit de individuele waardecijfers.

Richtlijnen worden voorgesteld voor de evaluatie van de verschillende karakteristieken en kwaliteiten.

* * *

RÉSUMÉ: ÉVALUATION DU MILIEU PHYSIQUE
POUR L'AGRICULTURE EN RÉGION TROPICALE

Les limitations qui se réfèrent aux caractéristiques et aux qualités des terres sont définies et les relations entre les deux sont suggérées.

Les caractéristiques les plus importantes sont: climat, topographie, humidité (drainage, inondation), conditions physiques des sols (texture, teneur en gravier, profondeur), fertilité naturelle (capacité d'échange apparente, saturation en bases, teneur en matière organi-

que). Les qualités de terrain sont subdivisées en qualités internes et qualités externes. Les qualités internes sont : disponibilité en eau, disponibilité en oxygène, disponibilité en place pour le développement du système racinaire, disponibilité en éléments nutritifs. Les qualités extérieures suivantes sont suggérées : température, résistance contre l'érosion, possibilité de lotissement en grands blocs, travail du sol.

La technique d'évaluation consiste à définir cinq niveaux de limitations pour chaque caractéristique et chaque qualité pour les types d'utilisation définis.

Un code numérique est attribué à chacun de ces niveaux. La définition des classes S1, S2, S3 et N est basée sur le nombre et l'intensité des limitations combinés à la valeur du coefficient calculé à partir des codes individuels.

Des directives sont suggérées pour l'évaluation des caractéristiques et des qualités.

* * *

SUMMARY

Land characteristics and land qualities, important for evaluation in a tropical environment, are listed and the relation between both is suggested.

The most important characteristics are climate, topography, wetness (drainage and flooding), physical soil conditions (texture, stoniness, depth), natural fertility (apparent CEC, base saturation, organic matter content).

The land qualities are subdivided in internal and external qualities. Internal qualities are: water availability, oxygen availability, availability of foothold for roots and nutrients availability; the following external qualities are suggested: correct temperature regime, resistance against erosion, ability for lay-out of farm plan and workability.

The evaluation technique consists of a set-up of 5 limitation levels for the different characteristics and qualities for specific land utilization types.

A numeral rating is also attributed to each limitation level.

Definition of classes S1, S2, S3 and N is based on the number and intensity of limitations combined with the value of a land indice calculated from the separate ratings of characteristics and qualities.

Guidelines are suggested for the evaluation of the different characteristics and qualities.

(14) Sur les *Luba*, voir MAES (J.) et BOONE (O.) (*op. cit.*, p. 107-113).

1. GENERAL INTRODUCTION

Over 200 million of people, thinly scattered over 14 million square miles of the tropics, obtain the bulk of their food by the system of shifting cultivation. Most of these populations practice a subsistence agriculture and they have no income other than from local marketing of some of the products of their subsistence farming. Economical development of most tropical areas implies the introduction of an agricultural economy. This is always associated with the introduction of cash-crops as mono-culture or in rotation with food crops.

The introduction of new agronomic techniques requires serious planning. Soil survey and land classification are considered to be the first step for such economic planning.

A first choice to be made in land evaluation is the distinction between quantitative and qualitative classification. Quantitative is reserved to inform the user that the interpretative groupings are distinguished in precise numeral economic terms. With regard to this the *Soil Survey Manual* (USDA, 1951) suggested already the introduction of an index, which is:

$$\text{Productivity rating index} = \frac{\text{Expected yield per acre}}{\text{Standard yield per acre}} \times 100.$$

However, such information is no more considered as sufficient for a quantitative classification. At present precise data on input and output are required in order to calculate net benefit in function of land classes.

Classifications where groupings are not based on precise numeral economic terms would be described as qualitative, although they may be based on varying amounts of quantitative data on yields and required inputs.

In most tropical countries it is difficult to have precise information on inputs and outputs, particularly for the traditional food crops. Therefore, most evaluation work will be qualitative and based either on the evaluation of physical land characteristics or land qualities and their limitation.

2. LAND CHARACTERISTICS AND LAND QUALITIES

Land characteristics are properties of the physical environment directly related to land-use. The land characteristics made available after a soil survey and therefore to be used for evaluation of tropical regions are:

- climate (c)

- topography (t)
- wetness (w)
 - drainage
 - flooding
- limitations related to physical soil conditions (s)
 - texture (including stoniness)
 - soil depth
 - depth and intensity of acid sulphate layer
- limitations related to natural fertility (f)
 - cation exchange capacity of the clay fraction as an expression of the degree of chemical weathering of the soil
 - base saturation
 - organic matter content of the top soil 15 cm.

Land qualities constitute the expression of the way in which the land can meet the requirements of the different land utilization types. They are in fact practical consequences of land characteristics.

The major land qualities to be considered for any type of arable farming or crop cultivation in the tropics are:

- internal qualities:
 - water availability
 - oxygen availability
 - availability of foothold for roots
 - nutrients availability
- external qualities
 - correct temperature regime
 - resistance against erosion
 - ability for lay-out of farm plan
 - workability.

Some relations between land characteristics and land qualities are illustrated in *Table I*.

3. THE EVALUATION TECHNIQUE

The evaluation of land characteristics or land qualities can be achieved in a relative limitation scale where five levels are used (*Table II*). The evaluation "severe" is used when the characteristic is very marginal. This relative limitation scale can be supplemented by a parametric approach. The ratings to be selected for the different limitation levels are also suggested in *Table II*.

Per land utilization type the evaluation criteria of characteristics and qualities is represented in a scheme of which an exemple is given in *Table III* for the characteristics, in *Table IV* for the qualities.

Table I. — RELATION BETWEEN LAND CHARACTERISTICS AND LAND QUALITIES

<i>Internal qualities</i>	<i>Characteristics</i>	<i>External qualities</i>
Water availability	Climate	Correct temperature regime
	Topography	Resistance against erosion
	Wetness	
Oxygen availability	Physical soil characteristics	Ability for lay-out of farm plan
Availability of foothold for roots	Texture	Workability
	Structure	
	Stoniness	
	Depth	
Nutrients availability	Clay mineralogy	
	Fertility characteristics	
	Cation exchange capacity	
	Base status	
	Organic matter	

4. EVALUATION ACCORDING TO LAND CHARACTERISTICS

The land characteristics discussed here are limited to environmental properties having a direct influence on agricultural use and land use planning.

Interaction between characteristics may be important and the interpretation of soil properties may depend on the eco-climatological condition. This is particularly the case for all properties defining the water availability. Therefore the interpretation of land properties will depend on the eco-climatological conditions and suitability tables have to be adapted in function of these climatic variations.

4.1. CLIMATE

In the complex of the various factors that determine the agricultural potentialities of a region climate is certainly one of the most important.

The following climatic features have all a considerable impact on agricultural land-use:

- temperature
- precipitation
- insolation
- wind velocity
- evaporation
- various extremes and hazard.

Of these features the first four are basically independent factors, whereas evaporation is largely a function of the first four factors combined. Therefore the calculation of crop evapotranspiration and the water deficit, like it can be estimated out of the former features, may be useful in the evaluation of climate.

Temperature with the various extremes has always to be considered.

A globale evaluation of climate has to be set-up for the main tropical crops so that evaluation can be achieved within the limiting levels of the suggested scheme.

4.2. TOPOGRAPHY AND LANDSCAPE

The influence of landscape and topography on agricultural land use is multiple. Relief is the expression of the interaction of several different phenomena and processes within the earth's crust and on its

surface. Its form and dimensions are primarily related to geological formations and to climate, both past and present, which have either directly or indirectly acted upon these formations. Relief is further important in all methods of air-photo interpretation for the mapping of land resources.

Landform is mostly defined in terms of slope and relative elevation of plateaus, hills and mountains at one hand, valleys at the other hand. As such the landform classes of the guidelines for soil description (FAO, X) have been defined as follows:

- (1) flat or almost flat; slopes not steeper than 2 %;
- (2) undulating; steepest slopes between 2 and 8 %;
- (3) rolling; steepest slopes between 8 and 16 %;
- (4) hilly; steepest slopes between 16 and 30 %, the range of elevation being moderate;
- (5) steeply dissected; steepest slopes greater than 30 %, the range of elevation being moderate;
- (6) mountainous; topography has a great range in elevation.

With regard to landscape and slope at least five groups of land utilization types can be considered. For annual crops, more subjected to erosion, the slope of limitation should be evaluated more severe than for perennial crops. Among annuals one should be more severe for mechanized farming as compared with non-mechanized agriculture; while grass-land and forest have to be considered separately.

Table V suggests the degree of landscape and slope limitations for these main land utilization types.

4.3. CHARACTERISTICS AT THE ORIGIN OF WETNESS LIMITATIONS (w)

Excess of wetness can be caused by poor drainage conditions and/or by flooding. Therefore both these characteristics have to be evaluated in order to make a decision with regard to wetness limitations of a land unit.

4.3.1. *Drainage*

Drainage, sometimes together with the depth of a groundwater table, is considered in almost every system of land capability classification. It regulates the important quality of oxygen availability.

Drainage conditions of a land development unit have to be commented with regard to specific land utilization types. The suitability for upland crops decreases when drainage conditions become impeded. In addition tree crops with a deep root system are more sen-

Table V. — LANDSCAPE AND SLOPE LIMITATIONS FOR SOME TROPICAL GROUPS OF LAND UTILIZATION TYPES

	100	0	98	1	85	2	60	3	45	4
Annual crops		flat		undulating	rolling		hilly		steeply dissected and mountainous + 30	
		0-2		2-8		8-16		16-30		
Perennial crops and grassland		flat to undulating		rolling		hilly		steeply dissected + 30		mountainous + 30
		0-8		8-16		16-30				
Forest		flat to rolling		hilly		steeply steeply + 30		mountainous + 30		
		0-16		16-30						

Table VI. — GUIDELINES FOR THE EVALUATION OF DRAINAGE

<i>Groups of utilization types</i>	<i>Range in the degree of the limitation</i>									
	100	0	98	1	85	2	60	3	45	4
Annuals		good		moderate		imperfect		poor		very poor
Perennials		good		good		moderate		imperfect		poor and very poor
Group 1 (1)		ground-water + 150 cm		ground-water - 150 cm						
Group 2		good and moderate				imperfect		poor		very poor
Rice		poor		very poor		imperfect		moderate		good

(1) Group 1: rubber, coffee, tea.
Group 2: oil palm, cocoa, banana.

sitive to poor drainage conditions than annual crops with a more superficial root system. Within the perennials a group including rubber, coffee and tea are particularly sensitive to impeded drainage while a second group including oil palm, banana and cocoa better support some waterlogging. Of course crops like paddy rice react quite different to drainage conditions; in their case the suitability decreases when drainage conditions improve.

Table VI includes guidelines for the evaluation of drainage limitations for some tropical groups of land utilization types.

4.3.2. *Flooding*

Flooding is considered a serious limitation. Although there is a difference in flood tolerance for most crops, we suggest to define only general flood situations.

- F0 No floods; the land surface is higher than the highest water level.
- F1 Occasional floods; the land surface is higher than the mean highest water level; however, occasional floods may affect the land for a short period.
- F2 Frequent floods; the land surface is at about the same level of the mean highest waterstand so that very often (more than 5 years out of 10) the land is flooded for a period not longer than 2 months.
- F3 Severe floods; the land surface is somewhat lower than the mean highest water level, so that almost every year very important floods occur during a period of 2-4 months.
- F4 Very severe floods; the land surface is much below the highest water level, so that every year the land is flooded for more than 2 months and in most years for more than 4 months.

4.4. CHARACTERISTICS WITH REGARD TO PHYSICAL SOIL CONDITIONS

The land qualities, such as "moisture availability", "availability of oxygen" and "availability of foothold for root development" depend for a great deal on physical soil characteristics: texture, coarse fragments, stoniness, depth of the soil and structure; also permeability plays a role.

4.4.1. *Texture*

Texture is considered as one of the most important characteristics with regard to physical soil qualities. It influences such important soil properties as soil water availability, infiltration rate, drainage and tillage conditions. The effect of texture on those properties may be modified by structure, nature of clay minerals and organic matter content.

For heavy textured soils it is recommended to evaluate texture with regard to structure; because structure will define permeability, root penetration, aeration and workability.

The interpretation has further to be done with regard to the utilization type; a massive clay is poorly suited for arable rainfed farming but very suitable for paddy cultivation.

Lack of structure in sands and organic soils may constitute a serious limitation to crop growth as it deprives the soil of an essential property—that of anchorage especially for tree crops.

It is worthwhile to mention that texture also should be rated with regard to the period at which the soil control section is below wilting point.

With regard to the utilization type one realizes that exacting crops (bananas, sugar cane) give the best yields on heavy textured soils; moderately exacting crops (cotton, maize, sorghum) give better results on heavy textured soils but yield still satisfactory on lighter materials; still other crops such as groundnuts, potatoes, salads, tomatoes and some tobaccos do better on light textured soils. Deep rooting perennials (rubber, coffee, cocoa, citrus, oil palm) have still other textural requirements. *Table VII* suggests some guidelines for rating textural limitations for some groups of tropical land utilization types.

Table VII. — GUIDELINES FOR THE EVALUATION OF TEXTURAL (1) LIMITATIONS FOR SOME GROUPS OF TROPICAL UTILIZATION TYPES

Groups of utilization types	Range in the degree of the limitation									
	100	0	98	1	85	2	60	3	45	4
Exacting annual crops		SiCL, Co, SiCs, Cs	SC, SCL, CL, L		SL, SiCm, LS, Cm, SCm					S
Moderately exacting annuals		SiCL, SiCs, Co, CL, L	SC, Cs, SCL		Cm, SCm, S, SiCm, SL, LS					
Crops with preference for light textured soils		SCL, L	SL, LS, Co, SCo, CL		S, SCs, Cs, SiCs		SCm, SiCm, Cm			
Paddy rice		C, SiC	SC, CL, SiCL		L, SCL, SL		LS			S
Exacting perennials (cocoa, banana)		Co, SiCs, CL, SiCL	SC, Cs		SCL, L		SL, Cm, SiCm			LS, S
Non-exacting perennials		SC, Co, SiCs, SiCL, CL	SCL, L, Cs		SL, LS		S, Sm, SiCm			

(1) For fine textured soils, structure is indicated as follows:

o : granular or weak subangular blocky of oxisols;

s : angular or subangular blocky structure of argillic and cambic horizons;

m : massive.

4.4.2. Stoniness

For land evaluation studies 4 distinct coarse fragment size classes could be considered:

- fine gravels: size between 2 mm and 2.5 cm;
- coarse gravels: size between 2.5 and 7.5 cm;
- stones: size between 7.5 and 25 cm;
- boulders: size above 25 cm.

The surface stoniness could be rated with respect to the percentage of coarse fragments at the surface and in the top 20 cm. When fragments of different sizes occur, the average size is taken into account.

Surface stoniness importance varies with regard to limitations related to mechanical work of the soil and circulation of machines and tractors. In heavy mechanized farming surface stoniness, particularly of stones and boulders, may hamper the circulation of machinery. In traditional farming with oxdrawn plow and for perennial crops surface stoniness is not of such an importance.

An attempt to evaluate surface stoniness for mechanized and non-mechanized farming is suggested in *Tables VIII* and *IX*.

Stoniness of the subsoil can reasonably be estimated without making distinction between gravel, stones and boulders. However, it is recommended to differentiate three groups of gravel: rock fragments, laterite gravel and quartz gravel. Evaluation of subsoil stoniness should also take into account the amount of coarse fragments and the depth at which the top of the surface gravel occurs. *Table X* suggests limitations for annual and perennial crops for laterite gravel. For rock fragments and up-grading of 5% is recommended, at the other hand a down-grading of 10% is suggested for quartz gravel. A precise numeral rating of subsoil stoniness limitations for laterite gravel can be read from *Fig. 1*.

If the gravel content decreases with depth the rating of subsurface stoniness is attributed to the highest gravel content of the top of the gravel layer.

If the gravel content increases with depth the weighted average for the gravel layer from top to bottom or the depth of 1 m is considered.

4.4.3. Soil depth

The soil depth is defined as the thickness of the loose soil above a limiting layer, which is impenetrable for roots or percolating water. The most common types of such limiting layers in the humid tropics are:

Table VIII. — SURFACE STONINESS LIMITATIONS FOR MECHANIZED FARMING

<i>Volume %</i>	<i>Fine gravel g</i>	<i>Coarse gravel G</i>	<i>Stones S</i>	<i>Boulders R</i>
0-3	0	0	0	0-1
3-15	0	1	1	2
15-40	1	2	2	3
40-75	2	3	3	4
+ 75	3	4	4	4

Table IX. — SURFACE STONINESS LIMITATIONS FOR NON-MECHANIZED FARMING

<i>Volume %</i>	<i>Fine gravel g</i>	<i>Coarse gravel G</i>	<i>Stones S</i>	<i>Boulders R</i>
0-3	0	0	0	0
3-5	0	0	0	1
15-40	0	1	1	2
40-75	1	2	2	3
+ 75	2	3	3	4

Table X. — SUBSOIL STONINESS LIMITATIONS IN FUNCTION OF DEPTH OF TOP OF LATERITE GRAVEL (1)

<i>Volume % coarse fragments</i>	<i>Depth of top of subsurface gravel (cm)</i>	<i>Degree of limitation for</i>	
		<i>annuals</i>	<i>perennials</i>
3-15	20-50	0	1
	50-80	0	0
	80-100	0	0
15-40	20-50	1	2
	50-80	0	1
	80-100	0	0
40-75	20-50	2	3-4
	50-80	1	2
	80-100	0	1
+ 75	considered as substratum, cf. depth limitations		

(1) Up-grading of 5% for rock fragments.
Down-grading of 10% for quartz gravel.

- a consolidated hard iron crust (petroferric horizon);
- a consolidated rock;
- an unconsolidated gravel layer or stony horizon with at least 75% coarse fragments by volume;
- an acid sulphate layer (sulphuric horizon).

The depth of this loose soil that may be exploited by plant roots is an important criterion for land evaluation. A deep well drained soil shows a root penetration until below 150 cm for most crops.

For annual crops the dense root system is usually at a depth of less than 60 cm, while most tree-crops even have a dense to moderate root system until the depth of 150 cm.

Experience has shown that most crops will produce excellent yields with an effective root zone depth of 90-100 cm.

Table XI suggests some guidelines for the interpretation of soil depth limitations for some groups of utilization types.

Table XI. — GUIDELINES FOR DEPTH LIMITATION (depths in cm)

<i>Groups of utilization types</i>	<i>Degree of depth limitation</i>									
	100	0	98	1	85	2	60	3	45	4
Cereals and pasture	+ 90		50-90		20-50		10-20		- 10	
Annual root crops	+ 90		60-90		40-60		20-40		- 20	
Deep rooting perennials	+ 150		90-150		60-90		30-60		- 30	

4.5. CHARACTERISTICS WITH REGARD TO SOIL FERTILITY NOT READILY TO BE CORRECTED (f)

The most important soil characteristics related to the natural fertility of tropical soils are: the weathering stage of the parent material, the base saturation and the organic matter content.

4.5.1. *Weathering stage*

With the exception of some soils with positive charge, the weathering stage rarely makes a soil unsuitable for cultivation; however, it will influence its suitability as it defines the presence or absence of a mineral reserve and influences the available water percentage.

In the humid and semi-humid tropics, the weathering stage of the soil is expressed in the profile differentiation as well as in some specific physico-chemical characteristics related to the mineralogy of the clay fraction.

So the weathering stage of tropical soils can best be evaluated in relation to the profile development combined with the CEC of the clay fraction. Following levels can be recommended for evaluation; they can be subdivided with regard to variations in horizon development within these classes.

- Recent; CEC + 24 meq/100 g of clay.
- Intermediary; CEC 165-24 meq/100 g of clay.
- Ultimate (-); CEC - 16 meq/100 g of clay, net - charge.
- Ultimate (+); CEC - 16 meq/100 g of clay, net + charge.

As guideline for interpretation we suggest in *Table XII* the evaluation of tropical weathering stages for three different groups of crops.

4.5.2. Base saturation

Base saturation is an expression of the quantity of cations available for plant growth. Not only the amount of bases is important but also the ratio between the different cations. For evaluation work we have to limit ourselves to the total amount of cations expressed as base saturation.

It is recommended to proceed to an evaluation with regard to base saturation figures in the A1 and the B horizon.

Base saturation values are best evaluated with regard to soil moisture regime because the actual base status of the profile is related to the amount of water that percolates through the solum.

Table XIII suggests guidelines for evaluation of base saturation.

Table XII. — GUIDELINES FOR THE INTERPRETATION OF WEATHERING STAGES AS EXPRESSED BY CEC (meq/100 g clay)

Crop group	Range in the degree of the limitation										
	100	0	98	1	85	2	60	3	45	4	
Exacting crops		recent + 24		interm. 16-24		ultim. (-)				ultim. (+)	
Moderately exacting crops		recent in- termediary + 16		ultim. (-) - 16		ultim. (+) - 16					
Non-exacting crops		recent interm. ultim. (-)		ultim. (+)							

4.5.3. Organic matter content

Under natural vegetation the organic matter content is often a good expression of the natural fertility of the soil. Therefore this characteristic should be evaluated particularly in Oxisols having no mineralogical reserve and where the organic matter constitutes the main source of nutrients.

Table XIII. — GUIDELINES FOR INTERPRETATION OF BASE SATURATION

Moisture regime and groups of crops	Range in the degree of the limitation									
	100	0	98	1	85	2	60	3	45	4
Ustic exacting and moderately exacting crops		B + 50 % with A + 80 %		B + 50 % with A 50 - 80 % B - 50 % with A + 50 %		B - % with A 35 - 50 %		B - 50 % with A - 35 %		
Ustic non-exacting crops		B any A + 50 %		B - 50 % with A 35 - 50 %		B - 50 % with A - 35 %				
Udic exacting crops		B + 50 % with A + 50 % B - 50 % with A + 50 %		B less than 50 %						
				A 35 - 50 %		A 20 - 35 %		A - 20 %		
Udic moderately exacting crops		B - any								
		A + 35 % (1)		A 20 - 35 %		A - 20 %				
Udic non-exacting crops		A + 35 % (1)		A 20 - 35 % and A - 20 %						

(1) For parametric approach 10% over evaluation if B.S of A horizon is more than 50%.

As the organic matter content of the soil is mainly related to the climatic and ecological conditions ratings have to be suggested at regional or national level according to the local situation. Organic matter content of the soil seems also related to texture; heavier soils have more humus than coarse textured soils.

In order to avoid or to reduce interaction between texture and organic matter content it will be necessary to set up further research in order to achieve a system where the development of the organic top soil is evaluated with regard to ecological conditions and soil texture. *Table XIV* suggests some guidelines for evaluation of organic matter content in the tropical rain forest zone of low to medium altitude.

Table XIV. — GUIDELINES FOR EVALUATION
OF ORGANIC MATTER CONTENT
IN THE TROPICAL RAIN FOREST ZONE (% C from 0-14 cm)

Groups of crops	Range in the degree of the limitation									
	100	0	98	1	85	2	60	3	45	4
Exacting crops		+ 2.4		1.5.-2.4		0.8-1.5		- 0.8		
Moderately exacting crops		+ 2		1-2		- 1				
Non-exacting crops		+ 1.5		0.8-1.5		- 0.8				

- (1) annuals; 15-40% coarse fragments
perennials; 3-15% coarse fragments
(2) annuals; 40-75% coarse fragments
perennials; 15-40% coarse fragments
(3) perennials; 40-75% coarse fragments

Depth of top of sub-surface gravel (cm)

Degree of limitation



Fig. 1. — Evaluation of sub-surface stoniness for laterite gravel

5. EVALUATION ACCORDING TO LAND QUALITIES

5.1. INTERNAL LAND QUALITIES

Internal land qualities are qualities mainly related to soil characteristics including soil moisture as influenced by rainfall and evapotranspiration.

5.1.1. *Water availability*

Water availability is an expression that refers to the relative amount of water available for the crops with regard to the amount of water that could be transpired if soil moisture remains near to field capacity throughout the development cycle of the crop.

It is suggested to express water availability in percentage of crop evapotranspiration as defined in "Crop water requirements" (FAO, 1977).

Reference crop evapotranspiration is calculated according to climatic data. It is transferred into crop evapotranspiration using the crop coefficient (k_c). Taking into account possible other sources of watersupply, and using pF curves, the water deficit for each soil unit can be calculated.

The difference between crop evapotranspiration (ET_c) and this deficit represents the amount of water transpired by the crop. This amount expressed in percentage of ET_c could be used as a measure of water availability.

5.1.2. *Oxygen availability*

The evaluation of the aeration conditions of a soil depends mainly on drainage conditions and structure in the rooting zone. Structure creates pore space. Macro-porosity (available oxygen), can be calculated from total porosity and water retention at pF 2.5 (field capacity) expressed in volume percentage.

It is suggested to set up limitations in oxygen availability with regard to drainage and macro-porosity.

5.1.3. *Availability of foothold for roots*

This internal soil quality is directly related to the depth of the soil, and can be evaluated according to depth criteria suggested in *Table XI*.

5.1.4. *Nutrients availability*

Nutrients availability could be evaluated with regard to the chemical condition in the rooting zone, particularly in the A horizon.

5.2. EXTERNAL QUALITIES

External qualities are land qualities only related to environmental conditions operating at the earth surface.

5.2.1. *Correct temperature regime*

This climatic factor has to be studied from climatic data and evaluated for each specific land utilization type.

5.2.2. *Resistance against erosion*

This quality will depend on slope, soil texture and structure regulating the permeability, vegetation or type of land utilization.

5.2.3. *Ability for lay-out of farm plan*

This quality mainly depends on land form, surface of plateaus, intensity of slope, etc.

5.2.4. *Workability*

The workability of the land depends mainly on texture, structure and drainage conditions.

Future research is needed to set-up criteria for evaluation of the tropical land utilization types based on land qualities.

6. SUITABILITY CLASSIFICATION

The classification suggested here is a qualitative classification. Classes are defined with regard to the number and the intensity of the limitations; they are generally related to a specific value of land indice calculated from individual ratings of characteristics or qualities, according to the general formula

$$C = A \cdot \frac{B}{100} \cdot \frac{C}{100} \dots \dots$$

The suitability classification is in agreement with the FAO frame-

work of land evaluation defining orders, classes, and subclasses. So two orders S (suitable) and N (non-suitable) are defined. The class is indicated by an Arabic number in sequence of decreasing suitability within each order. Therefore it reflects degrees of suitability within the orders. Based on these considerations orders and classes are defined as follows :

Order S : Suitable land : land units presenting no, slight or moderate limitations and no more than one severe limitation that however does not exclude the use of the land. Land indice normally more than 25.

S1 Very suitable: land units with no or only 3/4 slight limitations. Land indice normally higher than 75.

S2 Moderately suitable: land units with slight and no more than 2/3 moderate limitations. Land indice mostly situated between 50 and 75.

S3 Marginally suitable: land units with more than 2/3 moderate limitations and no more than 1 severe limitation that however does not exclude the use of the land. Land indice between 25 and 50.

Order N : Not suitable land : land units with one severe limitation that excludes the use of the land and/or more than 1 severe limitation, and/or presenting one or more very severe limitations. Land indice normally less than 25.

N1 Land units with severe limitations that can be corrected.

N2 Land units with severe and/or very severe limitations that can not be corrected.

The subclasses are reflecting kinds of limitations, or main kinds of improvement measures required, within classes. They are indicated in the symbol using lower case letters with mnemonic significance.

The following subclasses have been defined :

c : climatic limitations ;

t : topographic limitations ;

w : wetness limitations ;

s : physical soil limitations ;

f : soil fertility limitations not readily to be corrected.

REFERENCES

EMBRECHTS, J. (1978): Détermination et évaluation du Sud-Cameroun pour la culture cacaoyère villageoise (Univ. de Yaounde, ENSA, Dept. Soil Sc.).

- F.A.O. (1976): A framework for land evaluation (*Soils Bulletin*, 32, 72 p.).
- F.A.O. (1977): Crop water requirements (F.A.O. irrigation and drainage paper, n° 24, 144 p.).
- F.A.O. (X): Guidelines for the description of soils (A.G.L. Division, Rome).
- I.N.E.A.C. (1958): Rapport annuel de la station de Kiofi, Mosso (Inédit, INÉAC, Bruxelles).
- RIQUIER (1967): Classification agronomique des unités de sols de la carte des sols de l'Afrique (Rapport F.A.O.).
- SYS, C. (1976): Influence of ecological conditions on the nutrition status of tropical soils (*Pedologie*, XXVI, 2, p. 179-190, 5 tab., Ghent).
- U.S.D.A. (1951): Soil Survey Manual (*Agric. Handbook*, No. 18).

**KLASSE VOOR TECHNISCHE
WETENSCHAPPEN**

**CLASSE DES SCIENCES
TECHNIQUES**

Zitting van 24 november 1978

De H. A. Lederer, directeur van de Klasse voor 1978, zit de vergadering voor.

Zijn bovendien aanwezig: De HH. L. Calembert, J. Charlier, E. Cuypers, I. de Magnée, Mgr L. Gillon, de HH. A. Prigogine, A. Rollet, R. Van Ganse, leden; de HH. A. Clerfaÿt, J. De Cuyper, P. De Meester, A. Deruyttere, G. Froment, R. Leenaerts, A. Monjoie, B. Steenstra, A. Verheyden, geassocieerden, alsook de HH. F. Evens, vaste secretaris en P. Staner, ere-vaste secretaris.

Afwezig en verontschuldigd: De HH. G. de Rosenbaum, P. Evrard, P. Fierens, P. Geulette, A. Jaumotte, R. Thonnard, A. Van Haute.

Nieuwe benoemingen

De Directeur deelt mede dat de HH. A. De Ruyttere (M.B. van 3.8.1978), A. Beugnies, R. Leenaerts en A. Monjoie (M.B. van 26.9.1978) tot geassocieerden van de Académie benoemd werden.

Hij wenst hen geluk en verwelkomt deze die voor het eerst aan de zittingen der Klasse deelnemen.

Hij deelt zijn Confraters nog mede dat de H. W. Van Lammeren, correspondent, tot het erelidmaatschap bevorderd werd (M.B. van 10.5.1978).

Om, enerzijds, de activiteiten der Klasse te bevorderen, en, anderzijds, de nieuwe Collega's beter te kunnen leren kennen, nodigt hij er de nieuwe geassocieerden toe uit, binnen een periode van twee jaar, twee mededelingen voor te leggen, de eerste om in het algemeen hun activiteiten te beschrijven en de wetenschappelijke of organisatorische aspecten, waaraan ze meer speciaal hun aandacht wijden, en een tweede die hun wetenschappelijke beroepsactiviteiten betreft.

Hij feliciteert hartelijk de H. P. Fierens die tot deken van de „Faculté des Sciences de l'Université à Mons" benoemd werd, voor de academiejaren 1978-79 en 1979-80, evenals de H. G. Froment aan wie de Prijs „Gouverneur Cornez" toegekend werd.

„Géologie de l'ingénieur dans l'étude d'estuaires de l'Est algérien"

De H. L. Calembert legt aan de Klasse een werk voor van de H. Cl. POLO-CHIAPOLINI, getiteld als hierboven.

Séance du 24 novembre 1978

M. A. *Lederer*, directeur de la Classe pour 1978, préside la séance.

Sont en outre présents : MM. L. *Calembert*, J. *Charlier*, E. *Cuy-pers*, I. de *Magnée*, Mgr L. *Gillon*, MM. A. *Prigogine*, A. *Rollet*, R. *Van Ganse*, membres ; MM. A. *Clerfaÿt*, J. *De Cuyper*, P. *De Meester*, A. *Deruyttere*, G. *Froment*, R. *Leenaerts*, A. *Monjoie*, B. *Steenstra*, A. *Verheyden*, associés, ainsi que MM. F. *Evens*, secrétaire perpétuel et P. *Staner*, secrétaire perpétuel honoraire.

Absents et excusés : MM. G. de *Rosenbaum*, P. *Evrard*, P. *Fierens*, P. *Geulette*, A. *Jaumotte*, R. *Thonnard*, A. *Van Haute*.

Nouvelles nominations

Le *Directeur* signale que MM. A. *Deruyttere* (A.M. du 3.8.1978), A. *Beugnies*, R. *Leenaerts* et A. *Monjoie* (A.M. du 26.9.1978) ont été nommés associés de l'Académie.

Il les félicite et souhaite la bienvenue à ceux qui assistent pour la première fois aux réunions de la Classe.

Il informe encore ses Confrères que M. W. *Van Lammeren*, correspondant, a été promu à l'honorariat (A.M. du 10.5.1978).

En vue, d'une part, d'augmenter les activités de la Classe, et d'autre part, d'être à même de mieux connaître les nouveaux collègues, il invite les nouveaux associés de présenter deux communications endéans une période de deux ans, l'une pour décrire leurs activités en général et les aspects scientifiques ou organisateurs, qui bénéficieraient de leurs attentions particulières et une deuxième qui concernerait leurs activités scientifiques professionnelles.

Il félicite chaleureusement M. P. *Fierens*, qui a été nommé doyen de la Faculté de Sciences de l'Université à Mons, pour les années académiques 1978-79 et 1979-80, ainsi que M. G. *Froment* à qui a été décerné le Prix « Gouverneur Cornez ».

Géologie de l'ingénieur dans l'étude d'estuaires de l'Est algérien

M. L. *Calembert* présente à la Classe un travail de M. Cl. *POLO-CHIAPOLINI* intitulé comme ci-dessus.

Hij beantwoordt een vraag die hem gesteld wordt door de H. B. *Steenstra*.

De Klasse beslist deze studie te publiceren in de *Mededelingen der zittingen* (blz. 516).

Wetenschappelijk onderzoek in het Laboratorium voor Petrochemische Techniek

De H. G. *Froment* onderhoudt zijn Confraters over de onderzoeken die in zijn voornoemd Laboratorium uitgevoerd worden.

Hij beantwoordt een vraag die hem gesteld wordt door de H. R. *Leenaerts*.

Jaarlijkse wedstrijd 1978

De *Vaste Secretaris* herinnert eraan dat twee studies ingediend werden als antwoord op de zesde vraag van de Jaarlijkse wedstrijd 1978, te weten:

1. Ph. MORTIER: *Étude des possibilités de traitement des sables asphaltiques d'Athabasca par des techniques employées en préparation des minerais.*

2. F. CAMBIER: *Contribution à l'étude de la flottation de la malachite. Adsorption des acides gras.*

Na een gedachtenwisseling, en zich verenigend met de besluiten van de verslaggevers, de HH. J. *De Cuyper*, I. *de Magnée* en R. *Van Ganse*, kent de Klasse de titel van laureaat van de Academie toe aan de H. Ph. MORTIER, en een eervolle vermelding aan de H. F. CAMBIER.

Vijftigjarig bestaan van de Academie

De *Vaste Secretaris* wijst erop dat het succes van de plechtige openingszitting, naar aanleiding van het vijftigjarig bestaan van de Academie, en vooral van het Symposium, geen reden mag zijn om het bij onze huidige activiteiten te laten.

Wel integendeel, moeten de leden er een aanmoediging in zien om nieuwe initiatieven te nemen, ten voordele van de wetenschap en de ontwikkelingslanden.

In dit verband herinnert hij aan het project A. *Dorsinjang-Smets* — J. *Vanderlinden* en suggereert de mogelijkheid elk jaar een Openbaar Colloquium van één dag in te richten, dat zou gewijd zijn aan een specifiek thema, en dat in samenwerking van de drie Klassen.

Geheim comité

De ere- en titelvoerende leden, vergaderd in geheim comité, wijzen de H. A. *Prigogine* aan als vice-directeur voor 1979.

De zitting wordt gegeven te 16 h 30.

Il répond à une question que lui pose M. B. Steenstra.

La Classe décide la publication de cette étude dans le *Bulletin des séances* (p. 516).

„Wetenschappelijk onderzoek in het Laboratorium voor Petrochemische Techniek”

M. G. Froment entretient ses Confrères des recherches effectuées dans son Laboratoire sus-mentionné.

Il répond à une question que lui pose M. R. Leenaerts.

Concours annuel 1978

La *Secrétaire perpétuel* rappelle que deux études ont été introduites en réponse à la sixième question du concours annuel 1978, à savoir :

1. Ph. MORTIER : *Étude des possibilités de traitement des sables asphaltiques d'Athabasca par des techniques employées en préparation des minerais.*

2. F. CAMBIER : *Contribution à l'étude de la flottation de la malachite. Adsorption des acides gras.*

Après échange de vues et se rallient aux conclusions des rapporteurs, MM. J. De Cuyper, I. de Magnée et R. Van Ganse, la Classe décerne le titre de lauréat de l'Académie, à M. Ph. MORTIER et une mention honorable à M. F. CAMBIER.

Cinquantenaire de l'Académie

Le *Secrétaire perpétuel* signale que le succès de la séance solennelle d'ouverture, à l'occasion du cinquantenaire de l'Académie, et surtout du Symposium, ne motiverait pas une stagnation de nos activités.

Bien au contraire, les membres doivent y trouver un encouragement à prendre de nouvelles initiatives, qui profiteront à la science et aux pays en voie de développement.

Dans cet ordre d'idées il évoque le projet A. Dorsinjang-Smets — J. Vanderlinden et évoque la possibilité d'organiser chaque année un colloque public d'un jour, qui serait consacré à un thème spécifique, et ce en collaboration entre les trois Classes.

Comité secret

Les membres honoraires et titulaires, réunis en comité secret, désignent M. A. Prigogine en qualité de vice-directeur pour 1979.

La séance est levé à 16 h 30.

Cl. Polo-Chiapolini. — Géologie de l'ingénieur dans l'étude d'estuaires de l'Est algérien

(Note présentée par M. L. Calembert)

RÉSUMÉ

La note décrit la constitution générale des dépôts rencontrés dans les estuaires de trois fleuves de l'Est algérien et leurs prolongements sous-marins. Les modèles présentent des analogies liées à l'histoire géologique récente: sucreusement du substratum au cours des régressions, épandages sableux ou graveleux, présence d'une barre côtière, remplissage argilo-silteux et argilo-vaseux à l'amont de la barre.

L'importance des phénomènes semble être liée, notamment, au pouvoir d'érosion des oueds en relation avec la dimension des bassins-versants.

Une synthèse des essais géotechniques réalisés sur les trois sites montre la diversité des caractéristiques géomécaniques des formations et la nécessité de reconnaissances détaillées et bien adaptées à de tels environnements.

* * *

SAMENVATTING

De nota beschrijft de algemene samenstelling van de afzettingen die men in de riviermonding vindt van drie stromen in Oostelijk Algerië, en hun onderzeese verlengingen. De modellen vertonen analogieën verbonden met de recente geologische geschiedenis: een overuitdieping van de ondergrond in de loop van de regressies, verspreiding van zand of kiezel, de aanwezigheid van een zandbank voor de kust, opvulingen van rots- of slijkklei stroomopwaarts van de zandbank.

De belangrijkheid van de verschijnselen lijkt meer bepaald verbonden aan de erosiekracht van de rivierbeddingen, in verhouding tot de omvang van de stroomgebieden.

Een synthese van de geotechnische proeven die verwezenlijkt werden op de drie plaatsen, toont de diversiteit aan van de geomechani-

sche karakteristieken der formaties, en de noodzakelijkheid van gedetailleerde en nauwkeurig aan dergelijke omgeving aangepaste onderzoeken.

* * *

1. INTRODUCTION

Dans l'étude d'une implantation d'aménagements industriels lourds (1) dans l'Est algérien, les embouchures des oueds Djendjen, Kebir et El Kantara ont fait l'objet d'investigations aussi bien dans la plaine côtière qu'en mer. La région est située en Petite Kabylie entre Jijel et le massif de Collo (*Fig. 1*).

La présente note décrit les structures géologiques et les phénomènes sédimentaires mis en évidence par les reconnaissances; les analogies et les différences entre les trois sites sont décrites en relation avec l'évolution géologique régionale.

2. ESQUISSE GÉOLOGIQUE ET PALÉOGÉOGRAPHIQUE

Les traits essentiels de la géologie peuvent être résumés comme suit [M. Durand-Delga, 1955].

A la fin de l'Oligocène, une importante surrection tectonique a entraîné une émergence accompagnée d'une érosion intense. Au Burdigalien, une nouvelle transgression marine a envahi sur une cinquantaine de kilomètres les vallées préfigurées à la fin de l'Oligocène (Golfe du bassin de Jijel-Taher et Golfe du Bas Kebir). Les marnes grises burdigaliennes sont discordantes sur les formations gréseuses et schisteuses numidiennes à l'est de Jijel et sur le socle métamorphique avec une épaisseur de l'ordre de 200 à 300 mètres. Au milieu du Miocène, une nouvelle régression a eu pour conséquence d'entailler ou de déblayer les dépôts marins dans les cours inférieurs des oueds. La mer pliocène a ensuite envahi les dépressions en déposant des argiles marneuses claires parfois détritiques. Au Plio-Quaternaire, la mer a subi une série de régressions et de transgressions accompagnées d'importants mouvements tectoniques. Pour l'oued Djendjen, par exemple, on doit admettre un exhaussement du massif métamorphique par rapport au Néogène de Jijel [3]*.

(1) Nous remercions la Société Nationale de Sidérurgie qui nous a autorisé à publier ces observations faisant partie de l'étude plus vaste entreprise sous sa direction.

* Les chiffres entre crochets renvoient à la bibliographie *in fine*.

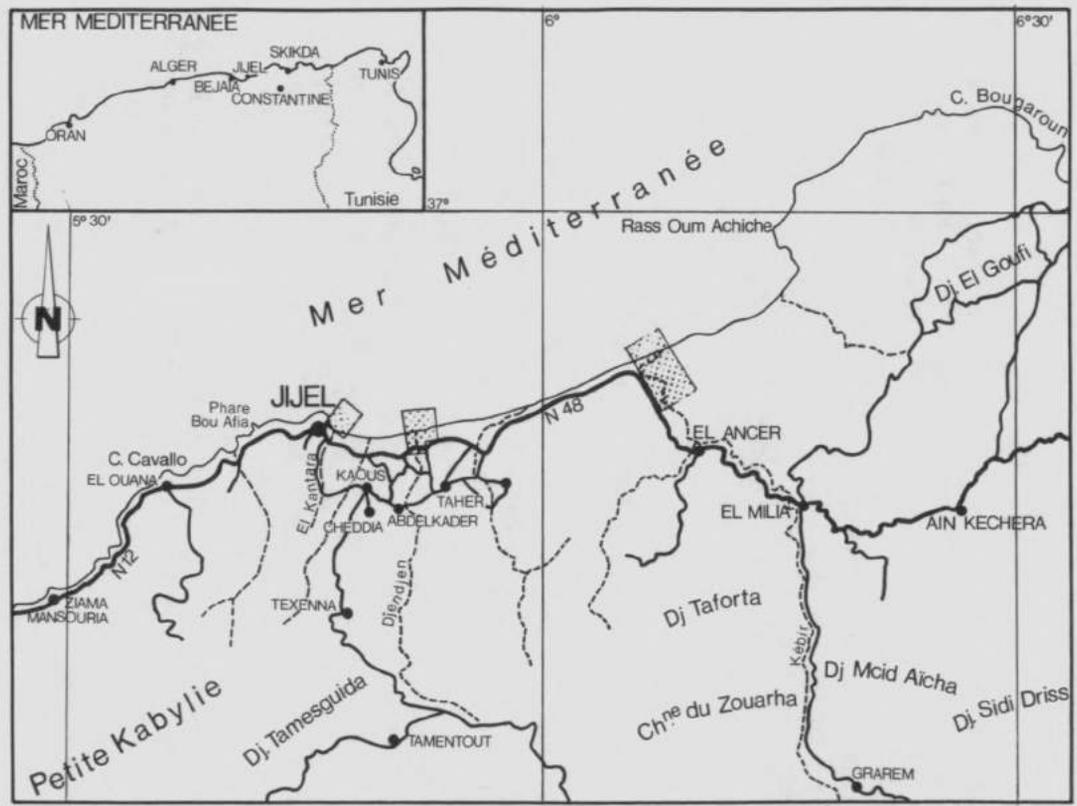


Figure 1

- Route nationale
- Routes secondaires
- - - - - Oueds importants
- ▨ Sites étudiés

Enfin, à la fin de la transgression holocène, lorsque la mer a pratiquement atteint son niveau actuel, les basses vallées des oueds ont été submergées et ont formé des estuaires ou lagunes abrités derrière des cordons littoraux édifiés dès que le niveau de la mer a été stabilisé. Les dépressions se sont progressivement comblées par l'apport de vases terrigènes ou d'alluvions plus grossières des oueds.

Les reconnaissances réalisées sur les embouchures des oueds El Kantara, Djendjen et Kebir ont montré que l'importance des paléovallées et de leur remplissage dépend, en partie du moins, des dimensions des bassins-versants des oueds principaux.

3. EMBOUCHURE DE L'OUED DJENDJEN

3.1. HYDROLOGIE ET GÉOMORPHOLOGIE

Le bassin-versant de l'oued Djendjen, long de 80 km, présente une superficie de 525 km². La pluviométrie moyenne est de 1 400 mm/an. L'oued possède un débit de crue de l'ordre de 1 000 m³/s (crues cinquantennaires); le transport liquide est de 370. 10⁶ m³/an, tandis que le transport solide se situe aux environs de 3. 10⁶ m³/an.

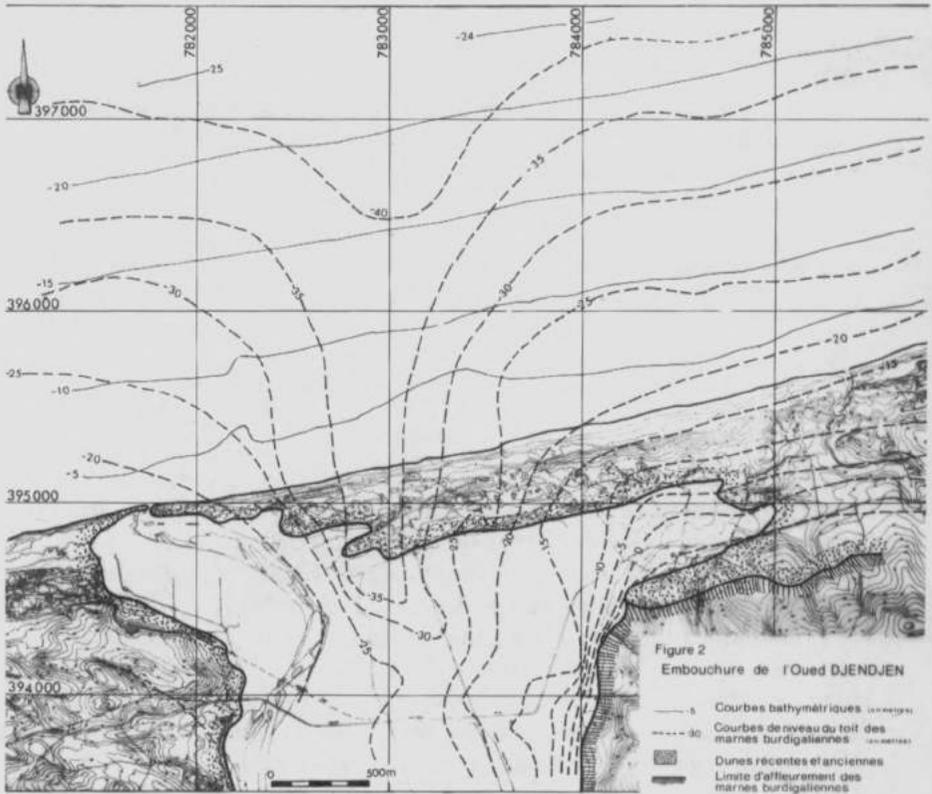
A l'embouchure (*Fig. 2*), la vallée s'étend sur une largeur d'environ 2 000 mètres. Elle est barrée au nord par une bande de sables dunaires récents large de 300 à 500 mètres et atteignant localement l'altitude de 26 m. En rive gauche, des dunes anciennes affleurent depuis la frange dunaire récente jusqu'à 2,5 km à l'amont; elles sont constituées par des sables rouges plus ou moins consolidés. En rive droite, la plaine est bordée par des argiles marneuses burdigaliennes culminant à la cote 120 (*Fig. 2*).

En mer, dans le prolongement de l'embouchure de l'oued, deux zones morphologiques différentes apparaissent.

De la côte aux fonds de - 9 m (600 à 700 mètres au large), la topographie est caractérisée par un cordon de rides sableuses de direction est-ouest. Au-delà de l'isobathe - 9, la bathymétrie décroît régulièrement jusqu'à la cote - 25 avec une pente d'environ 1 ‰.

3.2. CONSTITUTION DES DÉPÔTS

Les argiles *marneuses burdigaliennes* du *substratum* ont été reconnues par les sondages et la géophysique dans l'embouchure, aussi bien sur terre qu'en mer. Elles sont surcreusées suivant un chenal nord-sud, immédiatement à l'est du lit actuel de l'oued Djendjen. Le long du chenal, les courbes de niveau du toit des marnes varient de la

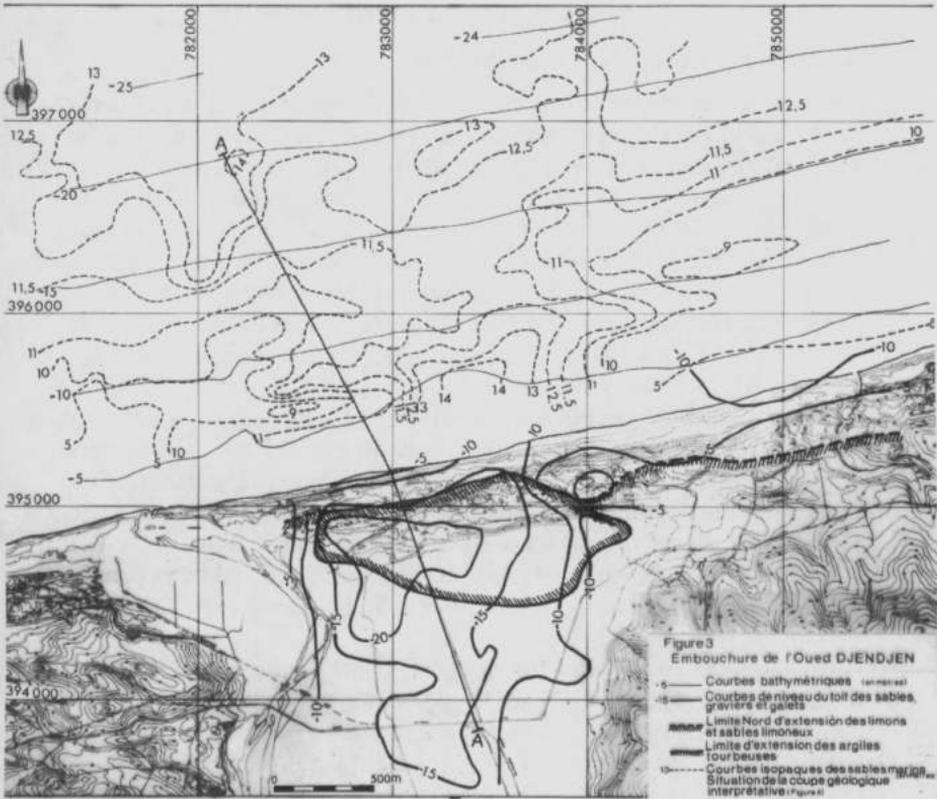


cote - 25 (1 500 mètres au sud du rivage) à la cote - 40 à 2 000 mètres au large. De part et d'autre du chenal, le toit des marnes remonte rapidement à la cote - 20. A l'Est de la plaine, les isohypses s'orientent parallèlement au rivage (Fig. 2).

Le remplissage alluvial (Fig. 3) est constitué à la base par des alluvions grossières (sables, graviers et galets) puissantes de 10 à 15 mètres sous la plaine et s'épaississant en bordure de mer pour former une *barre graveleuse* parallèle au rivage. La cote du toit de la barre se situe entre - 5 et - 10.

En mer, la série riminue de puissance vers le large; elle passe latéralement au nord-est de la zone étudiée à un véritable conglomérat.

Au sud de la barre graveleuse, des *argiles limoneuses* couronnent l'ensemble et s'étendent sous les dunes à 150-300 mètres. Au sein de



la formation, s'intercale une lentille d'argiles tourbeuses riches en matières organiques, à gros débris végétaux. La lentille s'étend sur une superficie de 750 000 m² et sa limite nord, sous les sables dunaires, correspond à la limite des argiles limoneuses. L'épaisseur des argiles tourbeuses varie de 10 à 15 mètres. Les limons peuvent passer latéralement à des sables limoneux répartis irrégulièrement sous forme de chenaux dans l'ensemble de la plaine. L'épaisseur du complexe argileux et sablo-limoneux est maximale au sud de la frange dunaire où elle peut atteindre 25 à 30 mètres.

En mer, des sables marins fins à grossiers présentent une puissance variant entre 9 et 13 mètres.

La coupe géologique de la Fig. 4 illustre la structure des différentes entités rencontrées.

4. EMBOUCHURE DE L'OUED KEBIR

4.1. HYDROLOGIE ET GÉOMORPHOLOGIE

La longueur totale de l'oued Kebir et de ses principaux affluents est de 200 km pour une superficie du bassin-versant de 8 000 km². La pluviométrie moyenne se situe vers 630 mm/an. Le transport liquide vaut en moyenne 2 520 · 10⁶ m³/an et le transport solide 20 · 10⁶ T/an.

La plaine de l'oued Kebir est verrouillée à 6 000 m au sud de l'embouchure par un seuil constitué par des formations argileuses et grésosableuses néogènes discordantes sur des schistes cristallophyliens. A l'aval du seuil, en rive droite et rive gauche, des reliefs abrupts sont formés par des micaschistes granulitisés recouverts par endroits de dunes anciennes (Fig. 5).

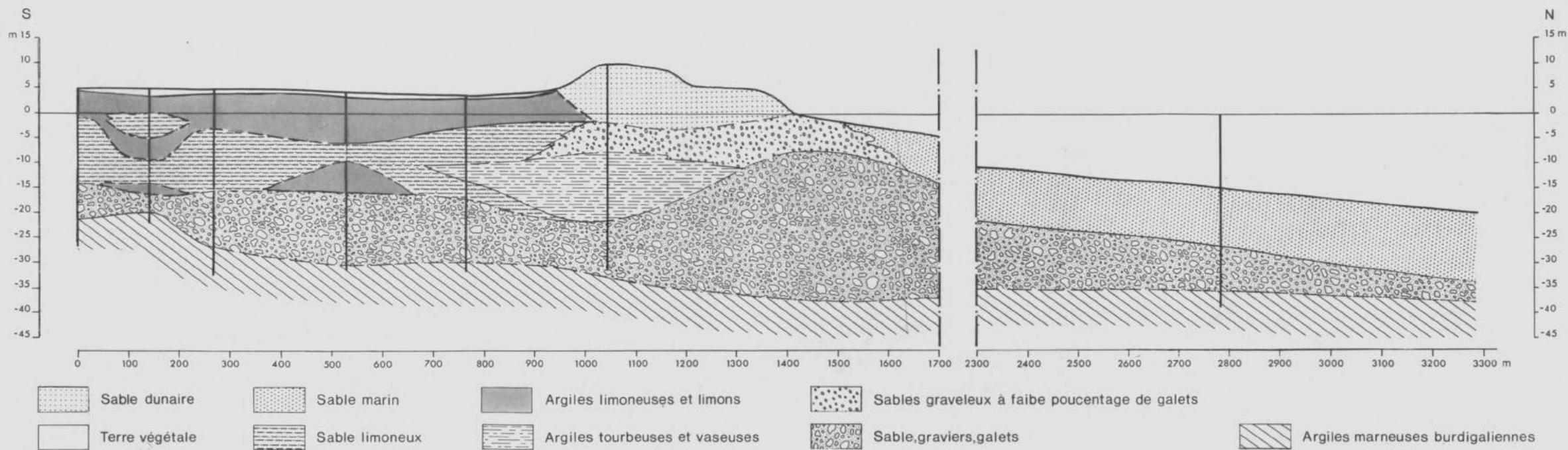
Une frange dunaire culminant à la cote + 12 borde le rivage et peut atteindre 800 mètres de largeur à l'est du site; elle se réduit vers l'embouchure de l'oued où sa largeur ne dépasse pas 250 mètres. Des marécages bordent les dunes au Sud. A l'amont du complexe dunaire s'étend une plaine monotone s'élevant de la cote + 3 au Nord à la cote + 14 à 5 km au sud de l'embouchure. A l'est, un plateau constitué par des sables dunaires anciens borde la plaine avec des cotes variant entre + 23 et + 39.

En mer, du rivage aux fonds de 10 mètres, une bande littorale parallèle au rivage est caractérisée par des rides sableuses généralement dissymétriques. Au-delà de la ligne des - 10 m, la pente des fonds marins est relativement régulière jusqu'à l'isobathe - 25 atteint à environ 2 000 mètres du rivage et varie de 1,2 % à 0,7 % d'ouest en est.

4.2. CONSTITUTION DES DÉPÔTS (Fig. 5 et 6)

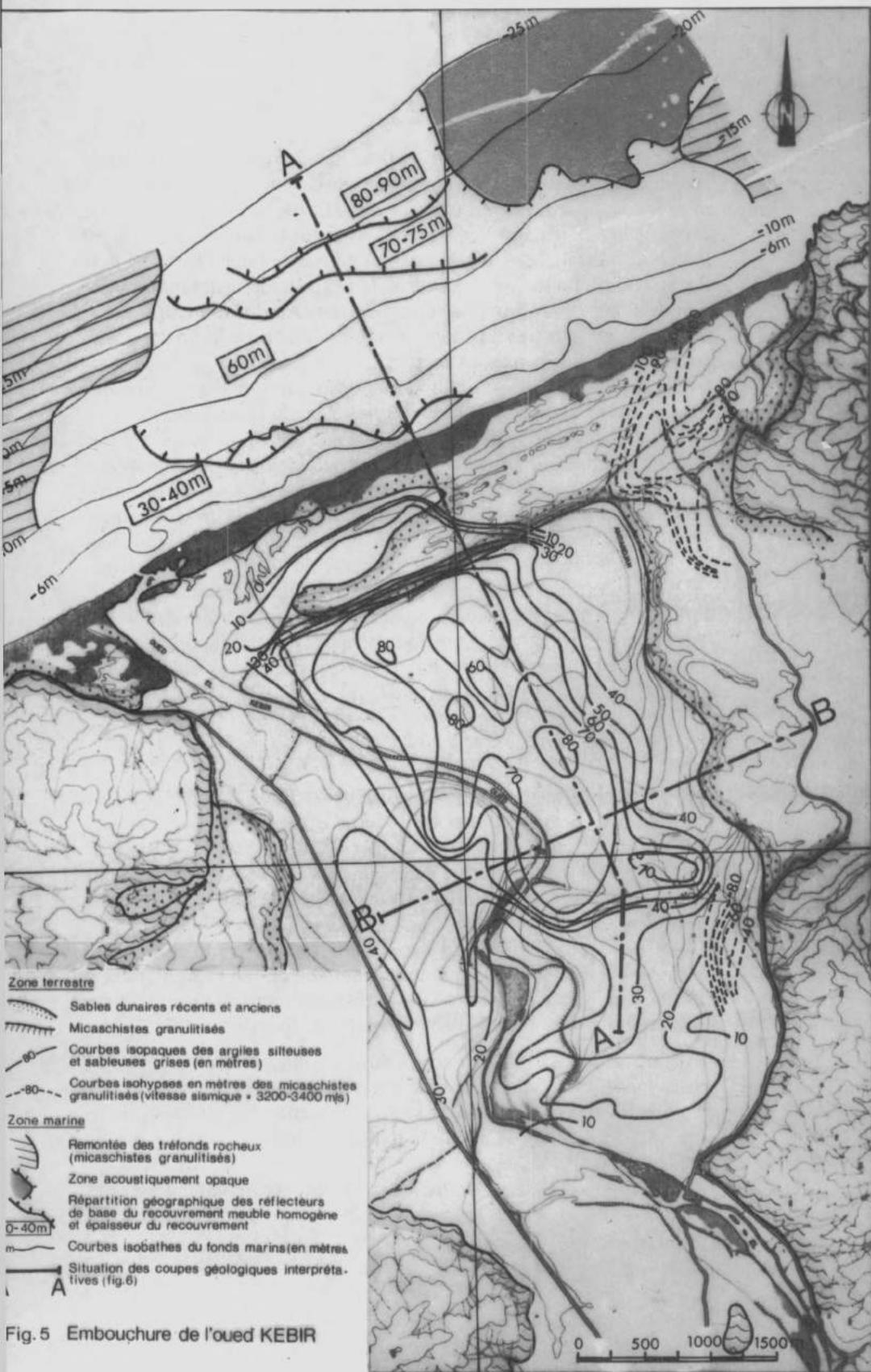
Dans la plaine du Kebir, le *substratum* n'a pas été recoupé. Les données sismiques indiquent que le socle métamorphique pourrait se situer aux environs de 250 mètres de profondeur. Il faut toutefois noter l'apparition locale à l'est de la plaine d'un horizon de vitesse sismique égale à 3 500 m/s qui ne peut correspondre qu'à des roches très compactes du type micaschiste ou gneiss. L'horizon plonge brutalement vers l'ouest à des profondeurs supérieures à 1 000 mètres. Par ailleurs, les faibles contrastes des vitesses sismiques ne permettent pas de distinguer un éventuel horizon argilo-marneux miocène, du remplissage quaternaire compacté en profondeur.

En mer, on peut noter une remontée des tréfonds rocheux à l'est et à l'ouest de l'embouchure dans le prolongement des massifs métamorphiques affleurants.



Situation de la coupe géologique: figure 3

Fig. 4 Embouchure de l'oued DJENDJEN



Le remplissage alluvial est constitué par des alternances d'argiles gris-noir très plastiques à nombreux débris végétaux, d'argiles plus silteuses et de lentilles sablo-argileuses. La puissance augmente de façon générale du sud vers le nord avec un maximum de 60 à 80 mètres suivant un axe SE-NW passant au NE de l'oued Kebir ; à l'est l'épaisseur diminue assez brusquement (30 à 10 mètres), tandis que la diminution est plus progressive vers l'ouest. Au nord, les argiles disparaissent en se biseautant sous les sables dunaires à la faveur d'une remontée des horizons sous-jacents.

Les argiles silteuses sont supportées par des sables grossiers gris d'épaisseur inconnue dont la Fig. 7 renseigne la granulométrie.

En mer, une campagne de sismique-réflexion, non étalonnée par sondages, montre un recouvrement superficiel meuble et homogène compris entre le fond de l'eau et des réflecteurs de base qui évoluent latéralement et se relaient en gradins à des profondeurs croissantes vers le large. Du sud vers le nord, l'épaisseur de la série meuble superficielle, probablement sableuse, augmente de 30-40 à 80-90 mètres. La base du recouvrement meuble représente une sédimentation probablement hétérogène, mais peu cohérente. Dans le nord-est du secteur étudié, un réflecteur acoustiquement opaque (arrêt complet de la pénétration) s'intercale dans les séries superficielles à une quarantaine de mètres de profondeur.

5. EMBOUCHURE DE L'OUED KANTARA (Fig. 8)

Seule la rade de Jijel a été investiguée au sud-est du port existant, dans le prolongement en mer de l'oued Kantara.

Du point de vue bathymétrie, de la côte aux fonds de - 10 m, la pente moyenne est de 2 % ; au-delà, elle passe de 1 % à 1,7 % d'est en ouest. A l'entrée-même du port actuel, les courbes isobathes varient de - 16 à - 21 (Fig. 8).

Dans la rade de Jijel se dessine une structure géologique sous-marine due principalement à l'embouchure de l'oued El Kantara et à la présence de grès numidiens sub-affleurants immédiatement à l'est de la jetée sud et à l'est de l'embouchure de l'oued.

Le substratum constitué par des schistes oligocènes à passées gréseuses montre un chenal de direction SW-NE dans le prolongement de l'oued Kantara. Le toit des schistes descend régulièrement de la cote - 25 à la cote - 35 depuis le rivage vers le large dans la zone du chenal.

Des sables graveleux et caillouteux, passant vers le bas à des galets calcaires et quartzitiques, surmontent l'Oligocène sur l'ensemble de

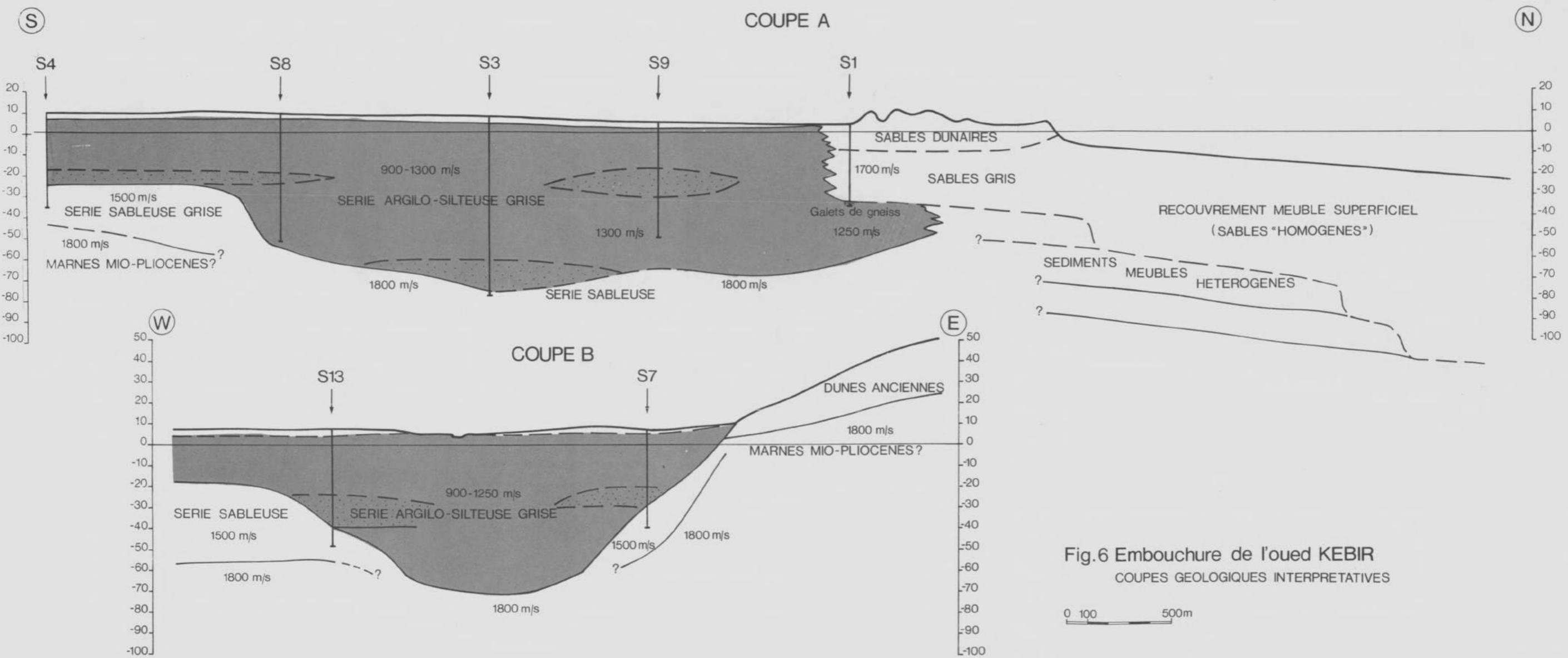
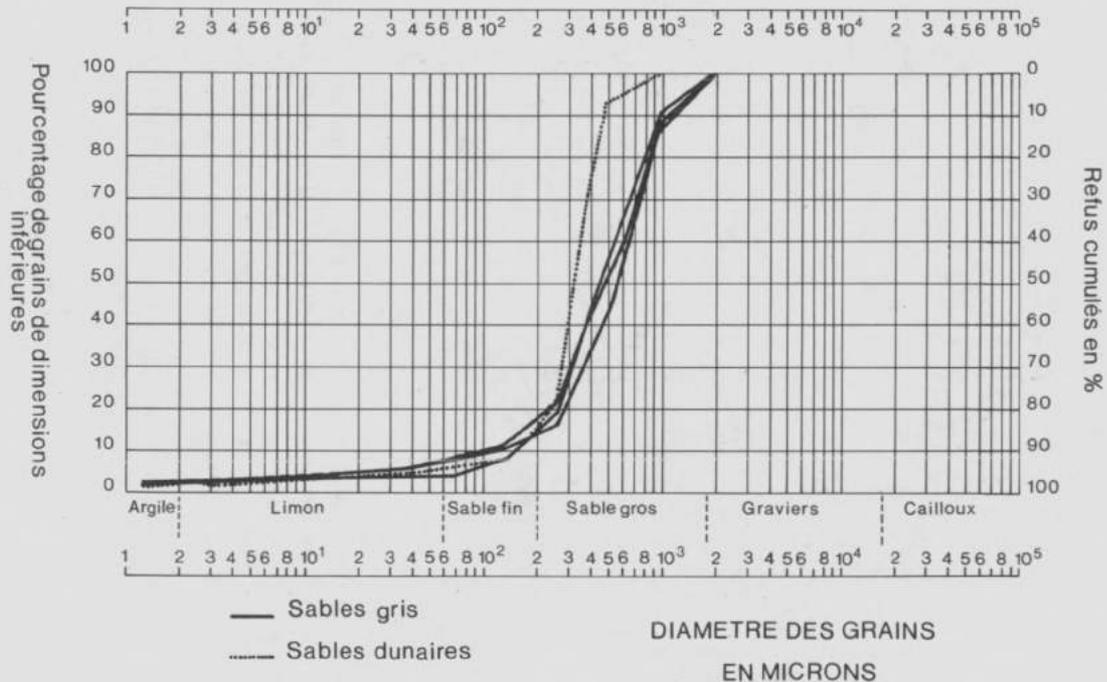
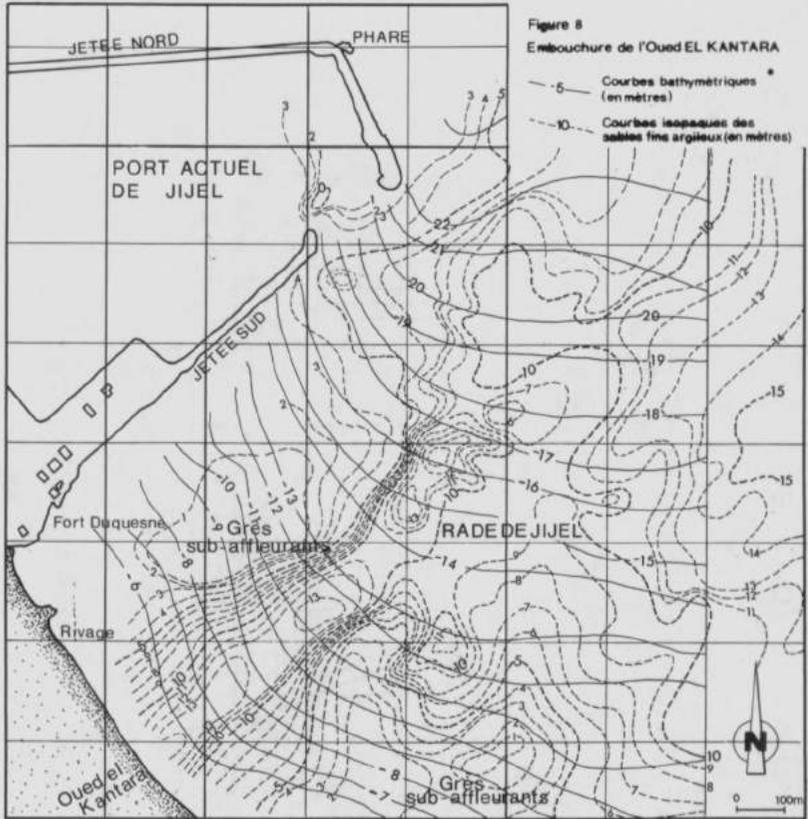


Figure 7 Embouchure de l'Oued KEBIR





la zone avec des épaisseurs variables (1 à 15 mètres).

Des sables fins argileux à vaseux, de couleur grise, passant localement par variation de facies à des vases argileuses, couronnent l'ensemble. Les sables présentent une puissance maximale de 13-14 mètres suivant le chenal SW-NE; l'épaisseur diminue latéralement rapidement jusqu'à 1 à 4 m à l'ouest du chenal et tout au long du port actuel. Au nord-est de la zone étudiée, les sables s'épandent avec une puissance comprise entre 10 et 15 mètres.

6. GÉOTECHNIE

Les résultats des essais géomécaniques réalisés au laboratoire et *in situ* montrent la diversité des caractéristiques des formations liée au

caractère particulier des estuaires situés à la rencontre des domaines marin, terrestre, fluvial et éolien, avec des variations spatiales rapides et importantes.

6.1. Le remplissage argilo-silteux en particulier possède des propriétés différentes d'un site à un autre (Fig. 9 et tableaux I et II).

A l'embouchure de l'oued Kebir, où les argiles présentent une forte épaisseur et une certaine homogénéité (dépôts en milieu abrité), les résultats des essais sont médiocres.

La plasticité est élevée et le poids volumique sec, faible, est compris entre 0,95 et 1,65 kgf/dm³ (moyenne = 1,23 kgf/dm³).

La consistance est molle (Ic moyen = 0,38 et Rc moyen = 0,300 bars). Les résultats sont confirmés par les Vane Test (τ moyen = 0,280 bars).

La compressibilité est très élevée. Le coefficient Cc peut atteindre des valeurs de 0,45.

La résistance à la pointe mesurée au pénétromètre statique est faible, toujours inférieure à 20 bars. Les analyses granulométriques (Fig. 10) montrent un pourcentage d'éléments inférieurs à 2 microns variant entre 20 et 50 %, le reste étant constitué par du limon et parfois, un peu de sable fin.

L'activité ($I_p / \% < 2\mu$) dénote des argiles normales, voire inactives. Les résultats sont confirmés par l'analyse minéralogique aux rayons X qui montre la présence de kaolinite, illite, chlorite et un faible pourcentage de montmorillonite.

Sur le site de Djendjen, on note une plus grande hétérogénéité et en général, une amélioration des caractéristiques des argiles silteuses et sableuses constituant une imbrication de chenaux fluviaux plus ou moins sableux reposant sur des dépôts plus argilo-vaseux déposés en milieu abrité.

La plasticité est moyenne et le poids volumique sec varie entre 1,51 et 1,68 kgf/dm³ (γ_d moyen = 1,58 kgf/dm³).

L'indice de consistance moyen vaut 0,95 et les résistances mesurées au scissomètre dans les forages ont des valeurs comprises entre 0,50 et 2,75 bars.

Les résistances à la pointe varient entre 5 et 170 bars, surtout entre 60 et 100 bars.

6.2. Les formations sableuses et graveleuses montrent des caractéristiques *in situ* dispersées. Les résistances à la pointe mesurées au pénétromètre statique varient de 60 à plus de 200 bars ; les modules pressiométriques sont compris entre 49 et 134 bars et les pressions-limites entre 4,6 et 28,2 bars.

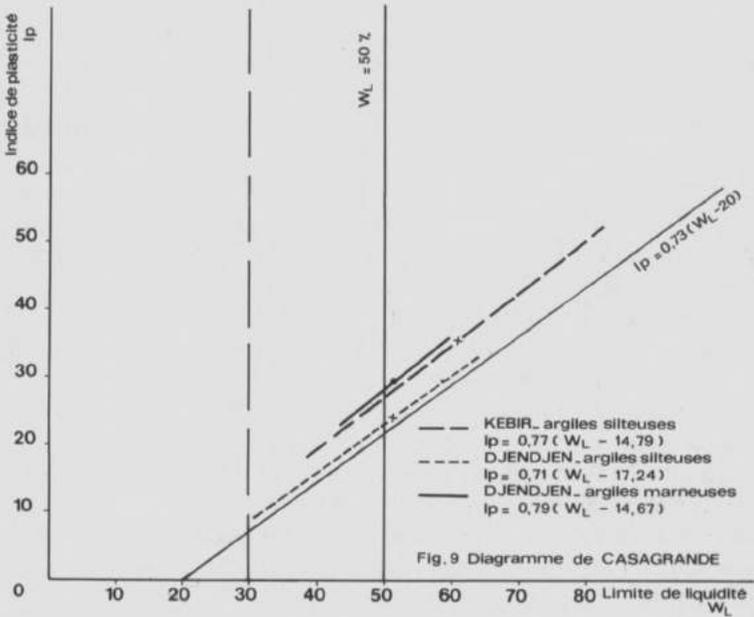
Pression-limite comprise entre 33 et 41 bars.

6.3. Les argiles marneuses burdigaliennes marines du substratum sont relativement homogènes.

La granulométrie fait apparaître un pourcentage d'éléments inférieurs à 2 microns relativement élevé, de l'ordre de 45% (Fig. 11).

Le poids volumique sec est compris entre 1,61 et 1,82 kgf/dm³ (yd moyen = 1,70 kgf/dm³).

La consistance est très élevée (Ic moyen = 1,01 et Rc moyen = 6 bars).

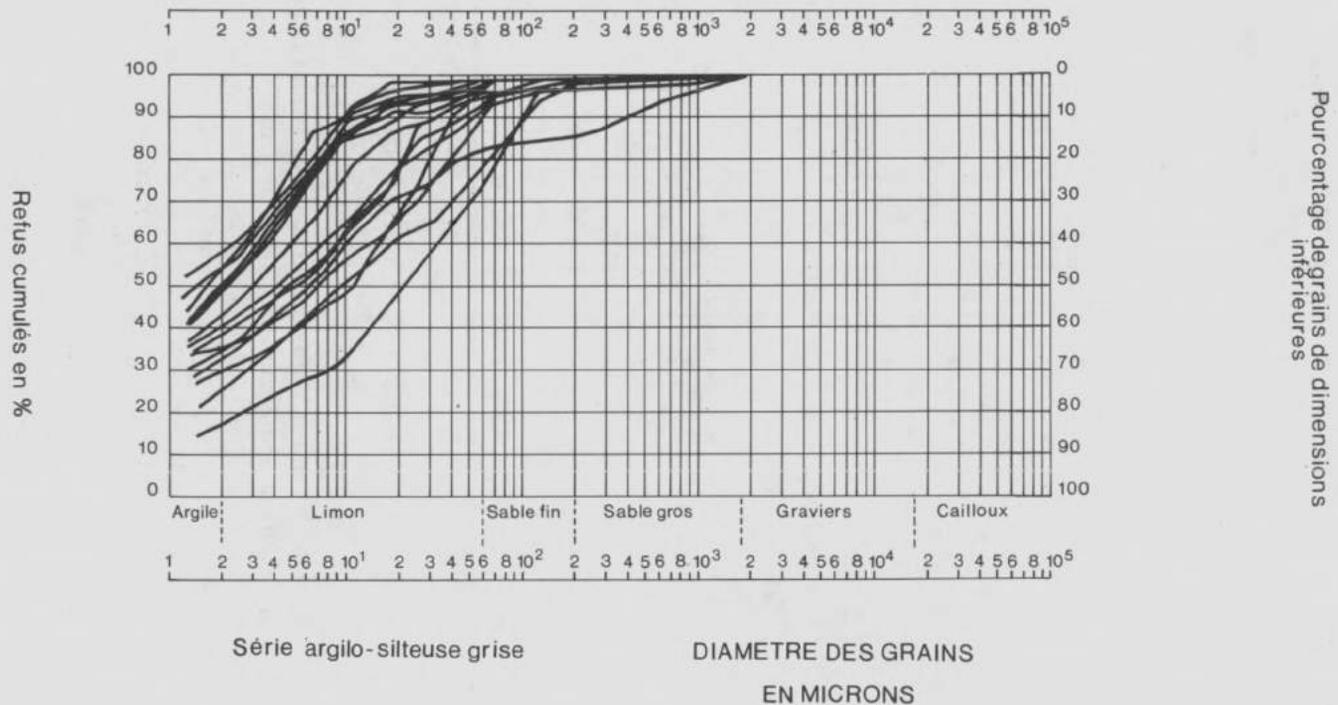


La compressibilité est relativement faible (C_c moyen = 0,09) et le sol est normalement consolidé. Les indices de décompression indiquent que les argiles marneuses ne sont pas exagérément gonflantes.

Les essais *in situ* fournissent également de bonnes caractéristiques :

Résistance à la pointe de l'ordre de 200 bars/Module pressiométrique compris entre 203 et 298 bars;

Figure 10 Embouchure de l'Ouea KEBIR



Pourcentage de grains de dimensions inférieures

CARACTERISTIQUES GEOMECANIQUES		KEBIR			DJENDJEN					
		Argiles silteuses grises			Argiles silteuses et sableuses			Argiles marneuses miocènes		
		Valeurs extrêmes	Moyenne	Ecart type	Valeurs extrêmes	Moyenne	Ecart type	Valeurs extrêmes	Moyenne	Ecart type
Ca Co 3 %	2,95 - 25,0	14,9	4,9				3,0 - 22,7	10,1	3,3	
M.O %	0,66 - 3,77	2,36	0,87				0,0 - 1,9	0,81	0,66	
W %	31,6 - 68,7	47,6	9,4	23,0 - 29,0	26,16		18,6 - 25,6	22,4	1,74	
W _L %	39,6 - 61,3	61,02	12,4	29,1 - 60,9	51,14	11,17	44 - 57,9	51,5	3,97	
I _p	17,9 - 49,6	35,7	9,8	9 - 30,2	24,6	7,66	22,7 - 35,6	29,2	3,37	
P' Kgf/dm ²	1,80 - 1,90	1,74	0,08	1,96 - 2,10	2,01	0,04	2,02 - 2,53	2,10	0,09	
r _d Kgf/dm ²	0,95 - 1,65	1,23	0,18	1,51 - 1,68	1,58	0,04	1,61 - 1,82	1,70	0,08	
I _c	0,04 - 0,69	0,38	0,17	0,5 - 1,135	0,95	0,21	0,88 - 1,41	1,01	0,06	
φ < 2μ %	28 - 56	45,7	9,8				35 - 50	43	4	
A _c ($\frac{I_p}{\phi < 2\mu}$)	0,57 - 0,80	0,72	0,07				0,52 - 0,80	0,67	0,08	
Vane test	T Kgf/cm ²	0,07 - 0,72	0,28	0,16			> 2,150			
	T _r Kgf/cm ²	0,03 - 0,35	0,12	0,06						
Compression simple	R _c Kgf/cm ²	0,225 - 0,356	0,303	0,05			1,86 - 11,24	6,06	2,88	
Compressibilité à l'odonomètre	σ _p Kgf/cm ²									
	C _c	0,192 - 0,444	0,315	0,09			0,062 - 0,120	0,090	0,019	
	A _c	0,028 - 0,126	0,076	0,036			0,036 - 0,057	0,044	0,007	
	K x 10 ⁻⁹ sous 4 bars (cm ² /s.)	0,2 - 8,0	3,48	2,65			1,3 - 26,0	7,8	8,5	
	C _v x 10 ⁻⁸ sous 4 bars (cm ² /s.)	1 - 18	4,88	5,8			4 - 7,4	5,3	1,37	
Com. réflexion /sables	C _{ou} Kgf/cm ²	0,03					0,21 - 1,64	0,91		
	φ _{ou} °	19 - 18					5 - 13	9,4		
	C' Kgf/cm ²	0								
	φ' °	32								

7. COMMENTAIRES SUR LES RECONNAISSANCES GÉOTECHNIQUES

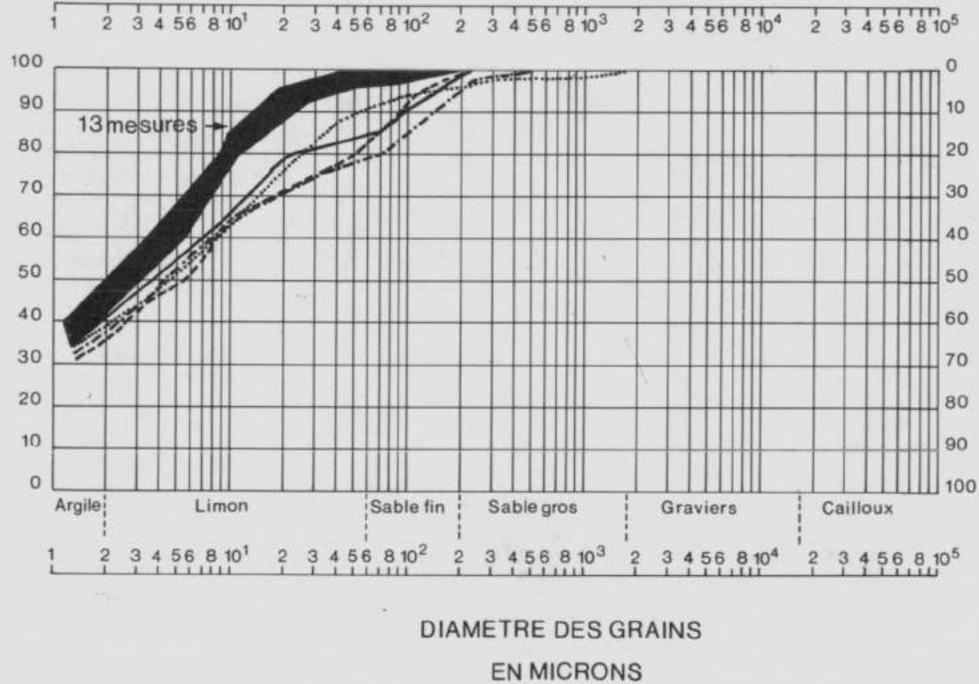
La diversité des entités lithologiques et les variations importantes des caractéristiques géomécaniques, même au sein d'une entité, exigent, lors de l'étude de tels sites, des *investigations détaillées*.

La prospection géophysique peut fournir au départ une première esquisse structurale du sous-sol.

La *sismique* (réfraction sur terre, réflexion en mer) permet d'apprécier la compacité du sol qui détermine les vitesses de propagation. La méthode est cependant d'application limitée pour plusieurs raisons. Le faible contraste de vitesse entre les sables ou graviers compacts en profondeur et le substratum sous-jacent généralement

Figure 11 Site de l'Oued DJENDJEN

Courbes granulométriques des sédiments burdigaliens



Pourcentage de grains de dimensions inférieures

Tableau II. — EMBOUCHURE DE L'OUED DJENDJEN
Caractéristiques mécaniques in situ

	<i>Limons de surface T.V.</i>	<i>Argiles et argiles limoneuses</i>	<i>Sables limoneux</i>	<i>Sables argileux graveleux</i>	<i>Sables gravieres galets</i>	<i>Marnes du Miocène</i>
STANDARD PENETRATION TEST (nombre d'essais)		35	5	6		30
<i>Nombre de coups pour un enfoncement de 30 cm</i>						
Valeurs extrêmes		3-20	10-24	11-18		21-58
Valeur moyenne		10				38
PRESSIONMÈTRE (nombre d'essais)	1	4		5	5	2
<i>Module pressiométrique E (bars)</i>						
Valeurs extrêmes	27,3	29,5-67		63-134	49-128	203,4-298
Valeur moyenne				93	78	
<i>Pression-limite pl (bars)</i>						
Valeurs extrêmes	4,2	4,9-6,3		5,3-20,2	4,6-28,2	33,3-41,2
Valeur moyenne				17,5	14	
SCISSOMÈTRE (nombre d'essais)	1	21				
<i>Résistance maximum τ maxi (bars)</i>						
Valeurs extrêmes	1,12	0,50-2,75				
Valeur moyenne						
<i>Résistance résiduelle τ rés. (bars)</i>						
Valeurs extrêmes	0,63	0,14-1,45				
Valeur moyenne						
<i>Sensitivité</i>	1,18	1,3-4,42				
PÉNÉTROMÈTRE STATIQUE 10 T						
<i>Résistance à la pointe Rp (bars)</i>						
Valeurs extrêmes	min. 5 - max. 40	min. 5 - max. 170		60 à > à 200		200
Valeur moyenne	10 à 20	60 à 100		180		

marneux empêche de marquer la séparation entre les deux formations. En bordure de mer, les sables dunaires ou marins recouvrent des formations de vitesse sismique inférieure, ce qui introduit des imprécisions dans les résultats. Lorsque les sols de faible compacité sont gorgés d'eau, la vitesse enregistrée n'est pas significative. Enfin, l'hétérogénéité intime des formations argileuses et graveleuses n'est pas mise en évidence avec certitude.

La *prospection géoélectrique* est bien adaptée pour distinguer des unités lithologiques qui présentent des résistivités distinctes en superposition favorable. Cependant, en bordure de mer, la présence d'eau salée homogénéise les résistivités rendant impossible la distinction.

Enfin, le *prélèvement d'échantillons intacts* est difficile, voire impossible dans les terrains sableux, graveleux, caillouteux, vaseux et il faut prévoir des moyens de détermination *in situ* des caractéristiques géomécaniques.

Le pénétromètre statique est limité en profondeur dans les sables à cause de l'augmentation rapide du frottement latéral et par ailleurs il peut être bloqué dans les passées caillouteuses grossières.

Dans les argiles et les vases de faible compacité, le scissomètre fournit de bons résultats en complément des essais en laboratoire.

Le pressiomètre paraît *a priori* valable puisqu'il permet de mesurer les caractéristiques élastiques et de rupture sur une passée de terrain de 1 mètre et aux profondeurs voulues. Il doit cependant bénéficier de moyens de mise en place appropriés. Si, dans les terrains consolidés, l'exécution d'un essai dans un forage préalable à parois intactes se fait dans des conditions normales, dans les formations meubles (sables, vases) ou compactes mais présentant des risques de cavitation lors des forages (graviers, galets), on utilise le battage ou le vibro-fonçage avec tube fendu à l'aide de wagon-drill (pressiomètre auto-foreur).

8. CONCLUSIONS

Les reconnaissances aux embouchures des oueds Djendjen, Kebir et El Kantara montrent un schéma structural complexe intimement lié à l'histoire géologique récente.

Les régressions post-burdigaliennes, messiniennes et plio-quadernaires se traduisent à l'embouchure des oueds par des surcreusements dont la profondeur est fonction, en partie, de l'importance des cours d'eau et des bassins-versants. Sur le site de Djendjen, on observe un surcreusement du substratum burdigalien à la cote - 35 avec peut-être déblaiement du Pliocène. L'embouchure du Kebir

montre une érosion très profonde de plusieurs dizaines de mètres des formations mio-pliocènes qui elles-mêmes remplissaient un chenal anté-burdigalien profond de plus de 200 mètres creusé dans le socle métamorphique. Il est certain que la tectonique intervient également, notamment la flexure continentale comme le montrent les profondeurs des substratums recoupés aux embouchures d'autres oueds algériens :

Seyhouse = - 60 m, Sebaou = - 35 m, Isser = - 35 m, Corso = - 35 m, Boudouaou = - 50 m, Mazafran = - 100 m, Cheliff = sous - 50 m.

Le remplissage quaternaire, très complexe, présente cependant des analogies d'un site à l'autre : épandage fluvial sableux ou graveleux sur le substratum dans les zones terrestres ou marines, formation d'une barre côtière parallèle au rivage, remplissage argilo-vaseux à l'amont de la barre et superposition de sables dunaires. Outre la complexité structurale, la diversité des caractéristiques géomécaniques des formations rencontrées sur de tels sites impose des reconnaissances géotechniques détaillées et adaptées à des terrains de lithologies très différentes. Seule une reconstitution géologique et paléogéographique permet d'orienter convenablement les reconnaissances.

24 novembre 1978.

Laboratoires de Géologie générale et appliquée
Faculté des Sciences appliquées
Université de Liège.

BIBLIOGRAPHIE

- [1] BLANC, J. (1972): Initiation à la géologie marine (Doin, Paris).
- [2] CHAUBY, C. (1974): Reconnaissances géologiques et géotechniques sur l'embouchure de quelques oueds algériens (thèse de doctorat 3^e cycle, Besançon).
- [3] DURAND-DELGA, M. (1954): Aperçu géographique et morphologique sur l'ouest de la Petite Kabylie (Algérie) (*Annales de l'Institut national agronomique*, Paris, tome XLI, p. 3 à 51).
- [4] DURAND-DELGA, M. (1955): Étude géologique de l'ouest de la chaîne Numidique (*Bulletin Serv. carte géologique Algérie*, 2, Stratigr., Descriptions régionales, n° 24).
- [5] INGLE, J. (1966): The movements of beach sand, *Developments in sedimentology*, 5 (Elsevier, Amsterdam).
- [6] LECLAIRE, L. (1972): Aspects of Late Quaternary Sedimentation on the Algerien Precontinent and in the Adjacent Algiers-Balearic Basin (The Mediterranean sea, Dowden, Stroudsburg, U.S.A.).

- [7] KOMAR, P. (1976): Beach process and sedimentation, Prentice-Hall, Englewood Cliffs, New Jersey.
- [8] NESTEROFF, W.-D. (1972): Evolution de la sédimentation pendant le Néogène en Méditerranée d'après les forages JOIDES-DSDP (The Mediterranean sea, Dowden, Stroudsburg, U.S.A.).
- [9] OTTMANN, F. (1966): Introduction à la Géologie marine et littorale (Masson et Cie, Paris).
- [10] Rapports inédits des Laboratoire de Géologie générale et appliquée de l'Université de Liège.

INHOUDSTAFEL — TABLE DES MATIERES

Zittingen der Klassen	Séances des Classes
Morele en Politieke Wetenschappen — <i>Sciences morales et politiques</i>	
21.11.1978	420; 421
Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen — <i>Sciences naturelles et médicales</i>	
28.11.1978	484; 485
Technische Wetenschappen — <i>Sciences techniques</i>	
24.11.1978	512; 513
Benoemingen: Cf. Nominations	
Bureau	424; 425
Cinquantenaire	425; 487; 515
Communications et notes	
FROMENT, G.: Wetenschappelijk onderzoek in het Laboratorium voor Petrochemische Techniek . . .	514
PAUWELS, J.: Reisindrukken uit Zuid-Afrika	422; 428-434
POLO-CHIAPOLINI, Cl.: Géologie de l'ingénieur dans l'étude d'estuaires de l'Est algérien	513; 516-535
SALMON, P: La carrière africaine de Fern. Harroy	425; 435-482
SYS, C.: Evaluation of the physical environment for agricultural use in the humid tropics	486; 490-510
Concours annuel 1978	
CAMBIER, F. (mention honorable)	515
MORTIER, Ph. (lauréat)	515

Décès

LAMBRECHTS, A.	485
---------------------	-----

Erelidmaatschap

BULCKE, K.	420
DE VRIES, E.	420
HULSTAERT, G.	420
RUBBENS, A.	422
VAN LAMMEREN, W.	512

Honorariat: Cf. Erelidmaatschap

Mededelingen en nota's: Cf. Communications et notes

Nominations

BEUGNIES, A. (ass.)	513
BURKE, J. (geass.)	484
CAHEN, L. (titul.)	485
DENIS, J. (titul.)	421
DERUYTTERE, A. (geass.)	512
D'HERTEFELT, M. (geass.)	420
EYCKMANS, L. (geass.)	484
GATTI, F. (corr.)	485
IRELE, F. (corr.)	421
KANE, M. (corr.)	421
KOUASSIGAN, G. (corr.)	421
LEENAERTS, R. (ass.)	513
LIHAU, E. (corr.)	421
MARSBOOM, R. (geass.)	484
MEDINA, E. (corr.)	485
MONJOÏE, A. (ass.)	513

MUDIMBE, V. (corr.)	421
PATTYN, S. (geass.)	484
RAUCQ, P. (titul.)	485
RIOUX, J. (corr.)	485
SUBRAMANIAN, C. (corr.)	485
THYS VAN DEN AUDENAERDE, D. (geass.)	484
VAN DER VEKEN, P. (geass.)	484
Mémoires (Présentation):	
CAMBIER, F.: Contribution à l'étude de la flottation de la malachite. Adsorption des acides gras (mention honorable concours 1978)	513
DOCQUIER, J.: Unité hospitalière de néphro-urologie de l'hôpital de Niamey	487
HULSTAERT, G.: Eléments pour l'histoire mongolienne	423
LEDERER, A.: La mission du commandant Wittamer en Chine (1898-1900)	425
MORTIER, Ph.: Etude des possibilités de traitement des sables asphaltiques d'Athabasca par des techniques employées en préparation des minerais (lauréat concours 1978)	515
Symposium (annuel - jaarlijks)	424; 425; 486; 487; 514; 515
Verhandelingen (voorlegging): Cf. Mémoires	
Vice-directeurs 1979	
1 ^{re} Classe: STENGERS, J.	427
2 ^e Classe: FAIN, A.	489
3 ^e Classe: PRIGOGINE, A.	515
Vijftigjarig bestaan	424; 486; 514

Guide pratique de mycologie médicale et vétérinaire

R. VANBREUSEGHEM, Professeur à l'Université Libre de Bruxelles et à l'Institut de Médecine Tropicale à Anvers, Ancien Secrétaire Général et Président de la Société Internationale de Mycologie Humaine et Animale

Ch. de VROEY, Docteur en Sciences, chargé de cours associé à l'Institut de Médecine Tropicale à Anvers

M. TAKASHIO, Docteur spécial en Médecine Vétérinaire, Chef de travaux à l'Institut de Médecine Tropicale à Anvers

2^e édition refondue et augmentée

1978, 272 pages, 570 figures, 18,5 × 25, cartonné peline, ISBN : 2-225-47806-6

Dans cet ouvrage, enrichi de 570 photographies, les auteurs ont rassemblé les données essentielles d'une discipline en pleine expansion.

Une première partie : aperçu général sur les mycoses et les pseudomycoses, introduit le lecteur dans les différents chapitres des maladies causées par les champignons et les actinomycétales pathogènes, sans négliger le diagnostic et la thérapeutique les plus modernes.

La deuxième partie : agents des mycoses et des pseudomycoses, est une énumération des agents pathogènes classés d'après l'ordre alphabétique des maladies qu'ils déterminent. Pour chaque agent pathogène, des photographies illustrent les caractères macroscopiques et microscopiques de leurs cultures, leur morphologie à l'état parasitaire, ainsi que l'aspect clinique et anatomo-pathologique des lésions. L'illustration particulièrement abondante est, pour les trois quarts, le résultat des travaux personnels des auteurs, pour un quart, obtenue de mycologistes et de cliniciens dont les travaux font autorité.

Pour chaque agent, et ceci intéressera particulièrement les travailleurs des laboratoires médicaux et vétérinaires, la position taxonomique, la synonymie, le pouvoir pathogène pour l'homme et les animaux, la répartition géographique, la morphologie à l'état parasitaire, et en culture, ainsi que les propriétés biochimiques, si elles sont utiles à l'identification, sont exposés.

La troisième partie : techniques et milieux de culture, énumère la composition et la préparation des milieux les plus utiles, les techniques d'isolement, d'entretien, d'étude et d'inoculation des champignons et des actinomycétales pathogènes, ainsi que les techniques de coloration pour leur mise en évidence dans les tissus.

Un glossaire et un index accompagnent cet ouvrage, que les auteurs ont voulu essentiellement pratique.

Il est appelé sans nul doute à rendre des services aux cliniciens, autant dans le domaine de la médecine humaine que de la médecine vétérinaire, aux biologistes et à tous ceux qui sont amenés à identifier les agents de mycoses et des pseudomycoses.

GRANDES DIVISIONS DE L'OUVRAGE

I. Aperçu général sur les mycoses et pseudomycoses

Généralités et systématique

Levures. — Sporotrichose. — Chromoblastomycose. — Cladosporiose cérébrale. — Cladosporiose cutanée. — Rhinosporidiose. — Piedra noire. — Phycomycoses. — Histoplasmoses. — Coccidioïdomycose. — Blastomycose nord-américaine. — Blastomycose sud-américaine ou paracoccidioïdomycose. — *Aspergillus* et aspergillo-ses. — Pseudomycoses et mycétomes.

II. Agents des mycoses et des pseudomycoses

Actinomycoses. — *Adiaspiromycoses*. — *Aspergillo-ses*. — Blastomycoses. — Chromoblastomycose. — Cladosporioses. — Coccidioïdomycose. — Dermatophytes ou Teignes. — *Erythrasma*. — Géotrichose. — Histoplasmoses. — Levures. — Mycétomes actinomycosiques. — Mycétomes fongiques. — Nocardiose. — Phycomycoses. — Piedra noire. — Rhinosporidiose. — Sporotrichose. — *Streptotrichose*. — Trichomycose.

III. Techniques et milieux de culture

Milieux de Culture. — Techniques générales. — Techniques spéciales. — Coloration de coupes histologiques pour la recherche de champignons dans les tissus.

Bibliographie. — Glossaire. — Index alphabétique des matières.

ÉGALEMENT EN VENTE

Précis de mycologie. Mycologie générale. Mycologie humaine et animale. Techniques, par M. Langeron. 1952, 2^e édition par R. Vanbreuseghem, 701 pages, 461 figures.

Atlas de mycologie médicale, par J. Delacrétaz, D. Grigoriu et G. Ducl. 1976, 2^e tirage, 188 pages, 442 illustrations dont 432 en couleurs, 4 tableaux.

Abrégé de parasitologie clinique, par P. Jacquemin et J.-L. Jacquemin. 1974, 240 pages, 38 figures.

Les mycoses oculaires, par J. François avec la collaboration de M. Elewaut-Rysselaere et de E. de Vos. 1968, 372 pages, 190 figures, 3 tableaux.

masson

PARIS, NEW YORK, BARCELONE, MILAN

RÉÉDITION 1978

Guide pratique de mycologie médicale et vétérinaire

R. VANBREUSEGHEM, Ch. de VROEY
et M. TAKASHIO

2^e édition refondue et augmentée



L. 134, MASSON, PARIS

Supplément au Bulletin des Séances de l'A.R.S.O.M. - 1978-4
Bijlage aan de Med. der Zittingen van de K.A.O.W. - 1978-4

HISTOIRE DES PLANTES

DE REMBERT DODOENS

Fac-similé de l'édition française de 1557

par CHARLES DE L'ESCLUSE, Anvers, J. Van der Loe.

Introduction et index par J. E. OPSOMER, professeur à l'U.C.L.

Bruxelles, Centre National d'Histoire des Sciences, 1978,
29,7 x 21 cm, illustrations, 80-644 p. Reliure en pleine toile.

de Velle & miel: & tire hors les espines & eschardes, meslée avec farine d'Yuraie & miel.

De la Coquelourde.

LA FORME.

Ceste fleur a les fueilles lōgues, estroictes, fort semblables aux fueilles du Porreau, mais non si longues: entre lesquelles prouient la tige ronde, produisant vne belle fleur iaulne partie en six fueilles cōme le Narcissus, ayant au milieu vne longue & rōnde clochette, crenelée par les bors. Apres les fleurs suruiuent la semence enclose en filiques rondes. La racine est rōnde, ou toeue, pareille à celle au Narcissus.

LE LIEV.

Elle croist en lieux humides, és boys ombrageux, & au bord des champs, comme aupres de Puers & de Bornehem là où elle croist en abōdance. On la plāte aussi és iardins. LE TEMPS.

Ceste herbe produict ses fueilles, tiges, & fleurs en Feurier, & fleurist aucunes fois sous la neige. La semēce est meure en Mars. L'herbe perit en Aueil & en May, tellement qu'apres n'est plus veuē.

LES NOMS.

Ceste fleur s'appelle en haut Alemā *gell thomilgs-blumen*, c'est à dire Fleur de Feurier iaulne, d'aucuns aussi *gell Tijdeloosen*, & maintenant en Latin, d'aucuns *Narcissus luteus*, ou *Pseudonarcissus*, pour ce que ses fleurs ressemblent aucunement aux fleurs du Narcissus. Nul autre nom ne nous est encores cognu.

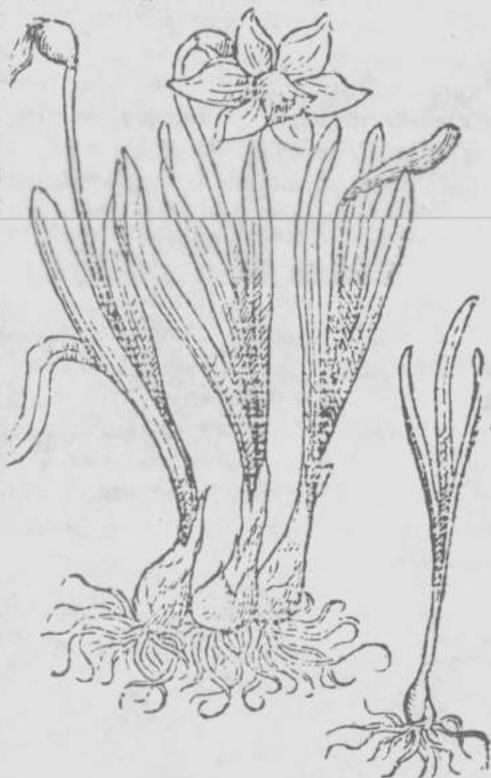
LE TEMPERAMENT.

La Coquelourde est chaude & seche, fort semblable en temperature au Narcissus.

Chap. XLIII.

Pseudonarcissus.

•Coquelourde.



Commande - Bestelling - Order : C.C.P. - P.C.R. - P.O. : 000-0042130-32.
Patrimoine Bibliothèque Royale, C.N.H.S., Bd de l'Empereur 4, B-1000 Bruxelles.
Vermogen Koninklijke Bibliotheek, N.C.G.W., Keizerslaan 4, B-1000 Brussel.
F.B. - B.F. : 1.300 + port-postage 45 (90 étranger-buitenland-foreign).

Parmi les nombreux ouvrages de l'illustre médecin et botaniste belge Rembert Dodoens ou Dodonée (Malines 1517 - Leyde 1585), le plus célèbre est son *Cruydeboeck*, publié en 1554. Le livre fut traduit en français par Charles de l'Escluse, en 1557, sous le titre d'*Histoire des plantes*. Il s'agit d'une véritable révision de l'œuvre, à laquelle plusieurs plantes et illustrations ont été ajoutées. Contrairement aux autres, la version française ne connut qu'une seule édition, et est donc fort rare.

Plus de 1.000 espèces végétales sont décrites et 800 gravures sur bois ornent le texte de la version française, imprimé par un maître typographe. La beauté des caractères d'imprimerie, aisément lisibles, s'allie à la précision des gravures, et a permis une reproduction de qualité. L'exemplaire reproduit, conservé dans les collections de la Bibliothèque royale Albert I^{er}, provient de la bibliothèque de Charles Van Hulthem, botaniste et bibliophile du XIX^e siècle. Antérieurement, le livre avait appartenu au botaniste français Charles-Louis L'Héritier.

Le fac-similé est précédé d'une introduction, de notes bio-bibliographiques et d'index multilingues, par le professeur J. E. Opsomer de l'Université catholique de Louvain. Spécialiste depuis plus de 25 ans des travaux des botanistes du XVI^e siècle, M. Opsomer a identifié avec précision les espèces végétales décrites. Les index donnent, outre les noms anciens, les noms scientifiques actuels des plantes du *Cruydeboeck* de 1554 et de l'*Histoire des plantes* de 1557. Ils permettent également de reconnaître les plantes citées par divers auteurs du XVI^e siècle et d'autres époques, et constituent ainsi un outil de travail polyvalent.

Le tirage de l'ouvrage, imprimé par l'imprimerie Duculot à Gembloux, est limité à 1.000 exemplaires.



Het belangrijkste van de talrijke werken van Rembert Dodoens, de beroemde Vlaamse geneesheer en botanicus (Mechelen 1517 - Leiden 1585), is het in 1554 verschenen *Cruydeboeck*. Het werd in 1557 in het Frans vertaald door Carolus Clusius (of Charles de l'Escluse) onder de titel *Histoire des plantes*. Deze herwerkte uitgave, waaraan talrijke planten en illustraties toegevoegd werden, bleef de enige, dus uiterst zeldzame, Franse uitgave. In andere talen kwamen verscheidene drukken tot stand.

Meer dan 1.000 plantsoorten worden beschreven en 800 houtsneden versieren de oorspronkelijke, door een meester typograaf gezette tekst. Het boek dat door zijn fraaie, gemakkelijk leesbare letter en scherpe beelden een hoogstaande reproductie mogelijk maakt, wordt bewaard in de Koninklijke Bibliotheek ALBERT I, in het rouwjaar van Karel Van Hulthem, de beroemde 19de-eeuwse plantkundige en bibliofiel. Voorheen was het in het bezit van de Franse botanist Charles-Louis L'Héritier.

Bij het facsimile zijn een inleiding, bio-bibliografische gegevens en meertalige indices gevoegd, door prof. J. E. Opsomer van de Universiteit te Leuven. Sinds ruim 25 jaar is prof. Opsomer gespecialiseerd in 16de-eeuwse botanici; de beschreven planten heeft hij alle geïdentificeerd. Behalve de oude namen geven zijn indices de huidige wetenschappelijke namen, opgenomen in het *Cruydeboeck* van 1554 en in de *Histoire des plantes* van 1557. Daarenboven maken ze de identificatie mogelijk van soorten, door 16de-eeuwse of andere auteurs beschreven, en vormen ze aldus een polyvalent werktuig.

De oplage van het door Duculot te Gemblouers gedrukte werk, in vollinnen band, wordt beperkt tot 1.000 exemplaren.



Among the numerous books by the illustrious physician and botanist Rembert Dodoens (Mechlin 1517 - Leyden 1585), the best known is his *Cruydeboeck*, published in 1554. It was translated into French in 1557 by Charles de l'Escluse or Clusius as *Histoire des plantes*. This revised edition contains many more descriptions of plants and more illustrations, and remains the only French edition, whereas there were several printings in the other languages. Consequently, it is very rare.

More than 1.000 plants are described, with 800 delightful woodcuts. The book was printed by a master, using beautiful, easily readable characters; thus a high-standard reproduction was possible. The book is conserved in the Bibliothèque royale Albert I^{er}, in the collection of Charles Van Hulthem, the famous botanist and bibliophile. Previously, it was in the possession of the French botanist Charles-Louis L'Héritier.

To the facsimile are added an introduction, bio-bibliographical notes and multilingual indexes by Prof. J. E. Opsomer, of the University of Louvain. As a specialist in 16th century botanists for over 25 years, Prof. Opsomer has identified the species described. His indexes give the old names, together with the modern scientific ones, of the plants in the 1554 - *Cruydeboeck* and the 1557 - *Histoire des plantes*. They thus form a polyvalent tool for general identification, since they provide a clue to the descriptions given by other 16th century botanists.

Only 1.000 cloth-bound copies have been printed at Duculot's at Gembloux.

ACHEVÉ D'IMPRIMER LE 15 AVRIL 1980
PAR L'IMPRIMERIE SNOECK-DUCAJU & ZOON
N.V.
GAND

Academie, Defacqzstraat 1, B-1050 Brussel (België)
Académie, rue Defacqz 1, B-1050 Bruxelles (Belgique)